

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

DE LA FÉODALITÉ EN CANADA

(suite et fin)

Nous allons maintenant entrer dans un autre ordre de faits et examiner ce qu'était la banalité de moulins dans le Canada seigneurial.

Posons d'abord les questions soumises à la décision de la cour seigneuriale de 1854 par le procureur-général sur cette matière.

1^o Lors de la passation de l'acte seigneurial de 1854, les seigneurs en Canada avaient-ils le droit exclusif de bâtir des moulins à farine, et avaient-ils le droit de demander la démolition de tous moulins de ce genre construits par d'autres personnes dans les limites de leurs censives ?

2^o Ces droits s'étendaient-ils à toutes les seigneuries ? Sinon, à quelles seigneuries s'étendaient-ils ? Si les seigneurs pouvaient exercer ce droit vis-à-vis leurs censitaires, pouvaient-ils également demander la démolition des moulins à farine construits sur des terres dont la tenure avait été commuée en franc-aleu-roturier, ou en franc-commun-soccage, dans les limites de leurs fiefs respectifs ?

3^o Ces droits, s'ils existaient, s'étendaient-ils aux moulins d'autre nature et à toutes usines mues par l'eau ? Doivent-ils être considérés comme des accessoires du droit de banalité ? Avaient-ils leur origine dans la Coutume de Paris ou dans des lois spéciales ?

4^o Quelle était, lors de la passation de l'acte seigneurial de 1854, la nature et l'étendue du droit de banalité réclamé par les seigneurs dans le Bas-Canada ? Quelle est son origine ? Était-ce un droit féodal ou un droit de justice ? Était-il reconnu par la Coutume de Paris ? A-t-il été introduit dans ce pays, réglé et défini par l'arrêt du 4 juin 1686 ? A quelles obligations, les seigneurs d'un côté et les censitaires de l'autre, étaient-ils assujettis par ce droit ?

La banalité de moulin était devenue uniquement conventionnelle dans la Coutume de Paris. (1) Naturellement, elle n'a pu exister qu'à ce titre, en Canada, après l'introduction de cette Coutume.

Ce droit de banalité originairement *conventionnel*, entre les parties qui le consentaient dans les titres de concessions, est devenu *légal* par la suite en vertu de l'arrêt du roi du 4 juin 1686. (2)

Il est en ces termes : " Le roi étant en son conseil, ayant été informé que la plupart des seigneurs qui possèdent des fiefs dans son pays de la Nouvelle-France négligent de bâtir des moulins banaux nécessaires pour la subsistance des habitants du dit pays; et voulant pourvoir à un défaut si préjudiciable à l'entretien de la colonie, S. M. étant en son conseil, a ordonné et ordonne que tous les seigneurs qui possèdent des fiefs dans l'étendue du dit pays de la Nouvelle-France, seront tenus d'y faire construire des moulins banaux dans le temps d'une année, après la publication du présent arrêt, et le dit temps passé, faute par eux d'y avoir satisfait, permet S. M. à tous particuliers, de quelque qualité et conditions qu'ils soient, de bâtir les dits moulins, leur en attribuant à cette fin le droit de banalité, faisant défense à toutes personnes de les y troubler.

Cet arrêt fut enrégistré à Québec, le 21 octobre 1686.

Cette loi est trop claire pour ne pas admettre que la banalité de moulin, de *conventionnelle* qu'elle était autrefois est devenue *légale*. Le roi a évidemment voulu donner aux seigneurs canadiens, en fait de banalité de moulin, un titre général qui leur donne le droit d'exercer cette banalité, soit qu'elle ait été stipulée ou non; que ce titre est demeuré acquis au particulier qui, dans le cas prévu par l'arrêt, a obtenu la permission de construire un moulin avec attribution du droit de banalité, et l'a en effet construit. (3) Cette opinion était généralement admise sous la domination française; on peut citer plusieurs jugements et ordonnances d'intendants qui la corroborent. On mentionne plus particulièrement deux arrêts du Conseil Supérieur de Québec qui ont été rendus sur cette matière, après celui du Conseil d'Etat de 1686, ceux du 16 Août et du 13 Septembre 1703. (4)

Sous la domination anglaise, les tribunaux ont constamment maintenu les seigneurs dans leur droit de banalité de moulin, comme étant un droit de banalité légale. Ce droit s'étendait à la quantité de grains nécessaire à la subsistance de la famille vivant

(1) *Coutume de Paris*, Art. 71, 72; Henrion de Pansey. *Banalité*, I, p. 155; Bontillier. *Somme rurale*.

(2) Edits et Ord. I, p. 255.

(3) Sir L. H. LaFontaine. *Observations*, p. 298.

(4) Edit et Ord. II, p. 139.

dans la seigneurie. L'assujettissement à la banalité ne s'étendait pas au-delà.

Nous avons déjà dit que les seigneurs qui avaient bâti des moulins à farine dans l'étendue de leur seigneurie pouvaient empêcher toute autre personne d'en construire dans les limites de leur banalité. Ils pouvaient demander la démolition de tout moulin non réputé banaux, en le faisant *dénaturer* de manière à n'être plus propre à servir comme moulin à farine. Mais les seigneurs n'avaient pas le droit d'empêcher la construction d'autres moulins que des moulins à farine, ni des usines d'aucune autre sorte. D'où l'on peut conclure :

1^o Qu'en France, sous l'empire de la Coutume de Paris, la banalité était conventionnelle et n'avait pas d'existence légale en vertu du droit commun ;

2^o Qu'en Canada, ce droit de banalité fut conventionnel comme en France jusqu'à 1686 ;

3^o Que depuis l'arrêt de 1686, la banalité en Canada est légale et universelle, et consiste, pour les seigneurs, dans l'obligation de construire des moulins, et pour les censitaires, dans l'obligation d'y porter moudre les grains pour la consommation de leurs familles ;

4^o Que le droit d'empêcher la construction de moulins à farine était un accessoire du droit de banalité qu'il était destiné à protéger.

La quatrième question que nous avons à étudier, avant de clore cette partie si importante de notre travail, est celle de savoir si les seigneurs canadiens pouvaient réclamer la propriété des rivières non navigables ni flottables qui arrosaient leurs censives. Ajoutons que leurs prétentions s'étendaient encore, dans certains cas particuliers, aux rivières navigables.

Pour réclamer la propriété exclusive des rivières non-navigables ni flottables, ils invoquaient trois moyens :

1^o. Leur qualité de seigneur féodal, c'est-à-dire de propriétaire du fief ;

2^o. La concession, soit expresse, soit tacite de la rivière même, résultant de leur titre ;

3^o. La qualité de seigneur haut-justicier.

Dans les titres de concessions faites aux seigneurs, on lit généralement ces mots : " la dite rivière comprise," ou bien, " avec les rivières qui se trouvent dans l'étendue de la dite concession," ou autres provisions analogues.

En supposant même qu'il n'aurait pas été fait mention dans le titre de la concession de la rivière qui traversait la censive, le droit aux eaux n'aurait pas été perdu pour le concessionnaire à moins

d'une disposition contraire dans le titre constitutif. La preuve, c'est, comme dit Sir L. H. LaFontaine, "que les rivières non navigables ni flottables sont dans le domaine privé; elles sont dans le commerce. Elles font naturellement partie des héritages qu'elles baignent ou au milieu desquels elles coulent. Elles sont destinées à arroser et fertiliser ces héritages. C'est là une des principales raisons que faisaient valoir les seigneurs féodaux en France et leurs tenanciers, pour en revendiquer la propriété à l'encontre des prétentions des seigneurs haut-justiciers, et que donnaient les meilleurs feudistes pour la leur attribuer, à l'exclusion des derniers. Ces rivières sont dans la circonscription du fief; les seigneurs canadiens peuvent invoquer la maxime en vertu de laquelle "tout seigneur féodal a, soit en domaine, soit en directe, la propriété universelle et privée de sa circonscription censuelle (1). Je dois donc reconnaître que les concessionnaires en fiefs en Canada sont devenus de plein droit propriétaires des rivières dont il s'agit, excepté dans les cas où leurs titres contiennent une exclusion expresse de ces mêmes rivières." (2)

Il y a un grand nombre de titres de seigneuries qui donnent au seigneur la haute, moyenne et basse justice. Mais si les seigneurs canadiens ont acquis, soit en vertu du droit commun, soit par les titres de leurs domaines, la propriété certaine des rivières non navigables ni flottables, ce droit ne leur est pas acquis en leur qualité de haut-justicier (3), c'est comme seigneur féodal et propriétaire du fief qu'ils ont pu jouir de ce privilège. Etant dans le domaine privé, ces rivières ont pu faire l'objet d'un bail à cens ou de tout autre contrat translatif de propriété. Ne pouvaient-elles pas, également, être acquise par prescription? Il ne faut pas douter qu'un grand nombre de concessionnaires ont acquis leurs droits aux eaux par ce moyen.

Quant aux rivières navigables, les seigneurs comme les particuliers, ont pu acquérir des droits sur elles, mais pas comme seigneur riverain. Pour acquérir ces droits, il fallait une concession expresse de la part du souverain. On en a vu des exemples. L'acte de la 47 Geo. III. (1807) chap. 12, accorde certains privilèges de pêche sur certaines parties du fleuve St. Laurent. Il y a toutefois un *provisio* qui défend tout acte contraire à l'usage public de la rivière pour la navigation et le commerce, lequel

(1) *Revue Critique de la Jurisprudence*, année 1852, page 784.—Article de M. Duwarnet.

(2) *Loc. cit.*

(3) *Vide* Lebret, Henrion de Pansey, Basnage, Hervé, Guyot, Domat, Ferrières, Coquille, Loyseau, etc.

usage est inaliénable et imprescriptible. Il va sans dire que la propriété des rivières non-navigables, ni flottables était soumise aux mêmes règles. Le seigneur et le censitaire riverain sont obligés de souffrir les servitudes auxquelles le droit naturel et le droit civil, de même que les règlements de police faits par une autorité compétente, ont pu assujétir ces rivières.

De ces faits il découle :

- 1o. Que les seigneurs n'avaient aucun droit dans les rivières navigables, à moins qu'ils en eussent un titre spécial ;
- 2o. Que quand ils avaient un pareil titre, ils pouvaient accenser, ou inféoder ces droits à titre de redevance ;
- 3o. Que les rivières non-navigables ni flottables forment partie du domaine privé, et suivent la propriété en quelques mains qu'elle passe ;
- 4o. Que sur les terres concédées les rivières non-navigables appartiennent aux censitaires, et que, dans ce cas, la réserve qui en serait faite par le seigneur dominant, serait illégale.

Telles étaient, en résumé, les principaux droits et obligations qui liaient le seigneur et le censitaire canadiens avant la passation de l'acte seigneurial de 1854.

III

Nous avons précédemment passé en revue les phases principales de la question seigneuriale ; également nous avons considéré les droits et les devoirs qui liaient les seigneurs et les vassaux entre eux avant la passation de la loi abolitive de 1854 ; examinons, maintenant, les réformes accomplies par cette loi et sactionnées par les tribunaux.

Après que la législature eut décrété l'opportunité de l'abolition de la tenure seigneuriale dans les deux fameuses résolutions que nous avons citées au commencement de cette étude, une question de la plus haute importance s'imposait naturellement à la chambre. Il fallait rechercher quels étaient les droits réels des seigneurs ; quels étaient ceux que le censitaire pouvait racheter ; quel mode à adopter pour atteindre cet objet.

La loi autorise le gouverneur à nommer des commissaires chargés de préparer le cadastre dans chaque seigneurie. Mais avant de procéder à cette œuvre longue et difficile, la loi conférait à un tribunal composé des juges de la Cour d'Appel et de la Cour Supérieure, le pouvoir de décider les points de droit qui devaient être

soumis à la considération des commissaires, afin de déterminer "la valeur des droits de la Couronne, du seigneur et des censitaires." Ces questions de droit étaient posées d'une manière abstraite par le procureur-général; les seigneurs et les censitaires étaient autorisés à soumettre des questions supplémentaires ou contre-questions. Les décisions de cette cour spéciale étaient sans appel et faisaient loi.

La Cour Seigneuriale s'assembla le 4 septembre 1855, sous la présidence de Sir L. H. LaFontaine. (1) Elle rendit jugement au mois de mai 1856. Elle marqua la limite des droits et des devoirs des seigneurs et des censitaires.

D'après ce jugement, il résulte : 1o. Que depuis l'arrêt de 1711, les seigneurs étaient obligés de concéder leurs terres; 2o. Qu'ils devaient les concéder à titre de redevances; 3o. Que ni la loi, ni l'usage n'avait fixé le taux des cens et rentes, excepté dans le cas d'une concession par le gouverneur et l'intendant sur le refus du seigneur; 4o. Que les cens et rentes doivent être maintenus conformément aux stipulations portées dans les contrats de concession; 5o. Que les seigneurs n'avaient aucun droit dans les rivières navigables, à moins qu'ils n'en eussent un titre spécial; 6o. Que quand ils avaient un pareil titre, ils pouvaient sous-inféoder ou accenser ces droits à titre de redevances; 7o. Que les rivières non-navigables forment partie du domaine privé, et suivent la propriété, en quelques mains qu'elle passe; 8o. Que sur les terres concédées, les rivières non-navigables appartiennent aux censitaires, et que, dans ce cas, la réserve qui en serait faite serait illégale; 9o. Que depuis l'arrêt de 1686, la banalité en Canada est légale et universelle, et consiste, pour les seigneurs, dans l'obligation de construire des moulins, et pour les censitaires, dans l'obligation d'y porter moudre leurs grains pour la consommation de leurs famille; 10o. Que le droit d'empêcher la construction de moulins à farine était un accessoire du droit de banalité, qu'il était destiné à protéger; 11o. Que telle prohibition ne donne pas lieu à une indemnité, le droit principal étant payé; 12o. Que toutes charges, réserves, prohibition, qu'on ne peut comprendre sous le terme de "redevances," et qui aurait l'effet de retenir partie du domaine utile, sont illégales et nulles; 13o. Que l'imposition des journées de corvée est légale; 14o. Qu'il y a lieu à constater l'augmentation de la valeur des terres non-concédées, données aux seigneurs

(1) La Cour Seigneuriale fut composée de Sir L. H. LaFontaine, Président, et des Juges Bowen, Aylwin, Duval, Caron, Day, Smith, Vanfelson, Mondelet, Meredith, Sheit, Morin et Badgley.

en franc-aleu ; 15o. Que les actes impériaux, communément appelés l'acte du commerce du Canada et l'acte des tenures, ne limitent point l'opération de l'acte seigneurial de 1854 ; 16o. Que les seigneuries concédées avant et depuis la conquête, sont également sujettes à l'opération de cet acte, sauf le cas de commutation en franc et commun soccage duement effectuée, quant aux terres non-concédées ; 17o. Qu'il sera permis aux intéressés de produire toutes espèces de preuves légales devant les commissaires à l'appui de leurs prétentions. (1)

Ces points de loi étant réglés, les commissaires, se guidant sur ces décisions, procédèrent à la confection du cadastre, c'est-à-dire à l'estimation de la banalité, des lods et ventes et autres charges accordées aux seigneurs. Les travaux et les décisions des commissaires étaient sujets au contrôle d'une Cour de Révision composée de trois d'entre eux. Les cadastres furent terminés en grande partie en 1859, mais tout le travail ne fut completé que trois ans plus tard.

L'acte seigneurial établissait, en outre, un fonds évalué à \$1,500,000, et destiné à indemniser les seigneurs de la suppression de leurs droits. On comprend que cette somme ne fut pas suffisante. La mesure seigneuriale coûta à la province plus de dix millions. La législature racheta la banalité, les lods et ventes et autres droits, excepté les cens et rentes qui seuls restèrent à la charge du censitaire. Ce dernier avait encore la liberté de capitaliser ces rentes et libérer ses propriétés de tout droit seigneurial.

Ainsi, la mesure seigneuriale de 1854 eut pour effet médiat de substituer dans la province de Québec une tenure libre à l'ancienne tenure seigneuriale. Elle abolissait ensuite les lods et ventes, lourd impôt par lequel le seigneur réclamait à chaque mutation de propriété le douzième de sa valeur ; la banalité, c'est-à-dire le droit exclusif donné au seigneur de bâtir des moulins dans les limites de la censive et l'obligation du censitaire d'y porter moudre son grain ; le droit de retrait d'après la plus haute enchère, par lequel le seigneur pouvait contraindre l'acheteur, dans les quarante jours qui suivaient la vente, à lui céder la propriété qu'il venait d'acquiescer, lorsqu'elle avait été achetée à bas prix. L'acte de 1854 abolit encore toutes ces charges, réserves et servitudes par lesquelles les seigneurs prenaient possession des rivières et des grèves, imposaient des journées de corvée, s'emparaient, sans indemnité, des

(1) Résumé du jugement par F. R. Angers.

bois de construction, etc., et qui, comme le disait le préambule de l'acte, " pesaient lourdement sur l'industrie et tuait l'esprit d'entreprise."

En 1859, l'acte seigneurial fut amendé ; permission est donnée au seigneur de toucher le capital de ses droits en déduisant 25 par cent sur le montant ainsi capitalisé.

L'acte seigneurial compilé avec tous les actes antérieurs en force, ainsi que l'amendement de 1859, sont refondus au ch. 41 des S. R. B.-C., aux biens-fonds et droits fonciers.

Telle fut la féodalité en Canada, telle fut sa fin. Son passage dura l'espace de trois siècles. Les rois de France, qui nous l'avaient imposée, empruntant aux institutions nationales ce vestige du passé, virent en elle un puissant moyen de colonisation. Elle était, dans l'esprit des ministres du monarque français, le seul moyen efficace de défricher, cultiver et mettre en valeur le sol de la Nouvelle-France. Les seigneurs canadiens avaient autant de devoirs à remplir que de droits à exercer. S'ils étaient de hauts justiciers ayant fourche patibulaire, il leur fallait être avant tout des colons, s'occupant non-seulement de défricher, mais encore de faire défricher. Leur premier devoir était de *peupler* et de faire *habiter* la colonie par autant de monde que possible. Jamais seigneur en Europe n'eut des devoirs d'une telle nature et dont l'accomplissement était si rigoureusement exigé que la confiscation ou le *retranchement* punissait le réfractaire.

Le seigneur suzerain retranchait de la concession les terres que son vassal n'avait pas fait défricher et les donnait à d'autres seigneurs d'une nouvelle fabrique. Les armes de la féodalité canadienne ont donc été la hache et la cognée, et les *éclairpis* dans la forêt, le premier titre de noblesse de nos seigneurs. Ainsi, en introduisant le système féodal en Canada, les rois de France n'avaient pas eu l'idée d'y établir une aristocratie ; ils voulaient seulement favoriser la colonisation et l'établissement facile et rapide des terres incultes.

Ce n'est donc pas le moment de discuter ici la valeur de ce système. Avant de le désapprouver, il faudrait passer condamnation sur toute la politique coloniale de la France monarchique ; or, le système entier reposait sur des bases fausses. La tenure seigneuriale n'était qu'un chaînon à la longue chaîne des abus, des monopoles et des privilèges ; qu'un simple rouage à cette lourde machine politique que le temps a relégué dans les ombres du passé.

LE PAYS DES FOURRURES

(suite)

CHAPITRE VI

UN DUEL DE WAPITIS

L'expédition avait franchi une distance de deux cents milles depuis son départ du fort Reliance. Les voyageurs, favorisés par de longs crépuscules, courant jour et nuit sur leurs traîneaux, pendant que les attelages les emportaient à toute vitesse, étaient véritablement accablés de fatigue, quand ils arrivèrent aux rives du lac Snure, près duquel s'élevait le fort Entreprise.

Ce fort, établi depuis quelques années seulement par la Compagnie de la baie d'Hudson, n'était en réalité qu'un poste d'approvisionnement de peu d'importance. Il servait principalement de station aux détachements qui accompagnaient les convois de pelletteries venus du lac du Grand-Ours, situé à près de trois cents milles dans le nord-ouest. Une douzaine de soldats en formaient la garde. Le fort n'était composé que d'une maison de bois, entourée d'une enceinte palissadée. Mais, si peu confortable que fût cette habitation, les compagnons du lieutenant Hobson s'y réfugièrent avec plaisir, et pendant deux jours ils s'y reposèrent des premières fatigues de leur voyage.

Le printemps polaire faisait déjà sentir en ce lieu sa modeste influence. La neige fondait par endroits, et les nuits n'étaient déjà plus assez froides pour la glacer à nouveau. Quelques légères mousses, de maigres graminées, verdissaient çà et là, et de petites

fleurs, presque incolores, montraient leur humide corolle entre les cailloux. Ces manifestations de la nature, à demi réveillée après la longue nuit de l'hiver, plaisaient au regard endolori par la blancheur des neiges, que charmait l'apparition de ces rares spécimens de la flore arctique.

Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson mirent à profit leurs loisirs pour visiter les rives du petit lac. Tous les deux ils comprenaient la nature et l'admiraient avec enthousiasme. Ils allaient donc, de compagnie, à travers les glaçons éboulés et les cascades qui s'improvisaient sous l'action des rayons solaires. La surface du lac Snure était prise encore. Nulle fissure n'indiquait une prochaine débâcle. Quelques icebergs en ruine hérissaient sa surface, affectant des formes pittoresques du plus étrange effet, surtout quand la lumière, s'irisant à leurs arêtes, en variait les couleurs. On eût dit les morceaux d'un arc-en-ciel brisé par une main puissante, et qui s'entre-croisaient sur le sol.

— « Ce spectacle est vraiment beau ! monsieur Hobson, répétait Mrs. Paulina Barnett. Ces effets de prisme se modifient à l'infini, selon la place que l'on occupe. Ne vous semble-t-il, pas comme à moi, que nous sommes penchés sur l'ouverture d'un immense kaléidoscope ? Mais peut-être êtes-vous déjà blasé sur ce spectacle si nouveau pour moi ?

— Non, madame, répondit le lieutenant. Bien que je sois né sur ce continent et quoique mon enfance et ma jeunesse s'y soient passées tout entières, je ne me rassasie jamais d'en contempler les beautés sublimes. Mais si votre enthousiasme est déjà grand, lorsque le soleil verse sa lumière sur cette contrée, c'est-à-dire quand l'astre du jour a déjà modifié l'aspect de ce pays, que sera-t-il lorsqu'il vous sera donné d'observer ces territoires au milieu des grands froids de l'hiver ? Je vous avouerai, madame, que le soleil, si précieux aux régions tempérées, me gâte un peu mon continent arctique !

— Vraiment, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett en souriant à l'observation du lieutenant. J'estime pourtant que le soleil est un excellent compagnon de route, et qu'il ne faut pas se plaindre de la chaleur qu'il donne, même aux régions polaires.

— Ah ! madame, répondit Jasper Hobson, je suis de ceux qui pensent qu'il vaut mieux visiter la Russie pendant l'hiver, et le Sahara pendant l'été. On voit alors ces pays sous l'aspect qui les caractérise. Non ! le soleil est un astre des hautes zones et des pays chauds. A trente degrés du pôle, il n'est véritablement plus à sa place ! Le ciel de cette contrée, c'est le ciel pur et froid de l'hiver, ciel tout constellé, qu'enflamme parfois l'éclat d'une aurore

boréale. C'est ici le pays de la nuit, non celui du jour, madame, et cette longue nuit du pôle vous réserve des enchantements et des merveilles.

—Monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, avez-vous visité les zones tempérées de l'Europe et de l'Amérique ?

—Oui, madame, et je les ai admirées comme elles méritent de l'être. Mais c'est toujours avec une passion plus ardente, avec un enthousiasme nouveau, que je suis revenu à ma terre natale. Je suis l'homme du froid, et, véritablement, je n'ai aucun mérite à le braver. Il n'a pas prise sur moi, et, comme les Esquimaux, je puis vivre pendant des mois entiers dans une maison de neige.

—Monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, vous avez une manière de parler de ce redoutable ennemi, qui réchauffe le cœur ! J'espère bien me montrer digne de vous, et, si loin que vous alliez braver le froid du pôle, nous irons le braver ensemble.

—Bien, madame, bien, et puissent tous ces compagnons qui me suivent, ces soldats et ces femmes, se montrer aussi résolus que vous l'êtes ! Dieu aidant, nous irions loin alors !

—Mais vous ne pouvez vous plaindre de la façon dont ce voyage a commencé, fit observer la voyageuse. Jusqu'ici, pas un accident ! Un temps propice à la marche des traîneaux ! Une température supportable ! Tout nous réussit.

—Sans doute, madame, répondit le lieutenant, mais précisément ce soleil, que vous admirez tant, va bientôt multiplier les fatigues et les obstacles sous nos pas.

—Que voulez-vous dire, monsieur Hobson ?

—Je veux dire que sa chaleur aura avant peu changé l'aspect et la nature du pays, que la glace fondue ne présentera plus une surface favorable au glissement des traîneaux, que le sol redeviendra raboteux et dur, que nos chiens haletants ne nous enlèveront plus avec la rapidité d'une flèche, que les rivières et les lacs vont reprendre leur état liquide, et qu'il faudra les tourner ou les passer à gué. Tous ces changements, madame, dus à l'influence solaire, se traduiront par des retards, des fatigues, des dangers, dont les moindres sont ces neiges friables qui fuient sous le pied, ou ces avalanches qui se précipitent du sommet des montagnes de glace ! Oui, voilà ce que nous vaudra ce soleil qui chaque jour s'élève de plus en plus au-dessus de l'horizon ! Rappelez-vous bien ceci, madame ! Des quatre éléments de la cosmogonie antique, un seul ici, l'air, nous est utile, nécessaire, indispensable. Mais les trois autres, la terre, le feu et l'eau, ils ne devraient pas exister pour nous ! Ils sont contraires à la nature même des régions polaires ! "

Le lieutenant exagérait sans doute. Mrs. Paulina Barnett aurait

pu facilement retorquer cette argumentation, mais il ne lui déplaisait pas d'entendre Jasper Hobson s'exprimer avec cette ardeur. Le lieutenant aimait passionnément le pays vers lequel les hasards de sa vie de voyageuse la conduisaient en ce moment, et c'était une garantie qu'il ne reculerait devant aucun obstacle.

Et, cependant, Jasper Hobson avait raison lorsqu'il s'en prenait au soleil des embarras à venir. On le vit bien quand, trois jours après, le 4 mai, le détachement se mit en route. Le thermomètre, même aux heures les plus froides de la nuit, se maintenait constamment au-dessus de trente-deux degrés. (1) Les vastes plaines subissaient un dégel complet. La nappe blanche s'en allait en eau. Les aspérités d'un sol fait de roche de formation primitive se trahissaient par des chocs multipliés qui secouaient les traîneaux et, par contre-coup, les voyageurs. Les chiens, par la rudesse du tirage, étaient forcés de s'en tenir à l'allure du petit trot, et on eût pu sans danger, maintenant, remettre les guides à la main imprudente du caporal Joliffe. Ni ses cris ni les excitations du fouet n'auraient pu imprimer aux attelages surmenés une vitesse plus grande.

Il arriva donc que, de temps en temps, les voyageurs diminuèrent la charge des chiens en faisant une partie de la route à pied. Ce mode de locomotion convenait, d'ailleurs, aux chasseurs du détachement, qui s'élevaient insensiblement vers les territoires plus giboyeux de l'Amérique anglaise. Mrs. Paulina Barnett et sa fidèle Madge suivaient ces chasses avec un intérêt marqué. Thomas Black affectait, au contraire, de se désintéresser absolument de tout exercice cynégétique. Il n'était pas venu jusqu'en ces contrées lointaines dans le but de chasser le wison ou l'hermine, mais uniquement pour observer la lune, à ce moment précis où elle couvrirait de son disque le disque du soleil. Aussi, quand l'astre des nuits paraissait au-dessus de l'horizon, l'impatient astronome le dévorait-il des yeux. Ce qui provoqua le lieutenant à lui dire un jour :

“Hein ! monsieur Black ! si, par impossible, la lune manquait au rendez-vous du 18 juillet 1860, voilà qui serait désagréable pour vous !

—Monsieur Hobson, répondit gravement l'astronome, si la lune se permettait un tel manque de convenances, je l'attaquerais en justice ! ”

Les principaux chasseurs du détachement étaient les soldats

(1) Ce chiffre du thermomètre Fahrenheit correspond au zéro du thermomètre centigrade.

Marbre et Sabine, tous les deux passés maîtres dans leur métier. Ils y avaient acquis une adresse sans égale, et les plus habiles Indiens ne leur en auraient pas remontré pour la vivacité de l'œil et l'habileté de la main. Ils étaient trappeurs et chasseurs tout à la fois ; ils connaissaient tous les appareils ou engins au moyen desquels on peut s'emparer des martres, des loutres, des loups, des renards, des ours, etc. Aucune ruse ne leur était inconnue. Hommes adroits et intelligents, que ce Marbre et ce Sabine, et le capitaine Craventy avait sagement fait en les adjoignant au détachement du lieutenant Hobson.

Mais, pendant la marche de la petite troupe, ni Marbre ni Sabine n'avaient le loisir de dresser des pièges. Ils ne pouvaient s'écarter que pendant une heure ou deux, au plus, et devaient se contenter du seul gibier qui passait à la portée de leur fusil. Cependant, ils furent assez heureux pour tuer un de ces grands ruminants de la faune américaine qui se rencontrent rarement sous une latitude aussi élevée.

Un jour, dans la matinée du 15 mai, les deux chasseurs, le lieutenant Hobson et Mrs. Paulina Barnett, s'étaient portés à quelques milles dans l'est de l'itinéraire. Marbre et Sabine avaient obtenu de leur lieutenant la permission de suivre quelques traces fraîches qu'ils venaient de découvrir, et non-seulement Jasper Hobson les y autorisa, mais il voulut les suivre lui-même, en compagnie de Mrs. Paulina Barnett.

Ces empreintes étaient évidemment dues au passage récent d'une demi-douzaine de daims de grande taille. Pas d'erreur possible. Marbre et Sabine étaient affirmatifs sur ce point, et, au besoin, ils auraient pu nommer l'espèce à laquelle appartenaient ces ruminants.

— La présence de ces animaux en cette contrée semble vous surprendre, monsieur Hobson ? demanda Mrs. Paulina Barnett au lieutenant.

— En effet, madame, répondit Jasper Hobson, et il est rare de rencontrer de telles espèces au-delà du cinquante-septième degré de latitude. Quand nous les chassons, c'est seulement au sud de l'Esclave, là où se rencontrent, avec des pousses de saule et de peuplier, certaines roses sauvages dont les daims sont très-friands.

— Il faut alors admettre que ces ruminants, aussi bien que les animaux à fourrures, traqués par les chasseurs, s'enfuient maintenant vers des territoires plus tranquilles.

— Je ne vois d'autre explication de leur présence à la hauteur du soixante-cinquième parallèle, répondit le lieutenant, en admet-

tant toutefois que nos deux hommes ne se soient pas mépris sur la nature et l'origine de ces empreintes.

—Non, mon lieutenant, répondit Sabine, non ! Marbre et moi, nous ne nous sommes pas trompés. Ces traces ont été laissées sur le sol par ces daims que, nous autres chasseurs, nous appelons des daims rouges, et dont le nom indigène est "wapiti."

—Cela est certain, ajouta Marbre. De vieux trappeurs comme nous ne s'y laisseraient pas prendre. D'ailleurs, mon lieutenant, entendez-vous ces sifflements singuliers ?

Jasper Hobson et ses compagnons étaient arrivés, en ce moment, à la base d'une petite colline dont les pentes, à peu près dépourvues de neige, étaient praticables. Ils se hâtèrent d'y monter, tandis que les sifflements signalés par Marbre se faisaient entendre avec une certaine intensité. Des cris, semblables au braiement de l'âne, s'y mêlaient parfois et prouvaient que les chasseurs ne s'étaient pas mépris.

Jasper Hobson, Mrs. Paulina Barnett, Marbre et Sabine, parvenus au sommet de la colline, portèrent leurs regards sur la plaine qui s'étendait vers l'est. Le sol accidenté était encore blanc par certaines places, mais une légère teinte verte tranchait en maint endroit avec les éblouissantes plaques de neige. Quelques arbustes décharnés grimaçaient çà et là. A l'horizon, de grands icebergs, nettement découpés, se profilaient sur le fond grisâtre du ciel.

"Des wapitis ! des wapitis ! les voilà ! s'écrièrent d'une commune voix Sabine et Marbre, en indiquant à un quart de mille dans l'est un groupe compact d'animaux très-aisément reconnaissables.

—Mais que font-ils, demanda Mrs. Paulina Barnett ?

—Ils se battent, madame, répondit Jasper Hobson. C'est assez leur coutume, quand le soleil du pôle leur échauffe le sang ! Encore un effet déplorable de l'astre radieux !"

De la distance à laquelle ils se trouvaient, Jasper Hobson, Mrs. Paulina Barnett et leurs compagnons pouvaient facilement distinguer le groupe des wapitis. C'étaient de magnifiques échantillons de cette famille de daims que l'on connaît sous les noms variés de cerfs à cornes rondes, cerfs américains, biches, élans gris et élans rouges. Ces bêtes élégantes avaient les jambes fines. Quelques poils rougeâtres, dont la couleur devait s'accroître encore pendant la saison chaude, parsemaient leurs robes brunes. A leurs cornes blanches, qui se développaient superbement, on reconnaissait en eux des mâles farouches, car les femelles sont absolument dépourvues de cet appendice. Ces wapitis étaient autrefois répandus sur tous les territoires de l'Amérique septentrionale, et les Etats de

L'Union en recélaient un grand nombre. Mais, les défrichements s'opérant de toutes parts, les forêts tombant sous la hache de pionniers, le wapiti dut se réfugier dans les paisibles districts du Canada. Là encore, la tranquillité lui manqua bientôt, et il dut fréquenter plus spécialement les abords de la baie d'Hudson. En somme, le wapiti est plutôt un animal des pays froids, cela est certain ; mais, ainsi que l'avait fait observer le lieutenant, il n'habite pas ordinairement les territoires situés au delà du cinquante-septième parallèle. Donc ceux-ci s'étaient élevés si haut que pour fuir les Chippeways, qui leur faisaient une guerre à outrance, et retrouver cette sécurité qui ne manque jamais au désert.

Cependant, le combat des wapitis se poursuivait avec acharnement. Ces animaux n'avaient point aperçu les chasseurs, dont l'intervention n'aurait probablement point arrêté leur lutte. Marbre et Sabine, qui savaient bien à quels aveugles combattants ils avaient affaire, pouvaient donc s'approcher sans crainte et tirer à loisir.

La proposition en fut faite par le lieutenant Hobson.

—Faites excuse, mon lieutenant, répondit Marbre. Épargnons notre poudre et nos balles. Ces bêtes-là jouent un jeu à s'entre-tuer, et nous arriverons toujours à temps pour relever les vaincus.

—Est-ce que ces wapitis ont une valeur commerciale ! demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Oui, madame, répondit Jasper Hobson, et leur peau, qui est moins épaisse que celle de l'élan proprement dit, forme un cuir très-estimé. En frottant cette peau avec la graisse et la cervelle même de l'animal, on la rend extrêmement souple, et elle supporte également bien la sécheresse et l'humidité. Aussi les Indiens recherchent-ils avec soin toutes les occasions de se procurer des peaux de wapitis.

—Mais leur chair ne donne-t-elle pas une venaison excellente ?

—Médiocre, répondit le lieutenant, fort médiocre en vérité. Cette chair est dure, d'un goût peu savoureux ; sa graisse se fige immédiatement dès qu'elle est retirée du feu et s'attache aux dents. C'est donc une chair peu estimée, et qui est certainement inférieure à celle des autres daims. Cependant, faute de mieux, pendant les jours de disette, on en mange, et elle nourrit son homme tout comme une autre."

Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson s'entretenaient ainsi depuis quelques minutes, lorsque la lutte des wapitis se modifia subitement. Ces ruminants avaient-ils satisfait leur colère ! Avaient-ils aperçu les chasseurs et sentaient-ils un danger prochain ? Quoi qu'il en fût, au même moment, à l'exception de deux wapitis de haute taille, toute la troupe s'enfuit vers l'est avec une vitesse sans

égale. En quelques instants ces animaux avaient disparu, et le cheval le plus rapide n'aurait pu les rejoindre.

Mais deux daims, superbes à voir, étaient restés sur le champ de bataille, crâne baissé, cornes contre cornes, jambes de l'arrière-train puissamment arc-boutées, ils se faisaient tête l'un à l'autre. Semblables à deux lutteurs qui n'abandonnent plus prise dès qu'ils sont parvenus à se saisir, ils ne se lâchaient pas, et pivotaient sur leurs jambes de devant, comme s'ils eussent été rivés l'un à l'autre.

— Quel acharnement ! s'écria Mrs. Paulina Barnett.

— Oui, répondit Jasper Hobson. Ce sont des bêtes rancunières que ces wapitis, et elles vident là, sans doute, une ancienne querelle !

— Mais ne serait-ce pas le moment de les approcher, tandis que la rage les aveugle ? demanda la voyageuse.

— Nous avons le temps, madame, répondit Sabine, et ces daims-là ne peuvent plus nous échapper ! Nous serions à trois pas d'eux, le fusil à l'épaule et le doigt sur la gâchette, qu'ils ne quitteraient pas la place !

— Vraiment ?

— En effet, dit Jasper Hobson, qui avait regardé plus attentivement les deux combattants après l'observation du chasseur, et, soit de notre main, soit par la dent des loups, ces wapitis mourront tôt ou tard à l'endroit même qu'ils occupent en ce moment.

— Je ne comprends pas ce qui vous fait parler ainsi, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett.

— Eh bien, approchez, madame, répondit le lieutenant. Ne craignez point d'effaroucher ces animaux. Ainsi que vous l'a dit notre chasseur, ils ne peuvent plus s'enfuir."

Mrs. Paulina Barnett, accompagnée de Sabine, de Marbre et du lieutenant, descendit la colline. Quelques minutes lui suffirent à franchir la distance qui la séparait du théâtre du combat. Les wapitis n'avaient pas bougé. Ils se poussaient simultanément de la tête, comme deux béliers en lutte, mais ils semblaient inséparablement liés l'un à l'autre.

En effet, dans l'ardeur du combat, les cornes des deux wapitis s'étaient tellement enchevêtrées, qu'elles ne pouvaient plus se dégager, à moins de se rompre. C'est un fait qui se produit souvent, et sur les territoires de chasse, il n'est pas rare de rencontrer ces appendices branchus gisant sur le sol et enlacés les uns aux autres. Les animaux, ainsi pris, ne tardent pas à mourir de faim, ou ils deviennent facilement la proie des fauves.

Deux balles terminèrent le combat des wapitis. Marbre et Sabine, les dépouillant séance tenante, conservèrent leur peau, qu'ils

devaient préparer plus tard, et abandonnèrent aux loups et aux ours un monceau de chair saignant.

CHAPITRE VII.

LE CERCLE POLAIRE.

L'expédition continua de s'avancer vers le nord-ouest, mais le tirage des traîneaux sur ce sol inégal fatiguait extrêmement les chiens. Ces courageuses bêtes ne s'emportaient plus, elles que la main de leurs conducteurs avait tant de peine à contenir au début du voyage. On ne pouvait obtenir des attelages surmenés plus de huit à dix milles par jour. Cependant, Jasper Hobson pressait autant que possible la marche de son détachement. Il avait hâte d'arriver à l'extrémité du lac du Grand-Ours et d'atteindre le fort Confidence. Là, en effet, il comptait recueillir quelques renseignements utiles à son expédition. Les Indiens qui fréquentent les rives septentrionales du lac avaient-ils déjà parcouru les parages voisins de la mer ? L'océan Arctique était-il libre à cette époque de l'année ? C'étaient là de graves questions, qui, résolues affirmativement, pouvaient fixer le sort de la nouvelle factorerie.

La contrée que la petite troupe traversait alors était capricieusement coupée d'un grand nombre de cours d'eau, pour la plupart tributaires de deux fleuves importants qui, coulant du sud au nord, vont se jeter dans l'océan Glacial arctique, à l'ouest, le fleuve Mackensie, à l'est, la Coppermine-river. Entre ces principales artères se dessinaient des lacs, des lagons, des étangs nombreux. Leur surface, maintenant dégelée, ne permettait déjà plus aux traîneaux de s'y aventurer. Dès lors, nécessité de les tourner, ce qui accroissait considérablement la longueur de la route. Décidément, il avait raison, le lieutenant Hobson. L'hiver est la véritable saison de ces pays hyperboréens, car il les rend plus aisément praticables. Mrs. Paulina Barnett devait le reconnaître un plus d'une occasion.

Cette région, comprise dans la Terre maudite, était, d'ailleurs, absolument déserte, comme le sont presque tous les territoires septentrionaux du continent américain. On a calculé, en effet, que la moyenne de la population n'y donne pas un habitant par dix milles carrés. Ces habitants, sont, sans compter les indigènes déjà très-raréfiés, quelques milliers d'agents ou de soldats apparte-

nant aux diverses Compagnies de fourrures. Cette population est plus généralement massée sur les districts du sud et aux environs des factoreries. Aussi nulle empreinte de pas humains ne fut-elle relevée sur la route du détachement. Les traces conservés sur le sol friable appartenaient uniquement aux ruminants et aux rongeurs. Quelques ours furent aperçus, animaux terribles quand ils appartiennent aux espèces polaires. Toutefois, la rareté de ces carnassiers étonnait Mrs. Paulina Barnett. La voyageuse pensait, en s'en rapportant aux récits des hiverneurs, que les régions arctiques devaient être très-fréquentées par ces redoutables animaux, puisque les naufragés ou les baleiniers de la baie de Baffin, aussi bien que ceux du Groënland et du Spitzberg, sont journellement attaqués par eux, et, ici, c'est à peine si quelques-uns se montraient au large du détachement.

“ Attendez l'hiver, madame, lui répondit le lieutenant Hobson, attendez le froid qui engendre la faim, et peut-être serez-vous servie à souhait ! ”

Cependant, après un fatigant et long parcours, le 23 mai, la petite troupe était enfin arrivée sur la limite du Cercle polaire. On sait que ce parallèle, éloigné de 23° 27' 57" du pôle nord, forme cette limite mathématique à laquelle s'arrêtent les rayons solaires, lorsque l'astre radieux décrit son arc dans l'hémisphère opposé. A partir de ce point, l'expédition entrait donc franchement sur les territoires des régions arctiques.

Cette latitude avait été relevée soigneusement au moyen des instruments très-précis que l'astronome Thomas Black et Jasper Hobson maniaient avec une égale habileté. Mrs. Paulina Barnett, présente à l'opération, apprit avec satisfaction qu'elle allait enfin franchir le cercle polaire. Amour-propre de voyageuse, bien admissible, en vérité.

“ Vous avez déjà passé les deux tropiques dans vos précédents voyages, madame, lui dit le lieutenant, et vous voilà aujourd'hui sur la limite du Cercle polaire. Peu d'explorateurs se sont ainsi aventurés sous des zones si différentes ! Les uns ont, pour ainsi dire, la spécialité des terres chaudes, et l'Afrique et l'Australie, principalement, forment le champ de leurs investigations. Tels les Barth, les Burton, les Livingstone, les Speek, les Douglas, les Stuart. D'autres, au contraire, se passionnent pour ces régions arctiques, encore si imparfaitement connues, les Mackenzie, les Franklin, les Penny, les Kane, les Parry, les Raë, dont nous suivons en ce moment les traces. Il convient donc de féliciter Mrs. Paulina Barnett d'être une voyageuse si cosmopolite.

— Il faut tout voir, ou du moins tenter de tout voir, monsieur

Hobson, répondit la voyageuse. Je crois que les difficultés et les périls sont à peu près partout les mêmes, sous quelque zone qu'ils se présentent. Si nous n'avons pas à craindre sur ces terres arctiques les fièvres des pays chauds, l'insalubrité des hautes températures et la cruauté des tribus de race noire, le froid n'est pas un ennemi moins redoutable. Les animaux féroces se rencontrent sous toutes les latitudes, et les ours blancs, j'imagine, n'accueillent pas mieux les voyageurs que les tigres du Thibet et les lions de l'Afrique. Donc, au-delà des Cercles polaires, mêmes dangers, mêmes obstacles qu'entre les deux tropiques. Il y a là des régions qui se défendront longtemps contre les plus audacieuses tentatives des explorateurs.

—Sans doute, madame, répondit Jasper Hobson, mais j'ai lieu de penser que les contrées hyperboréennes résisteront plus longtemps. Au milieu des régions tropicales, ce sont principalement les indigènes dont la présence forme le plus insurmontable obstacle, et je sais combien de voyageurs ont été victimes de ces barbares africains qu'une guerre civilisatrice réduira nécessairement un jour ! Mais dans les contrées arctiques ou antarctiques, au contraire, ce ne sont point les habitants qui arrêtent l'explorateur, c'est la nature elle-même, c'est l'infranchissable banquise, c'est le froid, le cruel froid, qui paralyse les forces humaines !

—Vous croyez donc, monsieur Hobson, que la zone torride aura été fouillée jusque dans ses territoires les plus secrets en Afrique et en Australie, avant que la zone glaciale ait été parcourue tout entière ?

—Oui, madame, répondit le lieutenant, et cette opinion me semble basée sur les faits. Les plus audacieux découvreurs des régions arctiques, Parry, Penny, Franklin, MacClure, Kane, Morton, ne se sont pas élevés au-dessus du quatre-vingt-troisième parallèle, restant ainsi à plus de sept degrés du pôle. Au contraire, l'Australie a été plusieurs fois explorée du sud au nord par l'intrépide Stuart, et l'Afrique même—si redoutable à qui l'affronte—fut totalement traversée par le docteur Livingstone depuis la baie de Loanga jusqu'aux embouchures de Zambèze. On a donc le droit de penser que les contrées équatoriales sont plus près d'être reconnues géographiquement que les territoires polaires.

—Croyez-vous, monsieur Hobson, demanda Mrs. Paulina Barnett, que l'homme puisse jamais atteindre le pôle même ?

—Sans aucun doute, madame, répondit Jasper Hobson,—ou la femme, ajouta-t-il en souriant. Cependant, il me semble que les moyens employés jusqu'ici par les navigateurs afin de s'élever jusqu'à ce point, auquel se croisent tous les méridiens du globe,

doivent être absolument modifiés. On parle de la mer libre que quelques observateurs auraient entrevue. Mais cette mer, dégagée de glaces, si elle existe toutefois, est difficile à atteindre, et nul ne peut assurer, avec preuves à l'appui, qu'elle s'étende jusqu'au pôle. Je pense, d'ailleurs, que la mer libre créerait plutôt une difficulté qu'une facilité aux explorateurs. Pour moi, j'aimerais mieux avoir à compter, pendant toute la durée du voyage, sur un terrain toujours solide, qu'il fût fait de roc ou de glace. Alors, au moyen d'expéditions successives, je ferais établir des dépôts de vivres et de charbons de plus en plus rapprochés du pôle, et de cette façon, avec beaucoup de temps, beaucoup d'argent, peut-être en sacrifiant bien des hommes à la solution de ce grand problème scientifique, je crois que j'atteindrais cet inaccessible point du globe.

—Je partage votre opinion, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, et, si jamais vous tentiez l'aventure, je ne craindrais pas de partager avec vous fatigues et dangers, pour aller planter au pôle nord le pavillon du Royaume-Uni ! Mais, en ce moment, tel n'est point notre but.

—En ce moment, non, madame, répondit Jasper Hobson. Toutefois, les projets de la Compagnie une fois réalisés, lorsque le nouveau fort aura été élevé sur l'extrême limite du continent américain, il est possible qu'il devienne un point de départ naturel pour toute expédition dirigée vers le nord. D'ailleurs, si les animaux à fourrures, trop vivement pourchassés, se réfugient au pôle, il faudra bien que nous les suivions jusque-là !

—A moins que cette coûteuse mode des fourrures ne passe enfin, répondit Mrs. Paulina Barnett.

—Ah ! madame, s'écria le lieutenant, il se trouvera toujours quelque jolie femme qui aura envie d'un manchon de zibeline ou d'une pèlerine de vison, et il faudra bien la satisfaire !

—Je le crains, répondit en riant la voyageuse, et il est probable, en effet, que le premier découvreur du pôle n'aura atteint ce point qu'à la suite d'une martre ou d'un renard argenté !

—C'est ma conviction, madame, reprit Jasper Hobson. La nature humaine est ainsi faite, et l'appât du gain entraînera toujours l'homme plus loin et plus vite que l'intérêt scientifique.

—Quoi ! c'est vous qui parlez ainsi, vous, monsieur Hobson !

—Mais ne suis-je pas un simple employé de la Compagnie de la baie d'Hudson, madame, et la Compagnie fait-elle autre chose que de risquer ses capitaux et ses agents dans l'unique espoir d'accroître ses bénéfices ?

—Monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett, je crois vous connaître assez pour affirmer qu'au besoin vous sauriez vous dé-

vouer corps et âme à la science. S'il fallait dans un intérêt purement géographique vous élever jusqu'au pôle, je suis assurée que vous n'hésiteriez pas. Mais, ajouta-t-elle en souriant, c'est là une grosse question dont la solution est bien éloignée. Pour nous, nous ne sommes encore arrivés qu'au Cercle polaire, et j'espère bien que nous le franchirons sans trop de difficultés.

—Je ne sais trop, madame, répondit Jasper Hobson, qui, en ce moment, observait attentivement l'état de l'atmosphère. Le temps depuis quelques jours devient menaçant. Voyez la teinte uniformément grise du ciel. Toutes ces brumes ne tarderont pas à se résoudre en neige, et, pour peu que le vent se lève, nous pourrions bien être battus par quelque grosse tempête. J'ai vraiment hâte d'être arrivé au lac du Grand-Ours.

—Alors, monsieur Hobson, répondit Mrs. Paulina Barnett en se levant, ne perdons pas de temps, et donnez-nous le signal du départ."

Le lieutenant ne demandait point à être stimulé. Seul, ou accompagné d'hommes énergiques comme lui, il eût poursuivi sa marche en avant, sans perdre ni une nuit ni un jour. Mais il ne pouvait obtenir de tous ce qu'il eût obtenu de lui-même. Il lui fallait nécessairement compter avec les fatigues des autres, s'il ne faisait aucun cas des siennes. Ce jour-là donc, par prudence, il accorda quelques heures de repos à sa petite troupe, qui, vers trois heures après-midi, reprit la route interrompue.

Jasper Hobson ne s'était point trompé en pressentant un changement prochain dans l'état de l'atmosphère. Ce changement, en effet, ne se fit pas attendre. Pendant cette journée, dans l'après-midi, les brumes s'épaissirent et prirent une teinte jaunâtre d'un sinistre aspect. Le lieutenant était assez inquiet, sans cependant rien laisser paraître de son inquiétude, et, tandis que les chiens de son traîneau le déplaçaient, non sans grandes fatigues, il s'entretenait avec le sergent Long, que ces symptômes d'une tempête ne laissaient pas de préoccuper.

Le territoire que le détachement traversait alors était malheureusement peu propice au glissement des traîneaux. Ce sol, très accidenté, raviné par endroit, tantôt hérissé de gros blocs de granit, tantôt obstrué d'énormes icebergs à peine entamés par le dégel, retardait singulièrement la marche des attelages et la rendait très pénible. Les malheureux chiens n'en pouvaient plus, et le fouet des conducteurs demeurait sans effet.

Aussi le lieutenant et ses hommes furent-ils fréquemment obligés de mettre pied à terre, de renforcer l'attelage épuisé, de pousser à l'arrière des traîneaux, de les soutenir même, lorsque les brus-

ques dénivellements du sol risquaient de les faire choir. C'étaient, on le comprend, d'incessantes fatigues que chacun supportait sans se plaindre. Seul, Thomas Black, absorbé, d'ailleurs, dans son idée fixe, ne descendait jamais de son véhicule, car sa corpulence sè fut mal accommodée de ces pénibles exercices.

Depuis que le Cercle polaire avait été franchi, le sol, on le voit, s'était absolument modifié. Il était évident que quelque convulsion géologique y avait semé ces blocs énormes. Cependant, une végétation plus complète se manifestait maintenant à sa surface. Non-seulement des arbrisseaux et des arbustes, mais aussi des arbres se groupaient sut le flanc des collines, là ou quelque encaissement les abritait contre les mauvais vents du nord. C'étaient invariablement les mêmes essences, des pins, des sapins, des saules, des bouleaux, dont la présence attestait, dans cette terre froide, une certaine force végétative. Jasper Hobson espérait bien que ces produits de la flore arctique ne lui manqueraient pas lorsqu'il serait arrivé sur les limites de la mer Glaciale. Ces arbres, c'était du bois pour construire son fort, du bois pour en chauffer les habitants. Chacun pensait comme lui en observant le contraste que présentait cette région relativement moins aride, et les longues plaines blanches qui s'étendaient entre le lac de l'Esclave et le fort Entreprise.

A la nuit, la brume jaunâtre devint plus opaque. Le vent se leva. Bientôt la neige tomba à gros flocons, et, en quelques instants, elle recouvrit le sol d'une nappe épaisse. En moins d'une heure, la couche neigeuse eut atteint l'épaisseur d'un pied, et comme elle ne se solidifiait plus et restait à l'état de boue liquide, les traîneaux n'avançaient qu'avec une extrême difficulté. Leur avant courbé s'engageait profondément dans la masse molle, qui les arrêtait à chaque instant.

Vers huit heures du soir, le vent commença à souffler avec une violence extrême. La neige, vivement chassée, tantôt précipitée sur le sol, tantôt relevée dans l'air, ne formait plus qu'un épais tourbillon. Les chiens, repoussés par la rafale, aveuglés par les remous de l'atmosphère, ne pouvaient plus avancer. Le détachement suivait alors une étroite gorge, pressée entre de hautes montagnes de glace, à travers laquelle la tempête s'engouffrait avec une incomparable puissance. Des morceaux d'icebergs, détachés par l'ouragan, tombaient dans la passe et en rendaient la traversée fort périlleuse. C'étaient autant d'avalanches partielles, dont la moindre eût écrasé les traîneaux et ceux qui les montaient. Dans de telles conditions, la marche en avant ne pouvait être continuée. Jasper Hobson ne s'obstina pas plus longtemps. Après

avoir pris l'avis du sergent Long, il fit faire halte. Mais il fallait trouver un abri contre "le chasse-neige," qui se déchainait alors. Cela ne pouvait embarrasser des hommes habitués aux expéditions polaires. Jasper Hobson et ses compagnons savaient comment se conduire en de telles conjonctures. Ce n'était pas la première fois que la tempête les surprenait ainsi à quelques centaines de milles des forts de la Compagnie, sans qu'ils eussent une hutte d'Esquimaux ou une cahutte d'Indiens pour abriter leur tête.

"Aux icebergs ! aux icebergs !" criait Jasper Hobson.

Le lieutenant fut compris de tous. Il s'agissait de creuser dans ces masses glacées des "snow-houses," des maisons de neige, ou, pour mieux dire, de véritables trous dans lesquels chacun se blottirait pendant toute la durée de la tempête. Les haches et les couteaux eurent vite fait d'attaquer la masse friable des icebergs. Trois quarts d'heure après, une dizaine de tanières à étroites ouvertures, qui pouvaient contenir chacune deux ou trois personnes, étaient creusées dans l'épais massif. Quant aux chiens, ils avaient été dételés et abandonnés à eux-mêmes. On se fiait à leur sagacité, qui leur ferait trouver sous la neige un abri suffisant.

Avant dix heures, tout le personnel de l'expédition était tapi dans les snow-houses. On s'était groupé par deux ou par trois, chacun suivant ses sympathies. Mrs. Paulina Barnett, Madge et le lieutenant Hobson occupaient la même hutte. Thomas Black et le sergent Long s'étaient fourrés dans le même trou. Les autres à l'ave-nant. Ces retraites étaient véritablement chaudes, sinon confortables, et il faut savoir que les Indiens ou les Esquimaux n'ont pas d'autres refuges, même pendant les plus grands froids. Jasper Hobson et les siens pouvaient donc attendre en sûreté la fin de la tempête, en ayant soin, toutefois, que l'entrée de leur trou ne s'obstruât pas de neige. Aussi avaient-ils pris la précaution de le débayer de demi-heure en demi-heure. Pendant cette tourmente, à peine le lieutenant et ses soldats purent-ils mettre le pied au dehors. Fort heureusement, chacun s'était muni de provisions suffisantes, et l'on put supporter cette existence de castors, sans souffrir ni du froid ni de la faim.

Pendant quarante-huit heures, l'intensité de la tempête continua de s'accroître. Le vent mugissait dans l'étroite passe et découronnait le sommet des icebergs. De grands fracas, vingt fois répétés par les échos, indiquaient à quel point se multipliaient les avalanches. Jasper Hobson pouvait craindre avec raison que sa route entre ces montagnes ne fût, par la suite, hérissée d'obstacles insurmontables. A ces fracas se mêlaient aussi des rugissements sur la nature desquels le lieutenant ne se méprenait pas, et il ne cacha

point à la courageuse Mrs. Paulina Barnett que des ours devaient rôder dans la passe. Mais très-heureusement, ces redoutables animaux, trop occupés d'eux-mêmes, ne découvrirent pas la retraite des voyageurs. Ni les chiens, ni les traîneaux enfouis sous une épaisse couche de neige, n'attirèrent leur attention, et ils passèrent sans songer à mal.

La dernière nuit, celle du 25 au 26 mai, fut plus terrible encore. La violence de l'ouragan devint telle, que l'on put redouter un bouleversement général des icebergs. On sentait, en effet, ces énormes masses trembler sur leur base. Un éboulement eût attendu les malheureux pris dans cet écrasement de montagnes. Les blocs de glace craquaient avec un bruit effroyable, et déjà, par de certaines oscillations, il s'y creusait des failles qui devaient compromettre la solidité. Cependant, aucun éboulement ne se produisit. La masse entière résista, et vers la fin de la nuit, par un de ces phénomènes fréquents dans les contrées arctiques, la violence de la tourmente s'étant épuisée subitement sous l'influence d'un froid assez rigoureux, le calme de l'atmosphère se refit avec les premières lueurs du jour.

CHAPITRE VIII

LE LAC DU GRAND-OURS.

C'était une heureuse circonstance. Ces froids vifs, mais peu durables, qui marquent ordinairement certains jours du mois de mai,—même sur les parallèles de la zone tempérée,—suffirent à solidifier l'épaisse couche de neige. Le sol redevint favorable. Jasper Hobson se remit en route, et le détachement s'élança à sa suite de toute la vitesse des attelages.

La direction de l'itinéraire fut alors légèrement modifiée. Au lieu de se porter directement au nord, l'expédition s'avança vers l'ouest, en suivant pour ainsi dire la courbure du Cercle polaire. Le lieutenant voulait atteindre le fort Confidence, bâti à la pointe extrême du lac du Grand-Ours. Ces quelques jours de froid servirent utilement ses projets ; sa marche fut très-rapide ; aucun obstacle ne se présenta, et le 30 mai sa petite troupe arrivait à la factorerie.

Le fort Confidence et le fort Good-Hope, situés sur la rivière Mackenzie, étaient alors les postes les plus avancés vers le nord

que la Compagnie de la baie d'Hudson possédât à cette époque. Le fort Confidence, bâti à l'extrémité septentrionale du lac du Grand-Ours, point extrêmement important, se trouvait, par les eaux mêmes du lac, glacées l'hiver, libres l'été, en communication facile avec le fort Franklin, élevé à l'extrémité méridionale. Sans parler des échanges journallement opérés avec les Indiens chasseurs de ces hautes latitudes, ces factoreries, et plus particulièrement le fort Confidence, exploitaient les rives et les eaux du Grand-Ours. Ce lac est une véritable mer méditerranéenne, qui s'étend sur un espace de plusieurs degrés en longueur et en largeur. D'un dessin très-irrégulier, étranglé dans sa partie centrale par deux promontoires aigus, il affecte au nord la disposition d'un triangle évasé. Sa forme générale serait à peu près celle de la peau étendue d'un grand ruminant, auquel la tête manquerait tout entière.

C'était à l'extrémité de la " patte droite " qu'avait été construit le fort Confidence, à moins de deux cents milles du golfe du Couronnement, l'un de ces nombreux estuaires qui échancrent si capricieusement la côte septentrionale de l'Amérique. Il se trouvait donc bâti un peu au-dessus du Cercle polaire, mais encore à près de trois degrés de ce soixante-dixième parallèle, au delà duquel la Compagnie de la baie d'Hudson tenait essentiellement à fonder un établissement nouveau.

La fort Confidence, dans son ensemble, reproduisait les mêmes dispositions qui se retrouvaient dans les autres factoreries du sud. Il se composait d'une maison d'officiers, de logements pour les soldats, de magasins pour les pelleteries,—le tout en bois et entouré d'une enceinte palissadée. Le capitaine qui le commandait était alors absent. Il avait accompagné dans l'est un parti Indiens et de soldats qui s'étaient aventurés à la recherche de territoires plus giboyeux. La saison dernière n'avait pas été bonne. Les fourrures de prix manquaient. Toutefois, par compensation, les peaux de loutres, grâce au voisinage du lac, avaient pu être abondamment recueillies ; mais ce stock venait précisément d'être dirigé vers les factoreries centrales du sud, de telle sorte que les magasins du fort Confidence étaient vides en ce moment.

En l'absence du capitaine, ce fut un sergent qui fit à Jasper Hobson les honneurs du fort. Ce sous-officier était précisément le beau-frère du sergent Long, et se nommait Felton. Il se mit entièrement à la disposition du lieutenant, qui, désirant procurer quelque repos à ses compagnons, résolut de demeurer deux ou trois jours au fort Confidence. Les logements ne manquaient pas en l'absence de la petite garnison. Hommes et chiens furent bientôt

installés confortablement. La plus belle chambre de la maison principale fut naturellement réservée à Mrs. Paulina Barnett, qui n'eut qu'à se louer des attentions du sergent Felton.

Le premier soin de Jasper Hobson avait été de demander à Felton si quelque parti d'Indiens du nord ne battait pas en ce moment les rives du Grand-Ours.

—Oui, mon lieutenant, répondit le sergent. On nous a récemment signalé un campement d'Indiens-Lièvres, qui se sont établis sur l'autre pointe septentrionale du lac.

—A quelle distance du fort ? demanda Jasper Hobson.

—A trente milles environ, répondit le sergent Felton. Est-ce qu'il vous conviendrait d'entrer en relation avec ces indigènes ?

—Oui, dit Jasper Hobson. Ces Indiens peuvent me donner d'utiles renseignements sur cette partie du territoire qui confine à la mer polaire, et que termine le cap Bathurst. Si l'emplacement est propice, c'est là que je compte bâtir notre nouvelle factorerie.

—Eh bien, mon lieutenant, répondit Felton, rien n'est plus facile que de se rendre au campement des Lièvres.

—Par la rive du lac ?

—Non, par les eaux mêmes du lac. Elles sont libres en ce moment et le vent est favorable. Nous mettrons à votre disposition un canot, un matelot pour le conduire, et, en quelques heures, vous aurez atteint le campement indien.

—Bien, sergent, dit Jasper Hobson. J'accepte votre proposition, et demain matin, si vous le voulez...

—Quand il vous conviendra, mon lieutenant," répondit le sergent Felton.

Le départ fut fixé au lendemain matin. Lorsque Mrs. Paulina Barnett eut connaissance de ce projet, elle demanda à Jasper Hobson la permission de l'accompagner,—permission qui, on le pense bien, lui fut accordée avec empressement.

Mais il s'agissait d'occuper la fin de cette journée. Mrs. Paulina Barnett, Jasper Hobson, deux ou trois soldats, Madge, Mac Nab et Joliffe, guidés par Felton, allèrent visiter les rives voisines du lac. Ces rives n'étaient point dépouillées de verdure. Les coteaux, alors débarrassés des neiges, se montraient couronnés çà et là d'arbres résineux, de l'espèce des pins écossais. Ces arbres s'élevaient à une quarantaine de pieds au-dessus du sol, et ils fournissaient aux habitants du fort tout le combustible dont ils avaient besoin pendant les longs mois d'hiver. Leurs gros troncs, hérissés de branches flexibles, offraient une nuance grisâtre très-caractérisée. Mais, formant d'épais massifs qui descendaient jusqu'aux rives du lac, uniformément groupés, droits, presque tous d'égale hauteur, ils

donnaient peu de variété au paysage. Entre ces bouquets d'arbres, une sorte d'herbe blanchâtre revêtait le sol et parfumait l'atmosphère de la suave odeur du thym. Le sergent Felton apprit à ses hôtes que cette herbe, très-odorante, portait le nom "d'herbe-encens," nom qu'elle justifiait, d'ailleurs, lorsqu'on la jetait sur des charbons ardents.

Les promeneurs quittèrent le fort, et après avoir franchi quelques centaines de pas, ils arrivèrent près d'un petit port naturel, encaissé dans de hautes roches de granit, qui le défendaient utilement contre le ressac du large. C'est là que s'amarrait la flotille du fort Confidence, consistant en un unique canot de pêche, — celui-là même qui, le lendemain, devait transporter Jasper Hobson et Mrs. Paulina Barnett au campement des Indiens. De ce point, le regard embrassait une grande partie du lac, ses côteaux boisés, ses rives capricieuses, déchiquetées de caps et de criques, ses eaux faiblement ondulées par la brise, et au-dessus desquelles quelques icebergs découpaient encore leur silhouette mobile. Dans le sud, l'œil s'arrêtait sur un véritable horizon de mer, ligne circulaire, nettement tracée par le ciel et l'eau, qui s'y confondaient alors sous l'éclat des rayons solaires.

Ce large espace, occupé par la surface liquide du Grand-Ours, les rives semées de cailloux et de blocs de granit, les talus tapissés, d'herbes, les collines, les arbres qui les couronnaient, offraient partout l'image de la vie végétale et animale. De nombreuses variétés de canards couraient sur les eaux, en jacassant à grand bruit; c'étaient des eiders-ducks, des siffleurs, des arlequins, des "vieilles femmes," oiseaux bavards dont le bec n'est jamais fermé. Quelques centaines de puffins et de guillemots s'enfuyaient à tire-d'aile en toute direction. Sous le couvert des arbres se pavanaient des orfraies, hautes de deux pieds, sortes de faucons dont le ventre est gris-cendré, les pattes et le bec bleus, les yeux jaune-orange. Les nids de ces volatiles, accrochés aux fourches des arbres et formés d'herbes marines, présentaient un volume énorme. Le chasseur Sabine parvint à abattre une couple de ces gigantesques orfraies, dont l'envergure mesurait près de six pieds, — magnifiques échantillons de ces oiseaux voyageurs, exclusivement ichthyophages, que l'hiver chasse jusqu'aux rivages du golfe du Mexique, et que l'été ramène vers les plus hautes latitudes de l'Amérique septentrionale.

Mais ce qui intéressa particulièrement les promeneurs, ce fut la capture d'une loutre, dont la peau valait plusieurs centaines de roubles.

La fourrure de ces précieux amphibiens était autrefois très-recher-

chée en Chine. Mais, si ces peaux ont notablement baissé sur les marchés du Céleste Empire, elles sont encore en grande faveur sur les marchés de la Russie. Là, leur débit est toujours assuré, et à de très-hauts prix. Aussi les commerçants russes, exploitant toutes les frontières du Nouveau-Cornouailles jusqu'à l'océan Arctique, pourchassent-ils incessamment les loutres marines, dont l'espèce tend singulièrement à se raréfier. Telle est la raison pour laquelle ces animaux fuient constamment devant les chasseurs, qui ont dû les poursuivre jusque sur les rivages du Kamtchatka, et dans toutes les îles de l'archipel de Behring.

“ Mais, ajouta le sergent Felton, après avoir donné ces détails à ses hôtes, les loutres américaines ne sont pas à dédaigner, et celles qui fréquentent le lac du Grand-Ours valent encore de deux cent-cinquante à trois cents francs la pièce.”

C'étaient, en effet, des loutres magnifiques que celles qui vivaient sous les eaux du lac. L'un de ces mammifères, adroitement tiré et tué par le sergent lui-même, valait presque les renhydres de Kamtchatka. Cette bête, longue de deux pieds et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'au pied de la queue, avait les pieds palmés, les jambes courtes, le pelage brunâtre, plus foncé au dos, plus clair au ventre, des poils soyeux, longs et luisants.

“ Un beau coup de fusil, sergent ! dit le lieutenant Hobson, qui faisait admirer à Mrs. Paulina Barnett la belle fourrure de l'animal abattu.

—En effet, monsieur Hobson, répondit le sergent Felton, et si chaque jour apportait ainsi sa peau de loutre, nous n'aurions pas à nous plaindre ! Mais que de temps perdu à guetter ces animaux, qui nagent et plongent avec une rapidité extrême ! Ils ne chassent guère que pendant la nuit, et il est très-rare qu'ils se hasardent de jour hors de leur gîte, tronc d'arbre ou cavité de roche, fort difficile à découvrir, même aux chasseurs exercés.

—Et ces loutres deviennent de moins en moins nombreuses ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—Oui, madame, répondit le sergent, et le jour où cette espèce aura disparu, les bénéfices de la Compagnie décroîtront dans une proportion notable. Tous les chasseurs se disputent cette fourrure, et les Américains, principalement, nous font une ruineuse concurrence. Pendant votre voyage, mon lieutenant, n'avez-vous rencontré aucun agent des compagnies américaines ?

—Aucun, répondit Jasper Hobson. Est-ce qu'ils fréquentent ces territoires si élevés en latitude ?

—Assidûment, monsieur Hobson, dit le sergent, et quand ces fâcheux sont signalés, il est bon de se mettre sur ses gardes.

— Ces agents sont-ils donc des voleurs de grand chemin ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

— Non, madame, répondit le sergent, mais ce sont des rivaux redoutables, et quand le gibier est rare, les chasseurs se le disputent à coups de fusil. J'oserais même affirmer que si la tentative de la Compagnie est couronnée de succès, si vous parvenez à établir un fort sur la limite extrême du continent, votre exemple ne tardera pas à être imité par ces Américains, que le Ciel confonde !

— Bah ! répondit le lieutenant, les territoires de chasse sont vastes, et il y a place au soleil pour tout le monde. Quant à nous, commençons d'abord ! Allons en avant, tant que la terre solide ne manquera pas à nos pieds, et que Dieu nous garde ! ”

Après trois heures de promenade, les visiteurs revinrent au fort Confidence. Un bon repas, composé de poisson et de venaison fraîche, les attendait dans la grande salle, et ils firent honneur au dîner du sergent. Quelques heures de causerie dans le salon terminèrent cette journée, et la nuit procura aux hôtes du fort un excellent sommeil.

Le lendemain, 31 mai, Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson étaient sur pied dès cinq heures du matin. Le lieutenant devait consacrer tout ce jour à visiter le campement des Indiens et à recueillir les renseignements qui pouvaient lui être utiles. Il proposa à Thomas Black de l'accompagner dans cette excursion. Mais l'astronome préféra demeurer à terre. Il désirait faire quelques observations astronomiques et déterminer avec précision la longitude et la latitude du fort Confidence. Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson durent donc faire seuls la traversée du lac, sous la conduite d'un vieux marin nommé Norman, qui était depuis de longues années au service de la Compagnie.

Les deux passagers, accompagnés du sergent Felton, se rendirent au petit port, où le vieux Norman les attendait dans son embarcation. Ce n'était qu'un canot de pêche, non ponté, mesurant seize pieds de quille, gréé en cutter, qu'un seul homme pouvait manœuvrer aisément. Le temps était beau. Il ventait une petite brise du nord-est, très-favorable à la traversée. Le sergent Felton dit adieu à ses hôtes, les priant de l'excuser s'il ne les accompagnait pas, mais il ne pouvait quitter la factorerie en l'absence de son capitaine. L'amarre de l'embarcation fut larguée, et le canot, tribord amure, ayant quitté le petit port, fila rapidement sur les fraîches eaux du lac.

Ce voyage n'était véritablement qu'une promenade et une promenade charmante. Le vieux matelot, assez taciturne de sa nature, la barre engagée sous le bras, se tenait silencieux à l'arrière de

l'embarcation. Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson, assis sur les bancs latéraux, examinaient le paysage qui se déployait devant leurs yeux. Le canot prolongeait la côte septentrionale du Grand-Ours à une distance de trois milles environ, de manière à suivre une direction rectiligne. On pouvait donc observer facilement les grandes masses des coteaux boisés, qui s'abaissaient peu à peu vers l'ouest. De ce côté, la religion formant la partie nord du lac semblait être entièrement plane, et la ligne de l'horizon s'y reculait à une distance considérable. Toute cette rive contrastait avec celle qui dessinait l'angle aigu au fond duquel s'élevait le fort Confiance, encadré dans sa légère bordure de sapins verts. On voyait encore le pavillon de la Compagnie, qui se déroulait au sommet du donjon. Vers le sud et l'ouest, les eaux du lac, obliquement frappées par les rayons solaires, resplendissaient par places ; mais ce qui éblouissait le regard, c'étaient ces icebergs mobiles, semblables à des blocs d'argent, dont l'œil ne pouvait soutenir la réverbération. Des glaçons soudés par l'hiver, il ne restait plus aucune trace. Seules, ces montagnes flottantes, que l'astre radieux pouvait à peine dissoudre, semblaient protester contre ce soleil polaire, qui décrivait un arc diurne très-allongé, et auquel la chaleur manquait encore, sinon l'éclat.

Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson causaient de ces choses, échangeant, comme toujours, les pensées que cette étrange nature provoquait en eux. Ils enrichissaient leur esprits de souvenirs, tandis que l'embarcation, ondulant à peine sur ces eaux paisibles, marchait rapidement.

En effet, le canot était parti à six heures du matin, et à neuf heures il se rapprochait sensiblement déjà de la rive septentrionale du lac qu'il devait atteindre. Le campement des Indiens se trouvait établi à l'angle nord-ouest du Grand-Ours. Avant dix heures, le vieux Norman avait rallié cet endroit, et il venait atterrir près d'une berge très-accore, au pied d'une falaise de médiocre hauteur.

Le lieutenant et Mrs. Paulina Barnett prirent terre aussitôt. Deux ou trois Indiens accoururent au-devant d'eux,—entre autres leur chef, personnage assez emplumé, qui leur adressa la parole en un anglais suffisamment intelligible.

Ces Indiens-Lièvres, de même que les Indiens-Cuivre, les Indiens-Castors et autres, appartiennent tous à la race des Chippeways, et conséquemment ils diffèrent peu de leurs congénères par leurs coutumes et leurs habillements. Ils sont, d'ailleurs, en fréquentes relations avec les factoreries, et ce commerce les a pour ainsi dire "britannisés", autant que peut l'être un sauvage. C'est aux forts qu'ils portent les produits de leur chasse, et c'est aux forts qu'ils

les échangent contre les objets nécessaires à la vie, que, depuis quelques années, ils ne fabriquent plus eux-mêmes. Ils sont, pour ainsi dire, à la solde de la Compagnie ; c'est par elle qu'ils vivent, et l'on ne s'étonnera plus qu'ils aient déjà perdu toute originalité.

Pour trouver une race d'indigènes sur laquelle le contact européen n'ait pas encore laissé son empreinte, il faut remonter à des latitudes plus élevées, jusqu'à ces glaciales régions ordinairement fréquentées par les Esquimaux.

L'Esquimau, comme le Groënlandais, est le véritable enfant des contrées polaires.

Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson se rendirent au campement des Indiens-Lièvres, situé à un demi mille du rivage. Là, ils trouvèrent une trentaine d'indigènes, hommes, femmes, enfants, qui vivaient de pêche et de chasse, et exploitaient les environs du lac. Ces Indiens étaient précisément revenus tout récemment des territoires situés au nord du continent américain, et ils donnèrent à Jasper Hobson quelques renseignements, fort incomplets il est vrai, sur l'état actuel du littoral aux environs du soixante-dixième parallèle. Le lieutenant apprit, cependant, avec une certaine satisfaction, qu'aucun détachement européen ou américain n'avait été vu depuis quelques années sur les confins de la mer polaire, et que cette mer était libre à cette époque de l'année. Quant au cap Bathurst proprement dit, vers lequel il avait l'intention de se diriger, les Indiens-Lièvres ne le connaissaient pas. Leur chef parla, d'ailleurs, de la région située entre le Grand-Ours et le cap Bathurst comme d'un pays difficile à traverser, assez accidenté et coupé de rios dégelés en ce moment. Il engagea le lieutenant à descendre le cours de la Coppermine-river, dans le nord-est du lac, de manière à gagner la côte par le plus court chemin. Une fois la mer polaire atteinte, il serait plus aisé d'en suivre les rivages, et Jasper Hobson serait maître alors de s'arrêter au point qui lui conviendrait.

Jasper Hobson remercia le chef indien, et prit congé de lui, après lui avoir fait quelques présents. Puis, accompagnant Mrs. Paulina Barnett, il visita les environs du campement, et ne revint trouver l'embarcation que vers trois heures après-midi.

(à continuer)

MONSEIGNEUR ALEXANDRE MACDONELL

V

(suite)

Comme on le voit, pendant longtemps le chapelain de Glengary fut le seul prêtre capable d'aider de son ministère les populations écossaises et même les colons irlandais dissiminés sur ce vaste territoire. Il faut, néanmoins, ajouter qu'il s'y trouvait ça et là des canadiens, même des sauvages qui faisaient de fréquents appels à sa charité. Obligé de parcourir des distances considérables, de dix, vingt et même de trente lieues et plus, quelles fatigues n'eut-il pas à endurer, ayant à voyager si souvent, et par des chemins peu fréquentés, dans un pays presque inhabité?... A quelles privations presque continuelles il lui fallut se condamner, au milieu de populations qui avaient si souvent éprouvé les horreurs de la faim! Cependant Monsieur Macdonell fut le pasteur de tous et son ministère ne fit défaut à personne. Il y a de la grandeur, comme l'a dit un illustre orateur, (1) à s'acquitter constamment de ses moindres devoirs; quand un homme a le courage de s'en acquitter toujours, et au milieu des difficultés et des tribulations de toutes sortes, alors son héroïsme peut être présenté à l'admiration des autres.

Voici à quels expédients le zèle missionnaire eut recours pour assister le plus de monde possible. Un ordre merveilleux présidait à tous ses arrangements. D'abord, il établit des stations qui étaient comme les étapes de ses courses apostoliques. Il fit de ses

(1) Fléchier, Evêque de Nîmes.

soldats des catéchistes, des maîtres d'écoles, etc. Il les intéressa tous à veiller au bien commun. Dévoué au salut de cette troupe dont les services furent si précieux en Irlande et à Guernesey, à la défense de l'Empire et à la piété des bons catholiques, il les suivit, il les guida jusque dans les forêts qui bordaient le Saint-Laurent. Il les instruisit, eux et leurs enfants, avec le même zèle et la même constance que s'il eût parlé sous les voûtes dorées des cathédrales.

Controversiste éclairé, dialecticien profond et sévère, guide expérimenté, orateur brillant, il se distingua partout par cette éloquence qui puise ses inspirations dans un cœur aimant le bien, dans une raison élevée et illuminée par la foi. Ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre nous assurent que ses discours accusaient la hauteur singulière de son talent et que sa parole avait une rare autorité. Sans doute le ciel peut seul départir de si heureux dons. C'est Dieu qui donne la santé, la force, les aptitudes et même la volonté nécessaires pour accomplir de si grandes choses, mais Monsieur Macdonell se montra coopérateur fidèle aux desseins du Seigneur.

En même temps que sa charité s'exerçait ainsi au profit de tous, le missionnaire des Ecosseis faisait construire des églises, des écoles, des logements pour ses collaborateurs dans l'œuvre des missions. Il n'avait ni ressources, ni revenu fixe à part des honoraires assez minces et sujets à bien des éventualités. Le gouvernement, il est vrai, lui accordait une modique annuité, £400, cependant cette faible allouance dépendait des fluctuations de la politique. Les libéralités de ses chers Irlandais et celles de ses généreux concitoyens ne lui faisaient jamais défaut, il est vrai, mais, il y avait tant à faire et à créer ! Tantôt les édifices du culte à pourvoir de meubles, de vases, de linges et d'ornements sacrés pour la célébration des saints mystères, tantôt des écoles, des églises, des presbytères qu'il était obligé de multiplier, ou d'agrandir, ou de restaurer, sans compter ses frais de voyages et autres dépenses indispensables et de tout genre, et à toute heure. Sa charité, malgré cela, n'excluait jamais personne. Ses discours, ses conversations, reflétaient son zèle continuellement en activité.

M. l'abbé Macdonell savait trouver des paroles aussi pressantes, aussi suaves pour engager les enfants à assister aux écoles, qu'il en avait trouvé d'énergiques et de plausibles pour décider les parents à construire les maisons pour cet objet, et à se cotiser pour donner un salaire convenable aux instituteurs. Ses lumières, ses revenus, son influence étaient toujours au service de quiconque venait réclamer son assistance ou ses conseils. Ce qu'il endura, ce qu'il s'imposa de privations et de sacrifices, nul ne le sait, nul ne l'a même soupçonné : car plus d'une fois il avoua, sur la fin de

sa vie, qu'il avait dû taire bien des peines, bien des mécomptes pour ne pas décourager ses pauvres ouailles.

Le gouvernement sut apprécier les services signalés d'un homme aussi distingué par la fermeté de ses principes que par l'étendue de ses talents. Le Roi Georges III et le Prince Régent, (depuis Georges IV) lui donnèrent des preuves non équivoques de l'admiration avec laquelle ils avaient suivi son administration dans les diverses charges confiées à son patriotisme et à son habileté. Des lettres autographes du monarque qui présidait alors aux destinées de la Grande-Bretagne indiquent la place élevée que ses services avaient acquis dans l'estime du monarque. D'autres faveurs royales arrivèrent, d'ailleurs, à diverses époques jusqu'à sa modeste retraite. Appelé par son Souverain à faire partie du Conseil Législatif de la Province du Haut-Canada, Monseigneur Macdonell vit que cette dignité lui était conférée à la recommandation de deux des gouverneurs de la sœur province. Bientôt après, le Secrétaire d'Etat pour les colonies, Lord Bathurst, l'informa qu'une pension de quatre cents louis sterling lui était allouée par le gouvernement de Sa Majesté. Quelques années plus tard cette annuité fut élevée à six cents louis. Pendant que le gouvernement de la Mère-Patrie reconnaissait ainsi les services éminents de cet homme distingué, Monseigneur Plessis, évêque de Québec, s'occupait, de son côté, à conférer les hautes dignités de l'Eglise à un sujet riche de tant de vertus apostoliques.

Dès 1805, il avait été envoyé un mémoire à la Cour de Rome pour solliciter l'érection d'un siège épiscopal dans le Haut-Canada. Cette demande avait été dès lors motivée sur l'immense étendue du Diocèse de Québec et sur l'augmentation rapide de la population de cette partie du pays.

Monseigneur Joseph-Octave Plessis, dont la juridiction spirituelle s'étendait sur les deux Canadas, avait su apprécier de bonne heure le mérite du digne Monsieur Macdonell. Il l'avait vu, depuis bien des années, remplir les fonctions les plus ardues du ministère sacré avec une exactitude au-dessus de tout éloge. Il avait remarqué son attachement aux règles de son état, son zèle infatigable et sa rare prudence dans les circonstances les plus difficiles.

En 1807, pour lui donner une preuve de la confiance qu'il reposait en lui, et pour lui faciliter l'immense desserte qui était dévolue à sa sollicitude, Monseigneur l'évêque de Québec lui avait donné des lettres de Grand-Vicaire pour cette partie du territoire confiée à son zèle ; et le prélat appelait de tous ses vœux le moment où il pourrait se décharger complètement sur lui d'une responsabilité

qui l'inquiétait de plus en plus, à mesure que les populations des deux provinces s'accroissaient.

La province du Haut-Canada ne contenait alors qu'environ cinq mille catholiques, y compris une poignée de charpentiers et de forgerons canadiens, de passage, autour des chantiers de construction de Kingston. Beaucoup d'individus, appartenant à diverses sectes, y affluaient de côté et d'autre. Aux catholiques et aux dissidents Monsieur l'abbé Macdonell témoignait une égale bienveillance. Comme il était, à la fois, savant théologien, habile dialecticien et très exercé aux discussions et aux controverses, il parlait toujours avec fruit, plaisait à tout le monde par le fonds de la doctrine qu'il exposait avec charité et par la facilité avec laquelle il donnait la solution des objections en apparence les plus difficiles.

Dans l'été de 1816, Monseigneur l'évêque de Québec ayant entrepris la visite pastorale des missions du Haut-Canada, fut, pendant près de trois mois, occupé sur le théâtre du zèle de M. le Grand-Vicaire Macdonell. Sa Grandeur vit qu'il fallait, et sans délai, ériger des paroisses, établir des écoles, construire des églises et les pourvoir de meubles et d'ornements. Il trouva ça et là des chapelles temporaires, mais dénuées de tout, faute de fonds. Peu d'établissements religieux, point d'institutions d'éducation, quoi qu'il se trouvât partout une population nombreuse et affamée de la nourriture intellectuelle.

Le grand prélat fit part à l'abbé Macdonell de ses vues et de son projet de faire ériger Kingston en évêché et de le faire proposer canoniquement à la direction de cette nouvelle église. Quel autre, en effet, eût mieux connu les détails de son administration; eût été plus rompu aux affaires et plus acceptable au gouvernement qui avait eu tant de garantie de sa loyauté?

Monsieur Macdonell, à l'instigation de l'illustre évêque, se décida, cette année même, (1816) à passer en Europe et à y accélérer l'exécution des plans de Monseigneur Plessis, auquel, de son côté il avait fait part de ses vues et de ses moyens de succès.

M. le Grand-Vicaire, en tournant ses pas vers l'Europe, croyait visiter, pour la dernière fois, son pays natal. Aussi, dans la sincère affection qu'il lui portait, se sent-il animé du désir de lui faire la plus grande somme de bien. Pour cela il se proposait de disposer la grande famille catholique d'Ecosse à favoriser par ses aumônes et par ses largesses les nouveaux établissements du Haut-Canada.

Les McAlister, les Alexander, les McDonald, les Macdonell et toute cette longue série de familles attachées les unes aux autres par les liens du sang et qui composaient ces clans dont ses ancêtres avaient fait partie, le missionnaire du Haut-Canada voulait les

intéresser à la grande œuvre qu'il avait en vue. Fondation d'églises, constructions d'asiles de charité, dotations d'écoles, création d'institutions de bienfaisance et d'établissements religieux, des œuvres de toutes espèces enfin devaient être entreprises, et chacun devait être excité à y contribuer selon ses goûts et selon ses facultés ; mais, dans l'esprit du Grand-Vicaire, tout le monde devait y mettre la main, puisqu'il s'agissait d'édifices pour les fins publiques et religieuses.

Outre les descendants des anciens clans qui le chérissaient comme un frère, M. Macdonell était environné d'un tel respect dans toutes les autres parties de l'Ecosse, son nom avait une telle influence dans toutes grandes familles que non-seulement il était partout accueilli et partout honoré des plus grands égards, mais que les grands seigneurs, les personnages les plus considérés, les chefs de familles les plus opulentes tenaient à le rechercher et à le prévenir en tout. Son noble caractère le portait toujours à se maintenir au-dessus des caresses et des séductions du monde. Il se servit de l'amitié des grands comme il utilisait les offrandes des humbles et charitables prolétaires.

En Angleterre, les hommes les plus hauts placés, les amis de la Cour et les Princes du sang le comptaient pour ami personnel et pour l'un des soutiens les meilleurs des grands intérêts de l'Etat. Le fils du roi Georges III, le duc de Sussex, l'admettait dans son intimité. Sir Augustus d'Este, son fils légitime (1) avait les plus grands égards pour le missionnaire du Haut-Canada. D'autres personnages importants dans l'Etat soutenaient son crédit déjà fort grand à la Cour. M. le Grand-Vicaire désirait donner, par leur moyen, l'impulsion requise aux affaires qui l'avaient conduit en Europe.

M. l'abbé Macdonell s'occupait généralement dans ces visites à instruire, à dissiper les préventions des protestants ; et, à faire disparaître par là toute mésintelligence que les préjugés de parti auraient pu fomenter ou exploiter. Souvent il avait à parler de l'enseignement et en prenait occasion de combattre une idée malheureusement trop facilement accréditée par un certain monde opposé à l'Eglise catholique. C'est ce que l'on propage et que l'on fait même répéter par tous les échos, que notre sainte religion est opposée à l'éducation. Cette croyance, Monsieur Macdonell montrait ce quelle avait d'erroné et combien elle était injurieuse à

(1) Mais d'une épouse, non reconnue par la loi, Lady Augusta Murray. On sait qu'une loi fut passée par le Parlement d'Angleterre, *Royal Marriage Settlement*. (Geo. III, ch. XI, 12^e année,) pour annuler ce mariage.

l'Eglise et à ses enfants. Il montrait que cette fertile assertion était sans fondement et contraire à la vérité; que ceux qui voudraient gouverner un peuple en le laissant dans l'ignorance, le maintiendraient dans un état de faiblesse qui l'empêcherait de progresser. Il montrait combien de pareils principes étaient détestables et comme ils étaient peu réfléchis ceux qui se laissaient dominer par ces maximes pernicieuses, anti-sociales et anti-religieuses. Tantôt ce prêtre zélé dissertait sur la nécessité de mettre l'éducation à la portée de toutes les classes afin de faire respecter davantage tous les citoyens, même les plus humbles. Tantôt il priait ses amis et ceux qu'il visitait de ne pas prêter l'oreille à des opinions si contraires à la justice et à la charité. D'ailleurs, ajoutait l'illustre voyageur, la preuve que la religion catholique n'était pas hostile à l'éducation c'est qu'elle a toujours encouragé les établissements d'instruction publique, qu'elle a toujours multipliés autour d'elle—et la preuve qu'elle n'a pas dégénéré sur cet article, c'est que je m'occupe moi-même en ce moment de la fondation d'écoles de grammaire dans notre jeune province, comme aussi de celle d'une maison de hautes études.

Pour le succès des négociations importantes dont le soin lui était dévolu, l'humble et fervent missionnaire ne négligea aucune des ressources que lui offraient le crédit et la faveur des grands; "et bien des fois, disait cet homme apostolique, j'ai pu me convaincre que plusieurs de ces personnages étaient logiquement catholiques quoiqu'ils dussent, selon les Constitutions et les lois de l'Empire, agir et parler en partisans de l'église anglicane." L'estimable missionnaire sut faire apprécier partout les vues qui l'animaient, il put même disposer de hautes influences à la réalisation des plans concertés et des mesures qu'on devait tenter pour l'avancement des intérêts de la religion dans la province voisine.

Ainsi, en Ecosse, M. Macdonell recueillait les offrandes des fidèles pour subvenir aux frais des établissements qu'il avait en vue; et, en Angleterre, il s'assurait l'appui et le patronage des grands, des ministres d'Etat et des Princes du sang royal pour donner plus d'élan aux institutions qu'il voulait créer ou qu'il voulait développer dans cette partie de la colonie échue à sa sollicitude.

Les affaires dont Mgr. Plessis avait chargé son Grand-Vicaire et dont il jugeait à propos de favoriser l'exécution par tous les moyens, c'était la division du diocèse de Québec en trois ou quatre circonscriptions épiscopales. Mais M. Macdonell devait s'entendre plus particulièrement avec les ministres d'Etat, en Angleterre, et leur faire agréer l'érection du Haut-Canada en Vicariat apostolique. Ce point étant assuré, sans froissement, sans heurt, on

devait reprendre de suite l'érection des autres sièges épiscopaux dans les colonies du golfe.

Monsieur Macdonell, toujours avide de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, intéressa le ciel à l'œuvre qu'il avait en vue, demanda à cet effet le concours des âmes pieuses dont les prières lui étaient, disait-il, d'un si grand bénéfice, et murit son plan dans la traversée avec autant de foi et de dévouement qu'il s'en était occupé aux pieds des autels avant de s'embarquer sur mer.

A l'aide des influences qu'il s'était ménagées, M. le Grand-Vicaire Macdonell sut disposer en faveur de ces importantes mesures Lord Castlereagh, secrétaire d'Etat de S. M. au département des affaires étrangères. Et ce diplomate impassible, ce politique obstiné auquel on reproche d'avoir eu peu de sentiments généreux, peu de noblesse dans ses procédés et qui n'avait su s'animer, disait-on, pour les belles causes dont, pour l'ordinaire, se passionnent les grands génies, se décida à prendre l'affaire en mains et à la mener avec célérité.

Cet homme si peu populaire dans la Grande-Bretagne, si insensible aux maux de l'Irlande, sa patrie, si odieux à ses compatriotes qu'il s'est toujours efforcé d'asservir aux vues de l'Angleterre avait succédé, depuis quelques années déjà, au ministre Perceval, dans l'administration des affaires du royaume. Castlereagh, qui avait su faire de la cause de l'Angleterre la cause des souverains de l'Europe et maintenir la Grande-Bretagne à la tête des nations, Castlereagh, qui avait dominé par son puissant génie le Congrès de Vienne, voulut bien s'associer aux vues d'un simple missionnaire. Ce grand homme, qu'un travail immense et prolongé a épuisé avant le temps, ou que les remords causés par le souvenir des anciennes rigueurs exercées contre les catholiques ont porté au désespoir, au suicide, se prêta sans hésiter à des mesures qui intéressaient à un haut degré les enfants de l'Eglise catholique en de-ça des mers. Aussi les journaux périodiques d'Angleterre et d'Irlande, peu amis de sa politique générale, lui firent-ils dans le temps un crime de donner les mains à ces projets, pendant que d'autres feuilles plus mesurées, mais peut-être moins sagaces, blâmaient le Saint-Siège de ne pas prêter un concours assez empressé aux projets de Castlereagh, et d'hésiter trop à sanctionner ou à mettre à exécution les suggestions du premier ministre de l'Empire.

Dès les premiers jours d'août des négociations furent ouvertes au sujet de la division des provinces anglaises aux évêchés distincts, et un papier de Belfast, du 16 de ce mois, et un autre de Liverpool, du 22, nous informaient que M. Hayes avait dû quitter

Rome où il s'était, paraît-il, montré trop complaisant envers les amis de la Suprématie Pontificale. On voit que l'on se plaignait, dans les régions aristocratiques et dans la haute église anglicane, de ce que Lord Castlereagh, ministre d'Etat au département des affaires étrangères, avait écrit à Rome demandant l'érection de trois sièges épiscopaux dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, un dans la Nouvelle Ecosse, un dans le Nouveau-Brunswick, et enfin le troisième dans le Haut-Canada et qu'on proposait pour ces sièges MM. Macdonell, McEachern et Burke.

On y apprend aussi que Son Eminence le Cardinal Consalvi aurait envoyé cette lettre, contenant les propositions du ministre du roi d'Angleterre, au Cardinal Litta, alors Préfet de la Congrégation de la Propagande, avant même de l'avoir soumise à l'examen des autres évêques qui faisaient partie de cette Congrégation.

Le bruit qui avait circulé que M. Ed. Burke était nommé évêque de la Nouvelle-Ecosse y était accrédité et l'on ajoutait que la Cour de Rome avait fait part de la nomination de Mgr. Burke au ministère d'Etat Castlereagh, et qu'ainsi un évêque catholique était donné à une province anglaise de la main et de la part du roi d'Angleterre.

On y ajoutait, de plus, que l'on se proposait de nommer M. Macdonell, évêque pour le Haut-Canada, mais qu'il ne fallait pas précipiter les choses, qu'on consulterait sur l'opportunité de la mesure les autorités du Canada, et qu'on aviserait plus tard, etc., etc. Quant à ce qui concernait la nomination de M. McEachern, on ne voulait rien régler définitivement, et les papiers politiques se récriaient contre ces délais réputés inutiles et qui n'avaient d'autre but, disait-on, que d'exempter la Cour de Rome de nommer des évêques à la demande de la Cour Protestante de Saint-James. On admettait que le pape consentait à la nomination de M. Burke, et même à l'élévation de Monsieur Macdonell à l'épiscopat, mais que le chef de l'Eglise catholique ne le faisait pas pour le moment, pour ne pas mécontenter le roi d'Angleterre, qui était bien le *Pape de ses sujets*, quoiqu'il n'en voulût pas prendre le nom, et pour ne pas se laisser conduire par un potentat hérétique.

Mais laissons de côté les commentaires des écrivains passionnés et des réflexions fanatiques, et puis, voyons dans les rumeurs qu'ils font circuler l'action de la Providence qui dispose les sectaires, non-seulement à accepter les arrangements et les dispositions arrêtées pour consoler les enfants de la foi, mais qui les met eux-mêmes en mouvement afin qu'ils provoquent de nouvelles mesures et qu'ils recueillent toutes celles qui seront désormais tentées dans l'intérêt de l'Eglise du Canada.

Plusieurs personnes de rang étaient aussi passées en Angleterre dans l'été de 1816 et l'on attribua à leur intervention le règlement de ces diverses questions. Citons entre autres M. John Nelson, alors éditeur de la *Gazette de Québec*, que l'on disait très-influent au bureau du ministre colonial. Ce grand ami du pays conduisait alors à l'université de Glasgow son fils Samuel. On a dit, dans le temps, que Monseigneur Plessis s'était servi de l'autorité de sa parole pour faire agréer ses plans au Cabinet Saint-James ; mais il n'en fut rien. Le grand prélat s'était entretenu à plusieurs reprises avec M. Neilson, écossais d'origine, du mérite transcendant de son compatriote M. Macdonell, mais il ne lui avait pas communiqué son dessein de diviser le diocèse de Québec, ni rien de ce qui se rattachait à cette mesure.

Sir Gordon Drummond, qui avait succédé à Sir Georges Prévost comme administrateur de la province, était parti de Québec au mois de mai, 1816, sur le vaisseau de guerre "Regalia." Son Excellence était accompagnée de Sir Sidney Beckwith, C. B. et du Major Howard. Avant même de laisser les rênes à son successeur, le Major-Général Wilson, il avait fait gracieusement des offres de service à l'évêque de Québec, dont il avait eu bien souvent occasion d'apprécier les heureuses qualités. L'éminent prélat s'était dispensé de solliciter des faveurs particulières par l'entremise de ce vaillant militaire, mais il lui avait fait connaître que tous les jours il appelait les bénédictions du ciel sur le petit troupeau qui lui était confié et qu'il n'ambitionnait rien de plus que de le voir toujours fidèle à Dieu et au Roi. Sur les offres renouvelées par le bienveillant gouverneur, le grand évêque se borna à ajouter : "Soyez bien persuadé, Milord, que je regarderai comme fait à moi-même tout ce qui sera fait pour l'avantage de la religion en cette partie des domaines de Sa Très-Excellente Majesté.

VI

Quoiqu'il en soit du mouvement de la diplomatie et des direx ennemis de l'Eglise, l'immortel évêque Plessis allait, le 3 juillet 1819, porter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ l'expression de sa reconnaissance pour toutes les faveurs dont l'Eglise du Canada avait été l'objet et lui offrir l'hommage de son parfait dévouement avec le témoignage de la foi sincère de son petit troupeau et du profond respect du clergé qui le guidait dans les voies spirituelles.

Or, sait que depuis longtemps le prélat méditait, comme ses illustres prédécesseurs au Siège épiscopal de Québec, une division en juridictions épiscopales distinctes, du territoire immense soumis à son autorité spirituelle, et dont la population s'augmentait rapidement. Persuadé qu'il n'avait qu'à soumettre ses vues au chef de l'Eglise pour qu'elles fussent approuvées, le grand évêque présenta le Très-Révérend Monsieur Macdonell au Saint-Siège comme le personnage le plus qualifié pour administrer le Haut-Canada dont l'érection en évêché était arrêtée. Il rehaussa par ses éloges l'activité et la persévérance avec lesquelles il avait travaillé au bien spirituel de ses diocésains, le caractère heureux, l'obligeance parfaite et la délicatesse de sentiments de ce digne prêtre, et demanda qu'il fût revêtu du caractère épiscopal. C'est alors que Sa Grandeur apprit que le Souverain Pontife avait nommé, et depuis près d'un an, Monsieur Macdonell, évêque de Rhésine et suffragant de l'archevêque de Québec, puis administrateur de la Province du Haut-Canada, suivant la demande qui lui en avait été faite quelques années auparavant.

En effet, c'est le 12 janvier 1819, que Monsieur le Grand-Vicaire Macdonell avait été nommé, par le Saint Pape Pie VII, Evêque de Rhésine, (aujourd'hui *Ras-el-Ain*) en Mésopotamie. (1) Les Bulles lui conférant l'institution canonique avaient été expédiées. Elles étaient même arrivées à Québec, le jour du départ de Monseigneur Plessis pour Rome, mais trop tard pour qu'il lui en fût donné connaissance avant qu'il sortit de la ville épiscopale. Par cette regrettable circonstance, la cérémonie de la consécration de Monseigneur Macdonell fut retardée presque au retour de l'évêque de Québec de sa visite à la ville éternelle.

C'est dimanche, le 13 décembre, 1820, que se fit, de grand matin, la cérémonie de la consécration de Monseigneur l'évêque de Rhésine, dans l'église des Dames Ursulines de Québec.

Monseigneur Macdonell avait accepté l'épiscopat, non pour satisfaire son ambition, mais pour faire plus de bien aux enfants de l'Eglise. Il avait soif du salut de tous. Sa Grandeur retourna au Haut-Canada, vers la fin de janvier 1821, après avoir assisté, à Montréal, à la consécration épiscopale de Mgr. Lartigue, évêque de Telmesse. De retour au milieu de son troupeau, le prélat voulut visiter tout le monde. Il ne laissa pas un âpre sentier sans le par-

(1) Rhésine, Resène, Resina, est la même ville qu'on appelle aussi Theodosiopolis, dans l'Osrôhène de Syrie. Cette ville était aussi appelée *Colonia Resainorum*, et encore *Resena*. Au sixième siècle elle était une ville importante. Aujourd'hui, c'est un évêché éteint, dans la province de Mésopotamie, dont Aneida (aujourd'hui Diarbec, au sud-est de l'Edèse) est la métropole.

courir, pas une cabane sans s'y asseoir. Partout il répandait sur son passage les consolations et les bénédictions de la religion et demandait au ciel de les multiplier en faveur de son cher troupeau dont une partie avait grandi sous ses yeux, et l'autre avait vieilli avec lui. L'éloignement des lieux habités et le mélange des catholiques avec des populations d'autres croyances multipliaient les embarras.

L'illustre évêque Plessis, qui comprenait tout ce que la tâche imposée à son suffragant du Haut-Canada avait de pénible, avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour l'adoucir. Le prélat avait intéressé quelques amis et les communautés de sa ville épiscopale à la situation du nouvel évêque, et lui avait procuré quelques ornements, et surtout du linge et divers objets pour ses églises et pour ses offices pontificaux. Sa sollicitude alla plus loin ; il lui offrit deux missionnaires et des sujets propres à tenir des écoles et à diriger des œuvres de détail d'ordinaire nombreux et importants dans les pays de missions.

De plus, l'évêque de Québec suggéra à Mgr. Macdonell l'opportunité de prendre sans délai des mesures pour établir dans la province confiée à sa sollicitude des communautés religieuses qui se dévoueraient à l'enseignement et à envoyer, de suite, dans les maisons fondées en cette province, des sujets qualifiés qui se façonneraient à l'enseignement et qui se dévoueraient à la sainte et noble cause de l'éducation.

Ces deux pieux évêques, animés des mêmes vues, inspirés par la même charité, mus par le même esprit, unis dans les mêmes sentiments, se concertaient pour faire réussir toutes les mesures arrêtées entre eux pour le bien de la Religion ; mais Mgr. Macdonell se montrait toujours respectueux et toujours plein de déférence pour l'évêque de Québec, qui l'engageait à agir davantage par lui-même et à lui écrire souvent pour le tenir au courant des affaires de la juridiction à laquelle il s'intéressait à un si haut degré. C'était, en effet, la vraie sollicitude apostolique qui animait le grand prélat. Il désirait être tenu au fait de tout ce qui était projeté, de tout ce qui était entrepris dans l'intérêt spirituel des populations. De son côté, tout en faisant des vœux pour son retour dans son diocèse, l'évêque Macdonell savait ce qu'il gagnait à assurer, à lui et à ses diocésains, l'affection, la haute protection et les lumières de l'immortel Plessis.

Encore, aux dernières années de son administration, l'évêque de Kingston aimait à se souvenir des services inestimables que lui avait rendus l'évêque de Québec, Mgr. Plessis. " Non-seulement, disait-il un jour à un prêtre d'un autre diocèse qui le visitait, non-

seulement le pieux évêque a pourvu au personnel de nos missions, mais il s'est imposé de grands sacrifices pour nous aider à subsister ; et c'est un fait que l'on ne doit pas oublier qu'il m'a recommandé et mon diocèse à son vénéré coadjuteur."

Nous avons sous les yeux un extrait d'une lettre de l'évêque de Québec qui énumérait, en 1816, les dépenses auxquelles il lui fallait subvenir ; et l'on est forcé d'admettre que, pour suffire à de pareilles charges, non-seulement l'ordre le plus sévère présidait à l'administration de ses affaires, mais que ce n'était qu'à force de sacrifices et de privations même qu'il pouvait faire honneur à ses engagements.

"..... Vous riez de me voir calme et presque gai avec de si lourdes redevances. J'ai des élèves au Séminaire de Québec, quelques autres à Montréal, deux à Sandwich, deux à St. Charles, et des filles au couvent. J'ai à payer aux uns, pensions, et aux autres, partie de leur dot. J'ai la cloche de Kingston à payer, l'emplacement de l'église St. Roch, quelques cents piastres à envoyer à Londres pour objets venus cette année, etc., etc., etc. J'en tirais bien moi aussi, et de meilleur cœur, si tout cela était payé..."

—(Lettre à M. R., du 22 septembre 1816.)

Comme elle est gracieuse cette manière du grand évêque d'exposer rapidement à son ami les œuvres de toutes sortes qui pullulaient autour de lui ! Cependant, cette lettre pleine de grâce et de naïveté, en énumère d'autres que nous ne pourrions pas mettre au jour, sans méconnaître la pensée de l'immortel prélat. Ce que nous en avons reproduit suffit pour constater que la première cloche qui ait réjoui, à Kingston, le cœur et les oreilles des enfants de la foi, au jour des célébrations religieuses, était due à sa munificence. Du reste, ceux qui ont connu le vénérable pontife savent quelles jouissances éprouvait son grand cœur lorsqu'il pouvait donner et donner largement. *Beatus est dare quam accipere.* [Act. Cap. XXV. 35.] (1)

Ajoutons, comme complément, que l'illustre évêque avait eu la satisfaction de faire la bénédiction de cette cloche, à Kingston même, le 25 juillet 1816, et qu'elle eut pour parrain le colonel Macdonell, le vainqueur des Américains à Ogdensburg, catholique zélé et estimable.

Chargé des bénédictions de son Supérieur, avide de porter des consolations à son cher troupeau, Mgr. Macdonell s'était hâté de quitter le Bas-Canada, après avoir pris toutes les assurances du

(1) Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

grand évêque et des communautés, qu'on lui fournirait assistance, et que les deux diocèses seraient maintenus dans l'union et la paix. Le nouvel évêque témoigna toujours confiance et gratitude aux chefs des institutions de ce diocèse dont il avait tiré avantages et secours. Aussi répétait-il qu'il y priait tous les jours le Seigneur de remplir de plus en plus ses amis et les bienfaiteurs qu'il y comptait, de son esprit, afin qu'ils continuassent à conduire toute chose avec perfection.

Dès que M. Macdonell eût pris le gouvernement de l'Eglise du Haut-Canada, non-seulement sa sollicitude pastorale le porta à visiter ses sujets spirituels, mais il s'efforça de donner partout des avis pour maintenir l'ordre, la régularité qui sont le plus bel ornement d'une église.

Le prélat se trouvait heureux de prêter le concours si efficace de son ministère ; et, pour rénumérer, semblait-il, la force et la générosité avec lesquelles il se donnait constamment au travail, le ciel lui faisait trouver à son œuvre une satisfaction profondément sentie et les progrès de la religion ne tardèrent pas à justifier pleinement ses espérances.

Quoique remplissant avec bénédiction les divers emplois de sa charge, quoiqu'il travaillât constamment avec patience et résignation, l'évêque du Haut-Canada gémissait à la vue du petit nombre d'ouvriers évangéliques à sa disposition dans la partie de la vigne du Seigneur.

Monseigneur Macdonell n'avait alors que sept prêtres pour l'aider à desservir les nombreuses missions desséminées sur un aussi vaste territoire. Il était obligé de se multiplier pour suffire à tous, persuadé qu'il n'était revêtu de la plénitude du sacerdoce que pour être obligé à une plus grande charité envers tous. La tâche de l'évêque se compliquait à mesure que son troupeau grossissait ; mais, comme Saint-Paul, son cœur se dilatait pour embrasser tout ce qu'il avait à faire.—“ Dilatatum est cor meum..... dilatentur viscera charitatis ” (II Ep : *ad cor.* 6, 11.)

Cette belle conduite contribua beaucoup à faire taire les préjugés des dissidents autrefois hostiles à tout ce qui tenait au catholicisme. Son abnégation, son caractère noble, son cœur généreux lui attirèrent, non-seulement l'admiration, mais l'estime et le respect des citoyens de toutes les classes.

A mesure que son nom et que son influence grandissaient, il devint plus humble ; et, malgré les exigences de sa nouvelle position, il ne consentit point à quitter la modeste habitation qu'il occupait à Kingston. Les autorités de la ville rivalisaient de zèle et d'empressement pour honorer le premier ministre de la religion

catholique dans le Haut-Canada. Il était partout environné d'amour et de respect par les bons écossais et les pieux irlandais ; mais toutes ces marques de respect, toutes ces preuves de dévouement et d'affection ne changèrent rien à ses allures ordinaires.

Pendant tout le temps de son administration dans le Haut-Canada, Mgr. Macdonell y encouragea activement l'émigration des écossais. Il y établit une association dont le devoir était de donner des informations et des secours de toutes sortes aux nouveaux venus. Ces mesures étaient établies, autant pour soulager les infortunes de ses compatriotes demeurés au pays de ses ancêtres, que pour fortifier et consolider les établissements qu'il avait faits en-deça des mers.

En 1818, on avait établi à Glengary une association dont le but principal était d'encourager l'éducation des enfants selon la méthode des montagnards d'Écosse afin de perpétuer sur les plages du Nouveau-Monde les coutumes nationales et le costume si antique, proscrit par le parlement après le dernier soulèvement en faveur du dernier des Stuart, et redevenu général dans les montagnes.

Cette association toute patriotique et philanthropique avait pris la résolution de répandre le goût des ballades et des autres poèmes des anciens bardes de la Calédonie et de conserver au milieu des clans, établis en ces climats, les habitudes, la langue et les mœurs des anciens, remises en si grande réputation en Europe, depuis la publication des poésies d'Ossian et des écrits du célèbre Sir Walter Scott.

Mgr. Macdonell s'était non-seulement empressé de faire partie de cette noble association, mais il en fut un des plus actifs promoteurs, parce qu'il voulait donner à l'association une direction avant tout religieuse et catholique ; aussi ne négligea-t-il aucun moyen pour lui assurer le concours des autorités et pour en grossir les rangs par les agrégations les plus distinguées. Sir Peregrine Maitland, le gouverneur de la province, en fut pendant plusieurs années le président.

Les réglemens et statuts de la Société avaient été honorés de l'approbation et de la haute protection de Son Altesse Royale le duc d'York et de faveurs d'autres illustrations de la mère-patrie qui lui avait donné des preuves d'adhésion et de considération. Mais cette énumération de sociétés de bienveillance, qui s'établissaient sous le souffle si vivifiant de l'évêque de Rhésine comme aussi celle des titres honorifiques qui lui furent conférés, nous mènerait trop loin. Quoiqu'il en soit de ces associations et de l'influence qu'elles ont exercée, plus ou moins longtemps, sur la

population, elles nous montrent comme le nom du digne prélat était populaire, comme il était toujours en mouvement pour donner à ses chers compatriotes la plus grande somme d'avantages possibles et pour faire servir à leur aise et confort des éléments qui semblaient parfois devoir leur rester à toujours étrangers.

Au reste, depuis plus de vingt ans que les Ecossais étaient établis dans le Haut-Canada, la plupart des familles paraissaient riches, ou du moins très à l'aise. Leur vie sobre, industrielle et paisible leur procuraient toutes les jouissances d'un pays agricole, sain et fertile. Avec, et comme eux, grandissaient les associations, les institutions politiques et religieuses ; et l'évêque, toujours ingénieux à faire tourner à la gloire de Dieu et au bien-être des enfants de l'Eglise, trouvait au milieu d'eux ce qu'il fallait pour alimenter le zèle religieux et les dispositions patriotiques.

Cependant, l'Eglise naissante du Haut-Canada manquait de prêtres pour le service des populations religieuses qui se multipliaient. L'évêque Macdonell tourna de nouveau ses regards vers le pays de ses ancêtres pour y recruter quelques auxiliaires.

En 1823, Mgr. Macdonell passa de nouveau en Europe pour les intérêts de son diocèse. M. le curé Manseau, alors curé de Soulanges, fut choisi pour administrateur du Haut-Canada, était le prêtre le plus voisin de la résidence ordinaire de l'évêque, comme aussi le plus en mesure d'avoir près de lui les renseignements nécessaires sur les affaires et de correspondre avec l'évêque de Québec.

Dès 1826, la province du Haut-Canada était divisée en neuf districts dans lesquels l'émigration irlandaise augmentait considérablement le chiffre de la population catholique. Mgr. Macdonell, pour satisfaire à tous les besoins, construisit des édifices pour le culte dans les centres les plus peuplés, pour le logement des missionnaires et pour l'instruction des enfants. Sa Grandeur s'occupa même, en prévision de l'avenir, de s'assurer la possession de plusieurs terrains pour y construire, plus tard, des églises et des écoles, selon que le besoin de la population le requerrait.

VII

Le gouvernement avait, de tout temps, témoigné au pieux évêque de Rhésime beaucoup de bienveillance et d'estime, ses services ne furent jamais méconnus par les représentants de l'autorité royale. Pour intéresser les officiers publics qui se succédaient dans l'administration des affaires du Haut-Canada, à tout le bien qu'il voulait

faire à ses concitoyens, cet homme si généreux sut faire bien des sacrifices et surmonter bien des répugnances ; et toujours afin de ménager spécialement à son troupeau les libéralités du représentant de son roi.

On avait l'espérance d'obtenir quelques secours du gouvernement anglais au profit du petit nombre d'étudiants que l'on destinait à cette colonie et qui faisaient leur éducation, soit en cette province, soit en Europe. Mais les fonds manquèrent pour le soutien de cette œuvre ; et le système d'économie que le gouvernement anglais avait adopté, à cette époque, laissait absolument l'Eglise catholique, en cette partie des domaines de Sa Majesté, à ses propres ressources.

Le gouvernement avait donné sept cent cinquante livres sterling pour le soutien de tout le clergé catholique du Haut-Canada. Encore ces fonds provenaient-ils, mais aux conditions faites par la politique, de la *Compagnie* des terres du Canada, et cette société était menacée de sa ruine prochaine. Il y avait tout lieu de craindre que l'on ne fût privé de faibles secours, lorsque le vigilant évêque commença de nouveau à intéresser la sollicitude du gouvernement impérial à la situation de l'Eglise catholique dans le Haut-Canada. Les négociations furent reprises, les mesures furent examinées, puis débattues, où l'on finit par donner satisfaction aux réclamations légitimes du prélat.

Ses sentiments étaient trop chrétiens pour que le grand évêque se laissât influencer par les préjugés des sectaires, et il était trop imbu des doctrines catholiques pour dédaigner aucune personne, fut-elle d'une foi étrangère à celle qu'il professait. Il savait que la religion l'eût désavouée, aussi vivait-il fraternellement au milieu des populations qui différaient, avec lui, de croyance et d'opinion politiques.

A cette bienveillance, qui faisait le fonds du caractère du grand prélat, se joignait une autorité, une fermeté qui devenait inflexible lorsqu'il fallait faire respecter les enseignements de l'Eglise. Devant les hommes du pouvoir il ne sut jamais transiger pour aucune considération quelconque ; et, pour faire voir comme on se tromperait grandement si l'on pouvait soupçonner que sa vertu fût en défaut devant les dignitaires de l'Etat. Nous placerons sous les yeux du lecteur un extrait d'une lettre, qu'il adressait de York à Toronto, le 8 janvier, 1833, à Son Excellence Sir John Colborne, alors Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada et qui semblait avoir trouvé une occasion de faire valoir la prétendue suprématie du roi d'Angleterre sur l'Eglise catholique du Haut-Canada. Voilà

la réponse que fit M. Macdonell à l'administrateur civil. C'est le cri d'une belle âme, digne de retentir dans l'histoire de l'Eglise.

".....Il paraîtrait, d'après cela, que M. O'G.* * * désire que Son Excellence Sir John Colborne commence maintenant à exercer la suprématie royale sur l'Eglise du Haut-Canada, quoique Sa Majesté Britannique se soit abstenue de l'exercer durant tout le temps que les Canadas ont été annexés à la couronne de la Grande-Bretagne, même sous les lois pénales contre les catholiques.

"Son Excellence sait très-bien que l'Angleterre et l'Irlande ont perdu leur meilleur sang sur l'échafaud pour la défense de la suprématie du chef de l'Eglise catholique et que je serais regardé comme un traître à mon Eglise et à ma religion, et que ma mémoire serait transmise avec opprobre à la postérité, si je refusais de sacrifier le peu de jours qu'il me reste à vivre pour la défense de la même cause, s'il était nécessaire, quoique j'aie donné, dans un mois, des preuves plus grandes de ma loyauté pour mon roi et pour mon pays que Monsieur O'G.*** dans toute sa vie....."

En 1812, lorsque le Canada, attaqué par les Etats Unis, opposait ses phalanges invincibles, Monseigneur Macdonell avait beaucoup travaillé et beaucoup contribué au maintien de la paix jusqu'à cette époque. Mais dès que le commandant eut parlé, les paroles du prélat enflammèrent le courage de ses compatriotes qui se signalèrent à Prescott et à Newark (Niagara). La campagne s'était ouverte sous de brillants auspices, elle fut terminée par les glorieux faits d'armes des Montagnards écossais qui signalèrent leur valeur sur tous les champs de bataille.

L'invasion du sol canadien par les Américains était une guerre des plus injustes. Sir James Craig, dès qu'il eût appris cette détermination, avait voulu se renfermer dans Québec et se borner à préparer les villes à se défendre. Heureusement il fut forcé d'offrir sa résignation et de se démettre d'une charge au niveau de laquelle ses talents militaires ne lui permettaient guère de se maintenir.

Il fut remplacé par Sir Georges Prévost, qui donna sa confiance aux Canadiens. Sous un tel chef, on les vit voler avec courage à la défense des frontières, et les fanatiques les plus encroutés durent comprendre qu'ils avaient immensément tort de soupçonner la loyauté des soldats catholiques lorsqu'on leur confiait la garde du drapeau de leur souverain. (1)

(1) Voici comment les chroniques du temps racontent l'affaire de Prescott à laquelle nous avons fait allusion.

"Le fleuve entre Prescott et Ogdensburg a environ un mille de largeur. Le major George McDonald, du régiment de Glengary, le traversa, un jour, sur la

L'extrait suivant d'une lettre du colonel sir Isaac Brook, tué plus tard, (13 octobre 1812) à la bataille de Queenstown, prouve que les services de l'éminent prélat n'avaient pas été mis en oubli : (2)

" Quebec, February 12th 1807.

" I have the honor to transmit for your consideration a proposal of Lieut.-Col. John McDonald, late of the Royal Canadian Volunteers for raising a corps among the Scotch settlers in the county of Glengary, Upper Canada.

" In regard to the Reverend Alexander Macdonell, I beg leave to observe, that the men being all catholics, it may be deemed a prudent measure to appoint him chaplain. His zeal and attachment to government were strongly evinced whilst filling the office of chaplain of the Glengary Fencibles, during the rebellion in Ireland, and were graciously acknowledged by His Royal Highness the Commander in chief.

" His influence over the men is deservedly great, and I have every reason to think that the corps, by his exertions, would be soon completed and here after become a nursery from which the army might draw a number of hardy recruits...

" I. B."

[TRADUCTION.]

Québec, 12 Février 1807.

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre considération, la proposition du Lieut.-Col. John McDonald, ci-devant des "Royal Canadian Volunteers," demandant la permission de lever un corps de troupes parmi les colons écossais du comté de Glengary, Haut-Canada.....

Quant au Révérend Alexandre Macdonell, je demande la permission de faire remarquer, que les soldats étant tous catholiques, ce serait une mesure prudente de le nommer chapelain. Son zèle et son attachement au gouvernement ont été bien fortement démontrés pendant qu'il remplissait la charge de chapelain des "Glengary Fencibles," pendant la révolte en Irlande, et ont été gracieusement reconnus par Son Altesse Royale le Commandant-en-chef.

Son influence sur les hommes est grande et bien méritée; et j'ai toute raison de croire que, grâce à ses efforts, ce corps sera bientôt complet, et deviendra, par la suite, une pépinière d'où l'armée pourrait tirer un bon nombre de braves recrues.....

I. B.

glace, au mois de février 1813, à la tête d'une partie de ce corps, sous prétexte d'une parade qu'il avait coutume d'y faire tous les jours avec sa troupe; et, fondant à l'improviste sur les Américains d'Ogdensburg, remporta un avantage qui a fait sa réputation et lui a valu le grade de lieutenant-colonel dans l'armée. Jusqu'à ce moment, la garnison d'Ogdensburg incommodait les habitants de la rive opposée. Le major McDonald, dans son attaque sur cette place, mit le feu aux casernes et ne se retira qu'après avoir obtenu une espèce de capitulation où il fut stipulé d'abord que les casernes ne seraient point rétablies; et, secondement qu'il ne serait plus permis aux Américains de traverser du côté britannique. Ces conditions furent observées de bonne foi jusqu'à la fin de la guerre.

" A la petite ville de Cornwall, le régiment de Glengary donna la chasse dans l'automne de 1813, à une division de l'armée américaine, commandée par le général Wilkinson.

" A Chrystler farm, le colonel Morriison fit une attaque heureuse et habile sur l'armée de Wilkinson, et lui fit abandonner le projet de s'emparer de Montréal."

(2) *Life of Sir Isaac Brook*, by F. B. Tucker, p. 309.

Combien d'autres marques d'estime et de respect d'une nature aussi flatteuse lui furent données, à diverses époques, par les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques, dont il avait su se concilier l'estime, en secondant constamment leurs vues pour le bien du troupeau dont le soin lui était dévoué.

En 1825, Mgr. Macdonell repassa en Europe pour les affaires de son diocèse. Il s'agissait de solliciter l'érection de la Province du Haut-Canada en évêché distinct et séparé de celui de Québec.

L'éloignement des lieux entre le métropolitain et le suffragant du Haut-Canada avait, en effet, déterminé les autorités à demander l'érection de Kingston (*Regiopolis*) en siège épiscopal, dans la persuasion que les rapports qui se multipliaient à l'infini entre le pasteur et son troupeau seraient suivis et réglés avec plus de soin et de régularité. Dès lors on se proposait de faire dépendre le Nord-Ouest, de l'évêché du Haut-Canada. Le gouvernement favorisa ce projet, parce qu'il donnait plus d'importance à la jeune cité en même temps qu'il élevait en dignité un personnage dont il se plaisait à reconnaître le vrai mérite et auquel il avait témoigné beaucoup de douceur, de bienveillance et d'estime en lui assurant un traitement annuel.

Des Bulles furent accordées à cet effet par le Pape Léon XII, le 7 janvier, 1826. Il y avait longtemps que la Cour de Rome connaissait le zèle du prélat, si propre par sa piété et par ses grands talents à consolider l'Eglise naissante confiée à sa sollicitude, aussi fut-il, par une autre bulle, mais de même date, transféré du Siège de Rhésine à celui de Kingston.

Mgr. Macdonell, dont les forces étaient beaucoup affaiblies par des voyages continuels et par les travaux d'une administration fort étendue, avait demandé un coadjuteur, en consentant à devenir évêque de Kingston. Un aide, en effet, lui était d'autant plus nécessaire, à cette époque, qu'il s'agissait d'ajouter le territoire du Nord-Ouest à la juridiction de l'évêque du Haut-Canada.

C'était pour se concerter avec le Saint-Siège et pour régler tout ce qui se rattachait à l'exécution de ce dessein que Mgr. Macdonell repassa en Europe. Il se rendit en Ecosse, s'empressant d'aller visiter Mgr. R. Macdonald qui avait succédé à l'évêque Aeneas Chisolm dans l'administration spirituelle du district de l'Ouest de l'Ecosse (1) "Vicar apostolic of the Western District."

Par une faveur inespérée, l'évêque de Kingston obtint pour coadjuteur Monsieur Thomas Weld, riche catholique anglais, veuf

(1) Monseigneur Ronald Macdonald mourut en 1832. Il était le 15^e évêque donné à l'Ecosse depuis l'ère de la Réforme.

depuis 1815, ordonné prêtre en 1820, et qui avait résidé en France pendant plusieurs années consécutives, pour se préparer à l'exercice du saint ministère. Au mois de juin, 1822, il avait quitté le Séminaire des Missions-Etrangères de Paris pour se dévouer au service des catholiques en Angleterre. Il était alors à Londres, chargé de la desserte d'une congrégation pauvre, mais nombreuse.

Cette démarche, faite à l'âge de quarante ans, attestait la vivacité de son amour et la pureté de son zèle pour le service de l'Eglise. Sa ferveur et sa mansuétude promettaient beaucoup de bénéfices à l'Eglise du Haut-Canada en particulier, si les vœux de Mgr. Macdonell avaient été exaucés.

Le Saint-Siège adopta les vues du digne évêque de Kingston ; et, au mois d'août, 1826, Mgr. Weld (1) ayant reçu l'institution canonique, fut nommé évêque d'Amycles (2) et sacré par le Vicaire Apostolique de Londres. Son zèle et sa piété devaient le mettre en état d'être d'autant plus utile au diocèse de Kingston qu'il joignait les plus heureuses qualités à tous les avantages de la fortune. Pendant plus d'un an il fut anxieusement attendu au Canada. Le coadjuteur ne cessa, de son côté, de s'intéresser à ce nouveau diocèse. Son désir de servir cette Eglise naissante le porta même jusqu'à faire en Ecosse des appels fréquents à la charité publique. Pendant deux ans, le prélat recommanda assidûment aux catholiques anglais les besoins de leurs frères du Haut-Canada. Sa Grandeur fit même publier (dans le *Laity's Directory*) une notice à ce sujet. Elle ne manqua pas d'être reproduite par d'autres journaux. Mgr. Weld y annonçait son intention de se rendre à Kingston, au printemps de 1830, et de solliciter de la Congrégation de la *Propagande*, dans un voyage qu'il devait, d'abord, entreprendre à Rome, quelques secours pour les missions de la Province au service de laquelle il était envoyé. Mais il en fut bien autrement. Sa Grandeur ayant été promue au Cardinalat, au mois de mars, 1830,

(1) M. Weld, était né à Londres, le 22 janvier, 1773. Il avait hérité de l'esprit bienveillant et du caractère de son vertueux père. Il se fit une gloire de soutenir les établissements fondés par lui : qui l'avait aussi rendu témoin de toutes les marques de bonté dont il environnait les amis de Dieu. Le ciel lui enleva de bonne heure sa vertueuse épouse et ce digne père dégagé des biens indissolubles du mariage donna tous ses soins à l'éducation de sa fille unique. Son éducation achevée, Mlle Weld épousa le jeune Clifford, qui fut élevé à la Pairie quelques temps après. C'est alors que devenu tout-à-fait libre, M. Weld put suivre l'attrait qui l'attachait plus encore à sa religion. (Vie du Révd. Père Antoine, p. 84.) Son dessein de servir l'Eglise le conduisit à Paris, où, après ses études, il fut tonsuré, dimanche, le 20 août, 1820, par Mgr. de Latil, évêque de Chartres et premier aumônier de Monsieur, et reçut en même temps les ordres moindres. M. l'abbé Weld avait quitté son pays l'année précédente pour se préparer au sacerdoce. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de M. l'abbé Caron chez lequel il demeurait, et l'abbé Desjardins y assistait.... (*L'Ami de la Religion.*)

(2) *Amyclarum, Amycle* seu *Taygeta*, évêché *in partibus*, soumise à l'archevêché de Lacédémone ou Sparte, aujourd'hui Verdonia, dans la Morée.

Sa Sainteté le Pape VIII, le projet de passer en Canada fut abandonné et la coadjutorerie de Kingston devint encore vacante. La nouvelle dignité dont avait été revêtu M. Weld ne lui fit point oublier néanmoins une portion de la vigne du Seigneur qui lui fut toujours chère, quoiqu'il n'eût plus à lui donner ses soins.

Dans un consistoire, tenu lundi, le 15 mars 1830, le Souverain Pontife préconisa trois cardinaux, dont il fit l'éloge. Il s'exprima en ces termes sur l'illustre coadjuteur du Haut-Canada dans cette occasion solennelle :

“ Thomas Weld, évêque d'Amycles et coadjuteur de l'évêque du Haut-Canada, est d'une famille alliée aux premières familles d'Angleterre. Son père, entr'autres qualités, était recommandable par une générosité telle, qu'il accueillit des religieux (les Jésuites), expulsés de leur pays par le malheur des temps, (1) et pourvut à leur subsistance, leur faisant, en outre, don d'un vaste bâtiment, où la plus grande partie de la jeunesse catholique de l'Angleterre se forme aujourd'hui à la pratique de la religion, aux bonnes mœurs et à la culture des sciences et des lettres. La charité de cet excellent homme ne se borna point là. Il fit aussi construire un monastère pour les trappistes français réfugiés en Angleterre (2) et un couvent pour les religieuses de la Visitation, couvent où deux de ses filles vivent encore dans la pratique de la piété. Il fournit avec libéralité à plusieurs églises tout ce qui était nécessaire pour leur décoration et pour la décence du culte divin.

“ Emule d'une si rare générosité, l'évêque d'Amycles n'a rien épargné pour l'accroissement, l'utilité et l'honneur de la religion. C'est là le premier objet de ses soins. Il s'est montré également toujours prêt à soulager les pauvres et à consoler les malheureux. Pour ces services et autres du même genre, Nous Nous sommes déterminé à l'associer au Sacré Collège, afin de fournir un nouveau sujet de joie à tous les sujets de l'empire britannique qui se félicitent de la promulgation récente de lois plus favorables pour eux, événement dont Nous rendons grâces à l'auteur de tout bien.”

Son Eminence le Cardinal Thomas Weld était le premier personnage d'origine anglaise appelé à cette haute dignité par le Pape Pie VIII (3)

(1) Les Jésuites, qui étaient réfugiés à Liège, ayant été forcés d'abandonner cette ville, où leurs biens furent confisqués, se retirèrent, vers le commencement de la révolution française, en Angleterre. Le père de Mgr. Weld leur céda une maison avec environ cent acres de terre, à Stonyhurst.

(2) Trappistes de Lutworth.

(3) Le Cardinal Weld, du titre de *San Marcello*, mourut à Rome le 10 avril 1837.

M. Weld, gentilhomme anglais, descendait d'une des plus catholiques familles de l'Angleterre. Il était père d'une nombreuse famille, et employait en bonnes œuvres les revenus de ses vastes domaines. Non-seulement ses enfants ont pro-

En apprenant ces nouvelles, qui contrariaient les projets de Mgr. Macdonell, quoiqu'en lui causant une joie bien vive, Sa Grandeur jeta les yeux sur M. Jean Larkin, né à Durham, en Angleterre, qui, le 1er avril 1832, fut nommé évêque de Gerra et coadjuteur de Kingston. Ce digne ecclésiastique était alors au Séminaire de St. Sulpice de Montréal. Il déclina cet honneur inattendu. Ses confrères, qui avaient besoin de ses services au collège de cette ville, joignirent leurs représentations à celles de l'humble professeur; et, par d'honorables interventions, ils obtinrent qu'il ne serait point investi de cet honneur. Plus tard, cet excellent prêtre fut proposé pour un autre siège épiscopal en Canada, pendant qu'il était professeur au Séminaire de Baltimore. C'est le siège épiscopal de Toronto, dont il aurait été le premier évêque. Mais M. Larkin ne put jamais souscrire aux vues de ceux qui l'appelaient à l'épiscopat. (2)

Alors Mgr. l'évêque de Kingston porta ses vues sur un sujet dont il avait eu occasion d'apprécier, en mainte circonstance, le rare mérite, Monsieur Rémi Gaulin, curé de la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet, au diocèse de Montréal.

L'abbé Gaulin fut agréé par Sa Sainteté le Pape XVI, au mois de mai, 1833, et consacré, au mois d'octobre suivant, dans l'Eglise

féussé la religion de leurs pères, mais la plupart ont illustré l'Eglise par leurs talents. Il possédait à Luthworh, paroisse du comté de Dorset, en Angleterre, le château de la famille, construction massive, érigée en 1508. Il jouissait d'une fortune colossale dont il distribuait la moitié des revenus annuels au soulagement des pauvres. Il fonda plusieurs chapelles catholiques et plusieurs communautés de femmes le reconnaissant pour leur fondateur. La maison qu'il offrit aux trappistes et qu'ils occupèrent plus de vingt ans, n'était qu'un asile provisoire qu'il se proposait de renouveler et de faire du tout un vaste établissement. Son château de Lutworth a été plusieurs fois honoré de la visite de Georges III qui respectait beaucoup M. Weld.

L'établissement qu'il donna aux Jésuites, à Stonyhurst, était assez vaste pour contenir huit cents élèves. C'est à Stonyhurst où ce digne enfant de l'Eglise s'était rendu, à la fin de juillet 1839, pour y célébrer avec la communauté la fête de St. Ignace de Loyola, que M. Weld mourut presque subitement. Son fils aîné, M. Thomas Weld, héritier de ses titres et de ses propriétés, se montra toujours animé de la piété et des sentiments de bienfaisance de son père.

M. Weld eut, en 1817, la douleur de voir les Trappistes abandonner Lutworth pour céder à la nécessité de repasser en France, après la restauration. Il alla les visiter à Melleray, après les avoir dédommagés généreusement des travaux, des frais et des améliorations qu'ils avaient fait dans ses domaines qu'ils lui avaient remis et qu'il transmit alors à son neveu, M. Joseph Weld. En 1818, l'Eglise et la maison de Luthworth s'écroulèrent de fond en comble, et M. Weld eut le soin de faire murer les ouvertures pour conserver par ce moyen le respect dû à une terre où gisaient les dépouilles de tant d'hommes qui s'y étaient sanctifiés.

C'est après cette époque que son dessein de servir l'Eglise conduisit M. Weld à Paris, où, après ses études, il fut ordonné prêtre.

(2) Ce fervent ecclésiastique, prédicateur éloquent et profondément instruit, avait de grandes qualités qui étaient relevées par une inappréciable modestie. Après avoir refusé successivement deux évêchés, il laissa la province pour entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus, vers 1842. Il est décédé subitement, au mois de décembre 1853, au collège de St. Jean de Fordham, dont il était recteur depuis trois ans. Le R. P. Larkin avait étudié dans sa jeunesse sous le célèbre Dr. Lingard.

cathédrale de Montréal, sous le titre d'évêque de Tabraca, en Numédie, et coadjuteur de l'évêque de Kingston, par Sa Grandeur Mgr. Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, alors évêque auxiliaire de l'évêque de Québec, pour le district de Montréal, assisté de MM. Cadieux et Roque, Vicaires-Généraux. Mgr. Macdonnell voulut assister à cette belle cérémonie. Ce jour apportait une bien grande consolation au cœur de l'évêque de Kingston; mais, il s'en fallait bien que la satisfaction que goûtait le prélat fût sans mélanges et sans inquiétude. Il voyait son troupeau se multiplier toujours, les besoins devenir plus pressants et plus nombreux; et, malgré ses efforts, il n'avait pas assez d'églises, pas assez de prêtres, pas assez d'institutions d'éducation et de charité pour des besoins qui réclamaient incessamment son attention.

Pour donner une preuve de son attachement à ses compatriotes, comme aussi pour offrir à la partie inférieure de son diocèse les avantages d'une administration régulière et plus soignée, Mgr. de Kingston voulut que son coadjuteur fixât sa résidence à Saint-Raphaël de Glengary. Les douces émotions que cette mesure fit naître dans les esprits des bons habitants de Glengary s'y perpétueront comme le souvenir de la pitié tendre, de la foi vive et de l'infatigable dévouement de leur nouvel évêque.

Mgr. Macdonnell établit encore à Saint-Raphaël de Glengary un collège, qu'il transféra, plus tard, à Kingston, dans le but de rendre cette institution utile à un plus grand nombre de sujets. De plus, Sa Grandeur donna elle-même, pour l'y fonder plusieurs belles propriétés qui se trouvent aujourd'hui au centre même de cette cité. Ses illustres successeurs, Mgr. Gaulin, et Mgr. Phelan surtout, ont utilisé ces terrains de façon à correspondre au zèle du pieux fondateur. Le vénérable évêque de Kingston, en donnant un collège à sa ville épiscopale, voulait avoir sous ses yeux une maison qui pourrait fournir des prêtres à ses compatriotes et qui put donner aux jeunes gens, qui se destinaient aux professions libérales, une éducation convenable.

(à continuer)

MATHILDE DE CANOSSE.

(suite)

“ Dès qu'elle fut arrivée au monastère, elle se présenta à l'abbé en qualité d'aide d'hôpital, se faisant passer pour un jeune homme d'Altembourg en Autriche, et se disant habile à soigner les malades. L'abbé se méprit sur son sexe, et, comme elle avait l'air d'un garçon discret et honnête, ne fit pas de difficulté pour l'admettre au rang des commensaux de la maison. Adeltrude se comporta si bien envers les religieux et les malades, elle montra tant de douceur et d'humilité, qu'elle ne tarda pas à se faire aimer de tous. Sans faire semblant de reconnaître le comte, elle s'occupait de ses malades avec un zèle infini, refaisant leur lit, mettant l'ordre et la propreté partout, distribuant à chacun les remèdes indiqués, toujours silencieuse, modeste, recueillie et attentive à se faire toute à tous. Cependant, quand elle vit les blessures du comte presque cicatrisées, une nuit que tout reposait au monastère, elle s'approcha du lit de Pandolfe, se fit reconnaître, l'embrassa tendrement et lui révéla le plan qu'elle avait conçu pour se délivrer.

“ Tout en s'acquittant de ses fonctions dans le couvent, elle avait observé les issues, les chemins qui pouvaient mettre son époux en liberté sans que l'on sût par quel côté il s'était évadé. Le monastère est entouré de murs et de tours que baigne un large fossé, pour mettre l'asile saint à l'abri des incursions trop fréquentes des Pruteni. (1) On n'y pénètre que par un pont-lévis qui se redresse au coucher du soleil et ne s'abaisse plus qu'à son lever. Vis-à-vis du cloître, il existe cependant un petit bois bordé par un rideau de

(1) Les Prussiens de nos jours, à cette époque penplade sauvage et féroce.

mélèzes qui surplombe un rocher au bas duquel roule la rivière de l'Hawell, plus large et plus profonde en cet endroit que partout ailleurs. Adeltrude examina ce rocher avec attention, pour découvrir quelque sentier, quelques aspérités du moins, au moyen desquelles on pût descendre dans cet abîme. Vain espoir, recherche inutile, il eût fallu des ailes pour s'échapper. Son amour l'avait faite hardie, son amour la rendit ingénieuse.

“ Avant de quitter Groningue, elle s'était entendue avec Guinigise, son jeune beau-frère. Celui-ci devait lui envoyer Fréduffe, ancien et fidèle serviteur de sa maison; caché sous les haillons d'un mendiant, il n'avait qu'à se tenir à la porte du monastère en feignant de demander l'aumône. Tout avait réussi, et Adeltrude, en portant chaque matin au vieillard sa maigre pitance, lui donnait des nouvelles et d'elle et de son mari. Elle put donc lui communiquer aussi son plan de fuite et fit dire à Guinigise qu'il eût à lui fournir au plus tôt une échelle de soie ayant cent brasses de long, puis à tout disposer pour qu'une barque se trouvât au pied du rocher en question, à l'endroit que dominait un vieux chêne séculaire : elle indiqua avec la même précision la nuit et l'heure qu'elle avait fixées pour l'exécution de son projet. Cependant Pandolfe commençait à quitter son lit : au jour fixé, Adeltrude, profitant du sommeil dans lequel tout le monastère était plongé, éveille son mari, sort doucement avec lui et se dirige, au travers du petit bois, vers les sapins dont nous avons parlé. Là, elle tire d'un sac la précieuse échelle que Fréduffe lui avait remise en secret, la tourne et l'assujettit au pied du chêne, puis, après avoir serré son époux dans ses bras, elle le fait descendre, en lui disant : “ Attends-moi à la fontaine de Teltow, où je te rejoindrai à midi.”

Au signal convenu, la nacelle s'approcha du rocher, Pandolfe y entra; Adeltrude détacha l'échelle, la jeta au batelier, et, en quelques coups de rame, le fugitif était sur l'autre rive.

“ Au jour suivant, à peine le pont-levis était-il abaissé, la courageuse comtesse, feignant d'avoir à sortir pour affaires du couvent, quitta le monastère et entra dans Postdam. Elle gagna rapidement la rivière qu'elle traversa : à peu de distance de la rive, se trouvait un cheval tout sellé que tenait un écuyer de Guinigise, et qui l'attendait comme un autre avait également attendu Pandolfe, la nuit précédente. Adeltrude était à la fontaine avant l'heure marquée, son époux l'y attendait; renvoyer à Groningue les deux écuyers, et fuir en toute hâte par les chemins de traverse, c'est ce que la prudence ordonnait, car le marquis de Brandebourg ne manquerait pas de faire poursuivre les fugitifs. Ils ne s'arrêtèrent qu'aux frontières de Bohême, et voulurent d'abord se fixer à

Pilsen ; mais après avoir appris que le marquis, furieux de leur fuite, avait expédié de tous côtés des satellites pour s'emparer d'eux, ils ne se crurent pas assez en sûreté dans cette ville, se décidèrent à passer la Moldau et à se réfugier en Moravie. Ils y arrivèrent, en se faisant passer pour de pauvres bourgeois venus d'Autriche, et se fixèrent dans le bourg de Znaim, où, grâce à l'existence modeste et retirée qu'ils menaient, ils n'attirèrent pas l'attention et purent attendre en sécurité que des jours meilleurs leur permissent de regagner leurs Etats.

“ C'est à quelque temps de là, que Dieu accorda à la comtesse notre chère Yolande. Vous jugez de la joie d'Adeltrude, et combien Pandolfe trouva dans cette enfant d'adoucissements aux peines de son exil. A la même époque, Henri IV, le jeune empereur, bien qu'élevé par les soins de Hatton de Cologne qui l'avait soustrait à la tutelle de l'impératrice Agnès, sa mère, tomba, dès son adolescence, entre les mains d'hommes indignes, de vils courtisans qui, afin de pouvoir le dominer plus facilement et atteindre leur coupable but, le laissèrent s'abandonner à ses passions. Dès ce moment, son jeune cœur, déjà corrompu, ne sut plus nourrir que des sentiments hostiles à la sainte Eglise et à ses pasteurs. Il commença à braver ouvertement le pape Alexandre, et comme la plupart des princes allemands s'étaient laissé entraîner à reconnaître l'antipape pour plaire à l'empereur, le comte Pandolfe se trouvait dans l'impossibilité d'entrer en accommodement avec les ennemis du St. Siège, et n'avait d'autres ressources que de se tenir prudemment caché en Moravie.

“ Yolande, belle et gracieuse enfant, avait atteint son premier son premier lustre. Son père voulut qu'elle fut élevée noblement et chrétiennement, et pour y parvenir, il la mit entre les mains de pieuses filles, dont le monastère s'élevait sur une riante colline, non loin de la ville de Brunn. L'abbesse qui le dirigeait était une noble femme déjà d'un certain âge, sœur du Landgrave de Thuringe, et célèbre dans toute la Moravie par sa sainteté et sa haute sagesse. Plus de cent religieuses, venues de Bohême, de Hongrie, de Pologne, vivaient sous son paisible empire, et se formaient à la vertu plus encore par ses exemples que par ses paroles. Théotberge, ainsi se nommait l'abbesse, ne tarda pas à s'attacher à cette enfant qui se faisait remarquer par sa gentillesse, sa douceur et sa soumission, entre toutes les jeunes filles que l'on élevait dans le monastère à la piété et à la pratique de toutes les vertus. Pandolfe et Adeltrude, qui passaient toujours, aux yeux de l'abbesse, pour de simples bourgeois, venaient souvent voir leur fille au couvent. Mais ils ne pouvaient si bien déguiser leurs manières

nobles et aisées, changer l'élégance de leur langage, voiler la perspicacité de leur jugement et atténuer la noblesse et la dignité de leurs personnes, que l'abbesse, femme d'un coup d'œil perçant et sûr, ne devinât quelque peu les gens de haut parage sous cette simplicité apparente et empruntée. Ses soupçons grandirent lorsque Yolande, parvenue à l'âge de raison, commença à recevoir, de la bouche d'Adeltrude sa mère, des exhortations, des encouragements pressants à bien profiter des études qu'on lui faisait faire, et qui n'étaient cependant nécessaires qu'à une jeune fille de haut lignage. Souvent aussi, la fausse bourgeoise, serrant avec transport son enfant dans ses bras, lui disait : " Mon Yolande bien-aimée, forme-toi à la vertu et prépare-toi à voir des jours meilleurs. Dieu nous éprouve sans doute, mais il est notre Père, et sa justice ne lui fait pas oublier ses miséricordes : sois toujours bonne et revêts ton cœur de force et d'espérance."

" Théotberge prenait note de ces paroles, et d'ailleurs elle lisait dans les yeux de la mère plus de choses encore que n'en exprimaient ses lèvres. Tout concourait à éclairer l'abbesse : la pâleur du visage, une respiration oppressée, un soupir échappé à l'anxiété de l'âme de la comtesse trahissaient souvent le mystère de son cœur. Un jour que Pandolfe était venu voir sa fille, il dit à Théotberge, au moment où il prenait congé d'elle :

"—Madame et vénérable mère, quoique je ne sois qu'un pauvre bourgeois, j'ose vous prier de vouloir bien faire enseigner à Yolande l'art de jouer de la harpe et du luth, à conduire sa voix avec méthode, et même à danser et à monter à cheval.

"—Je me conformerai à vos désirs, répondit Théotberge, mais je crois prudent de vous faire d'abord une simple observation, c'est que la musique, le chant, la danse, l'équitation, ne conviennent guère qu'aux filles de marquis, de comtes, de grands vasseaux de la couronne. Les personnes de notre condition se contentent ordinairement de faire enseigner à leurs enfants la lecture du Psautier et l'histoire des vierges et des martyrs. Il n'est pas de jeune fille, à moins qu'elle n'ait une baronie, qui osât s'élever au-dessus de cette éducation.

"Ma révérende mère, reprit Pandolfe, vous avez raison, mais tout homme a ses projets, et moi, malgré le rang obscur dans lequel vous me voyez, j'ai eu relativement ma fille, et cela dès sa naissance, des prédictions que je ne saurais traiter légèrement. Je traversais un jour une sombre forêt, lorsqu'un orage terrible vint me surprendre ; la pluie, la grêle tombaient par torrents ; le tonnerre, les éclairs fouettaient et déchiraient les nues, et m'entouraient de toutes parts ; les éléments en fureur, l'obscurité de la

forêt, le vent qui courbait et brisait les arbres les plus robustes, tout enfin se réunissait pour augmenter mon trouble, et j'éperonnais mon cheval sans savoir ce que je faisais ni où j'allais. Tout-à-coup, j'aperçois une vive lumière au travers du feuillage touffu, je me dirige vers elle, et je me trouve bientôt au milieu d'une enceinte de rochers escarpés et arides, au sein desquels s'ouvrait une grotte profonde d'où partait la clarté qui m'avait attiré ; descendre de mon cheval, l'attacher au tronc d'un arbre mort, et entrer, en toute hâte, dans la caverne, fut l'affaire d'un moment. Une galerie longue et droite comme le corridor d'un cloître me conduisit à un foyer ardent auprès duquel je ne vis personne ; je m'approche toutefois, et me mets à sécher mes vêtements que la pluie avait percés. Je crus alors m'apercevoir que l'ancre se divisait en deux branches dont l'une courait à gauche, tandis que l'autre se dirige vers la droite, mais ces ouvertures étaient si longues et si basses que l'œil se perdait bientôt dans l'obscurité.

Cette solitude et le silence qui y régnait augmentèrent encore le trouble que la tempête avait déjà jeté dans mon âme. Quelle main avait allumé ce feu ? Quel était l'habitant de cette caverne ? L'idée que des malfaiteurs, faux monnayeurs ou bandits, y faisaient peut-être leur séjour, m'obligeait à me tenir sur mes gardes et cela d'autant plus que des pas lents et lourds retentirent tout-à-coup dans la galerie de droite. J'essayai de percer les ténèbres qui y régnaient, et il me sembla voir une ombre s'approcher doucement ! A cette vue je sentis mon cœur bondir et mes cheveux se hérissier : "Dieu te garde, Pandolfe, dit alors une voix profonde, et je découvris un vieillard qui, entrant dans le cercle de lumière, offrit à mes yeux un visage pâle et maigre que de longs cheveux blancs et uné barbe de neige rendaient encore plus vénérable. Cesse de craindre, Pandolfe, continua l'apparition ; à l'approche de l'orage qui te menaçait, j'ai allumé ce feu, pour qu'il te servit de guide et réchauffât tes membres glacés. Donne-moi ta main." Sans savoir ce que je faisais, je la lui donnai, et tandis qu'il la retenait entre ses doigts longs et maigres, il me regardait immobile et avec attention. "Ecoute-moi, Pandolfe, reprit-il enfin : tu es père depuis peu, les yeux de ton Yolande si faibles encore deviendront un jour brillants et pleins de feu. Ils verront quatorze fois douze lunes, puis deux lunes et une demie, et un prince Morave briguera l'honneur d'obtenir sa main : mais ce prince ne verra qu'une fois ces yeux limpides ; ce sera le Lândgrave qui méritera la main de ta Yolande. Pandolfe, conserve bien ta fille aux destins qui l'attendent." Il dit, puis lâchant ma main, du bout d'un long bâton qui soutenait ses pas, il attisa les charbons du foyer et en fit

jaillir des milliers d'étincelles. "Compte-les, si tu peux, ô Pandolfe ! s'écria-t-il d'une voix stridente. Autant d'étincelles ont jailli pétillantes du sein de cette flamme, autant d'infortunes éclateront sur la tête de ton Yolande ; mais sois sans crainte, Dieu la tirera de tous les périls et pour le plus grand bonheur de ton enfant." Tel fut, révérende mère, tel fut le discours de ce vieillard, que quelques-uns disent être un habile nécromancien, et que d'autres, avec plus de raison, affirment être un saint ermite qui, depuis trente ans, s'est enseveli tout vivant dans cette caverne. Et voilà pourquoi, Madame, je vous conjure de protéger mon Yolande.

"L'abbesse prit bonne note des mystérieuses paroles de Pandolfe, qui, tout en taisant à la sainte femme quelle était son origine, voulait cependant faire connaître la prédiction du solitaire touchant sa fille."

—Mais, reprit la marquise de Suse, croyez-vous donc, Mathilde, que tout cela soit la vérité ? Ne serait-ce pas plutôt un stratagème de Pandolfe, pour dissimuler à l'abbesse sa haute qualité de comte souverain, tout en l'engageant, au moyen d'une prophétie feinte, à élever sa fille comme une princesse, qu'elle est en effet par sa naissance ?

—Quant à moi, répondit la comtesse, je tiens tout cela pour certain. Les événements ont répondu en tous points aux paroles du saint ermite. Ce n'est point par la magie, mais bien par une révélation divine, qu'il a lu dans l'avenir de cette jeune fille, de façon qu'il ne s'est trompé en rien.

—La pauvre Yolande a donc beaucoup souffert ? Pauvre enfant, mon cœur en saigne : elle me semble digne d'un sort plus doux. Je comprends à présent le sens douloureux que contenait sa romance. Mais, dites-moi, comtesse, est-elle encore en danger à cette heure ? Pourrait-elle avoir quelque chose à redouter sous votre toit hospitalier, auprès de vous qui l'aimez comme une fille ? Vous ne semblez pas la traiter comme les autres demoiselles de votre suite, et toutes, jusqu'à vos plus respectables dames du palais, lui cèdent le pas : d'ailleurs, vous l'admettez à votre table avec les princes que vous y recevez.

—Mon amie, reprit la comtesse, je ne l'aimerai, je ne l'estimerai jamais autant que le mérite non-seulement son noble lignage, mais sa candeur, sa grâce, la noblesse et l'excellence de son âme ornée de mille vertus. Quand vous aurez entendu le triste récit de tous les malheurs que sa merveilleuse beauté et les desseins pervers d'un insensé lui ont attirés, vous mêlerez, j'en suis certaine, votre pitié à votre indignation. Si la sainte Mère de Dieu et son bon ange ne l'avaient protégée et soutenue d'une façon visible, il lui

eût été impossible d'échapper à tant d'embûches, d'éviter tant de pièges, de lutter contre tant d'obstacles et de sortir victorieuse de tant d'embarras. La fermeté, le bon sens, la prudence de cette jeune fille vous sembleront des prodiges d'autant plus grands, que vous la verrez quelquefois privée de tout appui, de tout conseil humain. Souvent quand, retirée avec moi au fond de mon appartement, elle chante en s'accompagnant de la cithare, à la vue de son noble et doux visage, je tressaille de tendresse, je me demande comment une aussi belle créature a pu essuyer d'aussi cruels revers, comment autant de force peut-elle habiter dans son âme, simple et pure comme la colombe ? Puis, cédant à l'entraînement de mon cœur, je me jette à son cou et je l'embrasse, tandis qu'elle pleure dans mes bras, en me nommant sa mère et me rendant mes caresses.

Adélaïde de Suse, touchée des paroles de la comtesse Mathilde, la pria de vouloir bien lui raconter les malheurs d'Yolande. La comtesse y consentit, et ce récit, commencé le soir même, les occupa toutes deux, pendant plusieurs des matinées suivantes. Nous le rapporterons dans les chapitres suivants, et l'on pourra s'assurer de leur véracité, en feuilletant les vieilles chroniques de Groningue.

IV.—OTTACAR DE BRUNN.

En réfléchissant aux paroles de Pandolfe, l'abbesse en vint à conclure qu'il n'était point ce qu'il semblait être, et qu'il était bien plutôt un homme d'importance, que des raisons secrètes et légitimes forçaient à se cacher sous des habits grossiers. Elle s'attacha donc à donner à Yolande une éducation telle, que son élève pût être digne de monter au trône, si le ciel l'y appelait. En agissant ainsi, Théotberge montrait sa prudence ; elle connaissait son époque, époque agitée et désastreuse pour l'Allemagne et même pour toute la chrétienté d'Occident, à cause des discordes civiles que l'ambition impériale suscitait de toutes parts. Les seigneurs allemands étaient divisés entre eux et irrités contre Henri IV. Les uns s'attachaient au parti d'Alexandre II et de son successeur Grégoire VII, véritables et légitimes souverains pontifes de l'Eglise romaine ; les autres suivaient la bannière de Cadolaüs de Parme, puis plus tard, de Guibert de Ravenne, antipapes, hommes superbes et dissolus, qui s'étaient glissés par fraude dans le troupeau de Jésus-Christ, pour le ravager. A cette rude époque, la raison ne

se soutenait qu'à la pointe de l'épée et de la lance : où la force était insuffisante, la trahison se frayait un passage. Aussi arrivait-il souvent qu'un prince, opprimé par ses ennemis et dépouillé de ses Etats, devait chercher, dans un exil lointain et sous des noms et des habits empruntés, un refuge contre la perfidie.

Cependant Yolande coulait en paix ses jours dans le monastère ; soumise à ses maîtresses, respectée de ses compagnes, chérie de toutes, elle se sentait heureuse. Par une belle matinée de la fin du mois de mai, les jeunes pensionnaires, sous la surveillance de quelques religieuses, se dirigèrent vers une chapelle dédiée à Notre-Dame-Auxiliatrice. Ce sanctuaire s'élevait au fond d'un petit bois situé en dehors de la clôture, non loin d'un ruisseau limpide que traversait un pont rustique. La douceur de la saison, la fraîche verdure, l'air pur et embaumé de senteurs aromatiques, le chant harmonieux de mille oiseaux divers qui sautillaient de branche en branche ou cachaient leurs nids sous le feuillage épais, tout invitait ces nobles damoiselles à se répandre dans les prairies ou à gravir les pentes fleuries des côteaux qui s'élevaient aux environs. Parmi ces jeunes filles, les unes s'amusaient à courir au milieu des herbes odorantes où bourdonnait l'abeille ; les autres poursuivaient le papillon aux ailes peintes de mille couleurs ; d'autres enfin, plus alertes et plus hardies, gravissaient d'un pied léger les collines des alentours. Une bande d'élèves assises à l'ombre des mélèzes chantait, au son d'un luth, que touchait délicatement la blonde Valdomire, un cantique pieux en l'honneur de Notre-Dame. Un autre groupe, près d'une fontaine qui bouillonnait aux flancs d'un rocher, cueillait de fraîches fleurs et les tressait en guirlande destinée à l'ornement de l'image sacrée, aux pieds de laquelle toute cette jeune troupe devait se réunir et prier, car tel était le but de cette promenade.

Yolande, chargée de sa moisson fleurie, la disposait en guirlandes tout en causant de la beauté de ces lieux enchantés, et s'avancait le long du ruisseau, avec la sœur Valburge, son habile maîtresse dans l'art d'enluminer le parchemin. Tout en causant, elles suivaient la rive que recouvrait un gazon vert et épais et se dirigeaient, sans s'en apercevoir, vers un endroit solitaire, où les eaux du torrent amassées formaient un bassin, autour duquel les rossignols chantaient plus joyeux, cachés qu'ils étaient sous l'ombrage des peupliers blancs, des saules et des coudriers. Elles s'arrêtèrent pour prêter l'oreille à ce doux concert et se mirer peut-être dans ces ondes limpides, quand, tout-à-coup, la forêt voisine retentit au loin du son de la trompe de chasse, de la voix des chiens et du hennissement des chevaux. Quelque peu troublées, elles tournè-

rent les yeux du côté de ce bruit, et distinguèrent au milieu des arbres les chasseurs, pressant à coups d'épéon les flancs de leurs coursiers poudreux. Tout-à-coup, à quelques pas derrière les deux jeunes femmes, un cerf de la plus grande taille s'élança du taillis ; il court la tête haute, les ramures renversées ; éperdu de terreur, il passe près d'Yolande, la heurte, la renverse, et fuit, tandis que la pauvre enfant roule sur le bord du bassin, y tombe et disparaît. Valburge pousse un cri terrible, se précipite vers la rive et a le bonheur de saisir un pan de la robe de son élève, au moment où elle remontait à la surface de l'eau : la religieuse l'attire à elle, la dépose sur le sable et se met en devoir de délayer son corsage pour la faire respirer, lorsqu'un jeune homme, armé d'un épéon, arriva sur les traces du cerf, au grand galop de son cheval.

A la vue de la jeune fille pâle et inanimée étendue sur l'herbe, le cavalier serra la bride de sa monture, sauta à terre, attacha son coursier aux racines d'un chêne antique, et se hâta d'accourir vers les deux jeunes femmes. Il portait, pendue à son côté, une gourde d'argent ciselé qui contenait du vieux vin de Chypre, précaution utile en chasse : en verser quelques gouttes sur les lèvres de la victime, lui en frotter les tempes et les mains fut l'affaire d'un instant ; aussi la vit-il bientôt revenir à elle, ouvrir les yeux et regarder lentement autour d'elle en soupirant. Yolande, entièrement rendue à la vie, se leva, et, de concert avec sœur Valburge, remercia le chasseur du service qu'il venait de leur rendre ; puis, appuyées l'une sur l'autre, elles s'éloignèrent doucement pour rejoindre leurs compagnes.

Le cavalier était le jeune Ottocar, fils du puissant marquis de Brunn qui, peu de jours auparavant, l'avait appelé à partager le gouvernement de ses Etats, car il se faisait déjà vieux. Dès son enfance, Ottocar avait été fiancé à Gisèle, fille du duc de Moravie, mais cela ne l'empêchait pas de vivre au gré de ses passions. Il laissa d'abord Yolande s'éloigner avec la sœur Valburge, puis, tout-à-coup, se redressant d'un air décidé, il tourna son destrier vers le point du bois, par où la demoiselle avait disparu, se mit sur ses traces et arriva bientôt à la prairie, où les pensionnaires et les religieuses étaient déjà réunis autour d'Yolande, l'aidant à changer une partie de ses vêtements, tandis qu'elles étendaient l'autre au rayon du soleil, pour les sécher.

Ottocar s'approcha de la jeune troupe, non sans quelque embarras, et demanda des nouvelles d'Yolande ; celle-ci avait déjà raconté à ses compagnes ce qui venait de lui arriver et le service qu'un cavalier inconnu lui avait rendu, aussi fut-il aussitôt entouré des religieuses et des demoiselles. Yolande, dont les couleurs

avaient reparu, s'avança d'un air modeste, et lui offrit une églantine, qu'elle venait de cueillir :

— Acceptez-la, Messire, lui dit-elle, acceptez-la en souvenir du beau cerf que vous avez perdu, pour me faire revenir à la vie.

Ottocar prit la fleur et l'attacha au côté gauche de son pourpoint, puis, faisant volte-face, il se dirigea vers la forêt, en éperonnant son coursier avec une ardeur fébrile et disparut sous la feuillée. Le jeune Marquis avait environ vingt ans ; il était haut de corps et robuste de sa personne, mais ses mœurs étaient rudes et son caractère dur et cruel. En rejoignant sa suite, il trouva que le cerf avait succombé sous les coups redoublés des chasseurs, mais au lieu de leur faire fête comme de coutume en pareille occasion, Ottocar reçut cette nouvelle d'un air distrait et froid. En vain ses compagnons accouraient de tous côtés, portant les trophées des victoires qu'ils avaient remportées sur les ours, les sangliers, les daims, les renards, hôtes de ces bois ; en vain les équipages chargés de gibier s'acheminaient vers Brunn au son des trompes, des timbales et des clochettes ; Ottocar regagna la maison paternelle sans prendre part au triomphe, et, se jetant à bas de son cheval, il se retira, en toute hâte, dans ses appartements.

Il s'empressa d'ôter son ceinturon, détacha la rose de haie qu'Yolande lui avait donnée, et préparait à la mettre dans un coffret d'or qui renfermait des parfums, quand il s'aperçut que deux pétales s'étaient détachés de la fleur. Son esprit étroit et superstitieux y vit un présage fâcheux, et il se prit à tirer un mauvais augure de cette légère perte. Il fit aussitôt appeler deux astrologues qu'il entretenait au château, leur montra la fleur précieuse, et leur ordonna de lui expliquer comment et pourquoi elle avait perdu deux de ses feuilles. Ces imposteurs étaient Catalans d'origine ; ils avaient longtemps vécu parmi les Maures de Grenade, et se disaient initiés à la science des astres par leur maître, le célèbre Avicenne. Il s'empressèrent de monter à leur observatoire et feignirent d'y passer la nuit à lire dans les constellations ; puis le lendemain, dès le point du jour, ils se rendirent auprès du jeune prince et lui dirent :

— Seigneur, les astres se sont montrés favorables ; nous avons vu le signe de la Vierge porter dans son ascension les pronostics des destins fameux qui te sont réservés par le Ciel. Cette rose aux cinq feuilles représente la couronne royale que décorent cinq joyaux précieux : une jeune fille de maison princière t'est désignée pour épouse, elle t'apportera en dot cinq villes entourées de murailles, cinq forteresses.... c'est-à-dire autant qu'il y avait de pétales à cette fleur.

A cette réponse insensée, Ottocar sentit son âme nager dans la joie, et se mit à rapprocher en idée cet oracle mensonger de la jeune fille du torrent, qu'il s'était si promptement décidé à préférer à Gisèle. Il se demandait sans cesse qui elle pouvait être, et d'où elle venait : sa grâce, sa dignité lui donnaient tout l'air d'une reine. Les ravages que les Danois exerçaient à cette époque sur les côtes de l'Angleterre lui faisaient parfois supposer que le père de cette jeune fille était peut-être quelque roi de Northumberland, de la Mercie, ou des Westangles, qui, après une défaite, était passé en Allemagne pour y lever des troupes, retourner en Angleterre et conquérir ses Etats. Dans l'espoir de découvrir la condition de la demoiselle, Ottocar finit par se décider à interroger l'abbesse du monastère, femme dont la renommée était répandue au loin et qu'il savait être de bon conseil.

Il annonça une grande chasse pour le lendemain, et y invita tous les seigneurs de ses domaines ; il leur expédia des messages pour les engager à amener avec eux leurs meutes d'élite, chiens courants et lévriers. En effet, dès l'aube du jour suivant, la troupe des jeunes cavaliers des environs, tous bien armés d'épieux, de piques, de javelines, de viretons, se réunissait au pied du pont de Brunn, sonnant du cor à pleine poitrine et faisant piaffer et caracoler leurs coursiers. Ottocar se rendit aussitôt aux écuries où se tenait son cheval bai brun ; il allait se mettre en selle, lorsqu'il découvrit les deux feuilles de la rose d'Yolande accrochées aux broderies d'argent des arçons, lesquelles, étant fort relevées, les avaient retenues quand il avait quitté l'étrier, la veille au soir. Il recueillit avec soin les pétales de la fleur, les mit anxieusement dans son escarcelle, sauta à cheval, et ayant fait baisser le pont, rejoignit ses hôtes.

Quand ils eurent atteint la forêt qui se trouve au confluent de la Swarte et de la Switte, ils se dirigèrent vers les collines et les plaines d'Austerlitz ; là, le grand veneur assigna à chacun des chasseurs et aux piqueurs qui l'accompagnaient le poste qui leur était destiné, tandis que les chiens, débarrassés de leurs laisses, battaient les taillis pour faire déboucher le gibier qui s'y tenait caché. Déjà la forêt tout entière résonnait des hurlements, des aboiements des chiens, du galop des chevaux, des sons aigus du cor ; de toutes parts fuyaient épouvantés les cerfs, les daims et les chevreuils, se frayant un passage au milieu des clairières, des taillis et des futaies de chênes et de sapins. A ce moment, Ottaca, profitant de l'empressement de tous à poursuivre le gibier fugitif, tira à droite, traversa un vallon solitaire, et, pressant de l'éperon son coursier haletant, arriva sur les bords du torrent auprès duquel il

avait rencontré Yolande évanouie. Puis il tourna bride avec précipitation et s'éloigna au galop.

Il atteignit enfin les portes du monastère ; il attacha sa monture au pied d'un vieux tilleul qui ombrageait l'entrée, et pénétra dans la première cour où se trouvaient les appartements de l'abbesse. La tourière avait maintes fois vu Ottacar à l'église lorsqu'il y accompagnait le marquis son père, à certaines grandes solennités de l'année ; elle le reconnut aussitôt et s'empressa de l'annoncer. Au premier moment, la supérieure fut assez surprise de cette visite imprévue, mais en femme adroite et prudente, elle se remit et descendit au parloir où elle trouva le jeune prince auquel elle fit l'accueil le plus bienveillant, en lui demandant ce qui pouvait l'amener à honorer de sa présence l'humble communauté qu'elle dirigeait. Ottacar répondit que son ardeur pour la chasse l'avait entraîné sur les traces d'un daim effrayé, qu'il l'avait perdu de vue dans la forêt prochaine, et qu'en le cherchant dans les taillis et les clairières, il s'était trouvé tout-à-coup au milieu des prairies qui environnaient le monastère ; qu'à cette vue, il s'était proposé de venir saluer la révérende Mère, pour laquelle il avait toujours professé la plus haute estime.

Théotberge le remercia de son attention, et se mit à l'entretenir de choses indifférentes pendant qu'il goûtait à une délicate collation de fruits et de vins d'Italie qu'elle lui avait fait servir ; mais Ottacar, feignant de céder à une pensée subite, l'interrompit pour lui parler d'Yolande et lui demander si elle était bien remise de la chute qu'elle avait faite dans le torrent et de l'évanouissement qui en avait été la suite.

— Grâce au ciel, elle est très-bien, répondit l'abbesse, et elle ne semble même plus s'en souvenir, comme une noble et courageuse fille qu'elle est.

— Est-elle notre concitoyenne, ou bien une étrangère ? demanda le jeune homme ; on la dit étrangère. De qui est-elle fille ?

— D'un simple bourgeois déjà d'un certain âge, répondit l'abbesse.

Ottacar devint rêveur, il jeta les yeux d'un air vague sur les objets qui l'environnaient, puis rompant brusquement le silence :

— Madame, dit-il, vous dissimulez ; cette jeune fille révèle une royale origine ; son visage, sa démarche sont les indices de la royauté ; elle ne peut être de naissance commune. Où demeure son père ?

A ce changement de physionomie chez le jeune prince, l'abbesse devina qu'une noire tempête agitait son âme : elle sentit grandir les soupçons qu'elle avait conçus sur le véritable titre de Pandolfe.

Les dernières paroles d'Ottocar achevèrent de l'éclairer ; elle crut fermement qu'il avait des renseignements certains sur la condition de l'exilé, c'est pourquoi elle ajouta avec franchise :

—Je crois que vous ne vous trompez pas, Messire.

—Tant mieux, dit-il vivement.... car, de toute façon, je veux demander sa main. Interrogez Yolande, et, sous peu de jours, vous me rendrez sa réponse.

—Mais, seigneur, n'êtes-vous pas fiancé à la princesse Gisèle de Moravie ? demanda Théotberge. Le Duc vous tient déjà pour son fils, et tous vos vassaux se préparent à vous féliciter de cette alliance.

Le jeune homme rougit, puis regardant l'abbesse d'un air courroucé :

—Où demeure le père d'Yolande ? dit-il. A Brunn... à Olmütz ?

—Il demeure à Znaïm, répliqua la religieuse.

—Dieu vous garde, ma mère, reprit-il alors, dans trois jours vous me verrez ici pour avoir ma réponse.

Elle l'avait donc enfin, la pauvre femme, ce terrible secret ! Et dans la connaissance qu'elle possédait du caractère rude, hautain et inflexible du jeune seigneur, elle se prit à frémir en voyant les malheurs qui allaient fondre sur elle, sur Yolande et peut-être sur le monastère même. Néanmoins, elle se dit que Dieu, gardien de l'innocence et défenseur de la justice, étendrait son bras puissant pour le salut de la jeune fille et des épouses de son divin Fils. Cependant elle crut prudent d'écrire à Pandolfe ce qui venait d'avoir lieu, et, pendant la nuit, elle expédia sa lettre à Znaïm par un messager à cheval, lequel rapporta la réponse ; elle s'exprimait ainsi :

“ La bassesse de sa condition, sa pauvreté, son titre d'étranger, ne lui permettaient pas de souffrir que sa fille aspirât à une alliance aussi brillante ; n'étant pas faite pour tant d'honneur, il serait indigne du marquis de l'élever jusqu'à lui ; il valait mieux la laisser suivre sa vocation pour le couvent, et si Dieu, après tout, ne voulait pas appeler Yolande à la vie religieuse, il se trouverait bien toujours quelque homme de naissance obscure qui l'accepterait pour épouse. ”

L'abbesse prévint la tempête que cette réponse allait soulever dans le cœur du Morave ; elle fit mille plans pour protéger son élève et le manastère contre les violences du jeune tyran. Aucun ne lui parut plus sûr que celui-ci : engager Pandolfe à venir secrètement reprendre sa fille et la conduire au château de Znaïm, où elle serait à l'abri de tout, cette citadelle se trouvant hors des Etats de Brunn. De son côté, Ottocar, avec son astuce ordinaire, se

disait déjà, que dans le cas où son offre serait repoussée, le père ne laisserait pas sa fille au couvent, et qu'il viendrait la chercher le plus tôt possible. Aussi se promettait-il déjà de se placer sur la route avec ses gens, et de forcer le père à lui donner sa fille, ne fût-ce que pour se dérober au trépas. Toutefois, la première chose à faire était de s'informer des dispositions d'Yolande à son égard. Pour s'en assurer, il commanda qu'on lui amenât une de ces marchandes qui courent les foires et les fêtes du village, en vendant des épingles, des aiguilles, des petits miroirs, des rubans et autres bimboleries de cette sorte. Il lui confia une somme d'une certaine importance, lui ordonna de se rendre promptement à Vienne, et de s'y fournir de tous les objets de fantaisie, d'élégance et de goût qu'elle pourrait trouver dans la capitale du Duché d'Autriche.

Il ne pouvait mieux s'adresser. Cette femme était une Bohémienne Morlaque, d'environ trente ans, vive et alerte. Deux longues tresses d'un noir d'ébène flottaient sur ses épaules; son visage bruni était ovale, son front haut, ses yeux noirs brillaient d'un éclat étrange, et lorsqu'ils se fixaient perçants sur quelqu'un, ils l'embarrassaient et le stupéfiaient comme le regard du basilic. Elle était surtout voleuse de profession, et si adroite à ce métier, qu'elle vous eût dépouillé un homme avant qu'il s'en fût aperçu. A ce talent, elle joignit l'hypocrisie, l'art de feindre la vertu et la piété; sa fausse modestie, son apparente humilité, son maintien réservé, lui donnaient l'air d'une sainte, mais elle était maligne et corrompue. Après des paysannes, elle passait pour diseuse de bonne aventure, et les dupait adroitement; tout en feignant de lire dans la main des pauvrettes, d'examiner les plis, les sinuosités, les jointures de leurs doigts, elle les débarrassait subitement de leurs anneaux, de leurs bagues, de leurs boucles d'oreilles, puis les bonnes âmes s'en allaient cherchant par les champs ou dans leurs maisons, croyant les y avoir perdus, tandis que ces bijoux passaient de la poche de la bohémienne en échange de beaux deniers comptants dans les mains des Juifs. Elle réussissait surtout à faire disparaître les enfants au berceau, en profitant de l'éloignement momentané de la mère ou de la nourrice, et, comme un vautour ravissant une tourterelle, elle disparaissait avec sa proie, et allait vendre en Transylvanie les malheureux qu'elle avait enlevés en Hongrie; puis elle se défaisait en Lusace, en Westphalie, ou en Franconie, de ceux qu'elle avait ravés en Moravie ou en Bohême. Que de mères plongées dans les larmes par la cruelle! Vingt fois les paysans s'étaient mis à sa poursuite, vingt fois elle leur avait glissé des mains comme la couleuvre dans les broussailles.

Swatiza (c'était le nom de la bohémienne) se rendit à Vienne, où, de l'argent d'Ottocar, elle se fournit d'aumônières de velours pers et gaufré, ornées de soie et d'or, à broderies appliquées, à fermoirs d'argent, à clous d'acier : elle acheta de plus des flacons à essence, des cassolettes dorées et émaillées, des ceintures à franges d'argent couvertes de filigranes avec leurs boucles assorties, gravées, ciselées, damasquinées ; des bagues en nattes, en serpents, en chaînons ; des anneaux à châtons d'émeraudes, d'onix, de rubis, de grenat ; des pendants d'oreilles de toutes les formes, en amandes, en rosaces, en clochettes ; dés en argent, étuis, pelotes, châtelaines et miroirs de Murano, colliers de corail lisse, à facettes, poli ou dépoli, fils de grains rouges, tablettes, boules de senteurs. Enfin la rusée avait fait ample provision de toutes ces bagatelles qui charment les jeunes filles. De retour à Brunn, elle se rendit auprès d'Ottocar qui, sous le sceau du secret, lui ouvrit son cœur et lui dit ensuite :

—Ma bonne Swatiza, tu me rendras le service que je vais te demander..... tu n'auras pas affaire à un ingrat, sois-en sûre.

—Messire, lui répondit la bohémienne, vous savez bien que je suis heureuse de faire plaisir aux gens, lorsque je le puis ; allez, si je suis pauvre, c'est que je me ruine à venir en aide à mon prochain, de mes peines et de ma bourse.

—En vérité, ma mie ?.... Eh bien ! connais-tu, au couvent de la révérende dame Théotberge, une jeune fille nommée Yolande de Znaïm ?

—Si je la connais, dites-vous, monseigneur ? Oh ! que oui, que je la connais. C'est bien la plus aimable d'entre toutes les pensionnaires. Et puis, si bonne, Dieu lui soit en aide, la chère enfant !... Quand je reviens des foires d'Olmütz, de Brunn, de Hradisch et de Prosnitz je donne toujours un coup de pied jusqu'au monastère avec mes marchandises, et l'on ne me laisse pas à la porte au moins, savez-vous bien !... Il y a là sœur Cunégonde, et sœur Eriberte, et sœur Galswinthe qui ne me veulent pas de mal ; aussi, dès qu'elles me sentent venir : “ Holà, Swatiza, s'écrient-elles, qu'as-tu de beau ? As-tu des Agnus-Dei ? As-tu des reliquaires en forme de cœur ? Montre-nous tout cela.” Et là-dessus, je leur en montre.... Faut voir ! Dès que j'ai ouvert ma boîte, je me mets à genoux, et je m'enveloppe la main d'un chiffon de toile, en disant : “ Ce n'est pas à moi, pécheresse, de toucher des choses aussi saintes.... Voilà des Agnus-Dei indulgenciés avec remise et pardon de péché et de peine par Saint Grégoire-le-Grand, quand la colombe descendait du ciel et venait lui parler à l'oreille. Voici des reliquaires qui contiennent des parcelles de l'arche de Noé,

des miettes du pain de Melchisédech, des cheveux de Mathusalem, des charbons du tourbillon de feu qui enleva le prophète Elie, des brins du manteau du prophète Habacuc." Et les bonnes sœurs de baiser tout cela très-dévotement. Puis, comme je ne fais pas commerce des choses saintes, elles me donnent, en échange, de belles aumônes que j'empoche parfaitement. Oh ! les bonnes âmes !.....

—C'est bien, c'est bien.... Et Yolande, la vois-tu parfois ?

—Oh ! oui, messire, parce que sœur Cunégonde me mène souvent dans le verger où les jeunes filles prennent leur récréation après le déjeuner. C'est là que je vois Yolande, une petite qui a de l'argent, je vous en répons, et bon goût par-dessus le marché. Je n'ai pas plus tôt étalé mes marchandises que la rusée s'est déjà emparée de ce qu'il y a de mieux, et elle le garde, quel que soit le prix que j'en demande. La dernière fois que j'y allai, je lui vendis mon aumônier de velours cramoisi double, toute couverte de dorures et de paillettes, qu'elle me paya un bel écu d'or au soleil.

—S'il en est ainsi, reprit le jeune tyran de Brunn, tu vas te rendre au monastère et tu tâcheras d'entretenir Yolande, sans témoins ; tu la laisseras choisir tout ce qu'elle voudra et tu lui diras : que le seigneur Ottacar, marquis de Brunn, la prie de l'accepter en échange de la rose ; tu lui diras du bien de moi, tu l'instruiras du désir que j'ai de l'épouser. Si elle te répond qu'elle est de trop basse extraction pour aspirer au rang de marquise, demande à voir sa main et soutiens-lui, au contraire, qu'elle est de sang royal. Ne sais-tu pas reconnaître à certains signes le lignage d'un individu ?

—Oh ! je crois bien que je me connais en pareille matière, dit l'intrigante qui profita de l'occasion pour faire une dupe ; donnez-moi votre main. Voyez-vous ces trois plis sous la troisième phalange du petit doigt ? Ils m'indiquent que votre mère descend en droite ligne d'Othon-le-Grand et que, par conséquent, le sang impérial coule dans vos veines.

—Par ma barbe ! tu dis vrai. Et comment le sais-tu ? quelles marques en as-tu ?

—Les marques que mon art mystérieux et redoutable me fait connaître. Je vous dirai plus encore..... c'est que ce demi-cercle blanchâtre qui règne à la racine de l'ongle de votre pouce me révèle clairement que quelques gouttes du sang de Charlemagne bouillonnent dans votre cœur.

A cette jonglerie de la bohémienne, Ottacar se livra à l'espoir ; il ne douta plus de connaître le mystère de la naissance d'Yolande et il s'en tint même pour aussi certain que s'il avait eu sous les yeux l'arbre généalogique de sa famille, signé du notaire de la

couronne et scellé de la bulle d'or. La passion est aveugle et conduit l'homme à s'aveugler. Ottocar, ce seigneur orgueilleux et hautain, remet ses intérêts, dans une circonstance aussi délicate, aux mains d'une misérable qui se joue de lui et lui fait croire les impostures les plus grossières. Il ne voit pas qu'il joue un rôle perfide et déloyal, un rôle qui lui attirera la colère de son père, le mécontentement de ses vasseaux, la vengeance du duc de Moravie, son beau-père, auquel il fait une sanglante injure en refusant la main de sa fille à laquelle il s'est laissé engager. Aucune de ces considérations ne l'arrête, et se tournant vers la bohémienne :

— Va, lui dit-il, va, et rapporte-moi une réponse favorable ; tu t'en trouveras bien. Mais, si la vie t'est chère, veille bien sur ta langue, qu'il ne t'échappe rien de tout cela, autrement je te tue de ma propre main, je le jure sur la lame de mon épée.

V.—LA VOIX NOCTURNE.

Au reçu de la lettre de l'abbesse, Pandolfe comprit aussitôt qu'il fallait fuir à tout prix les poursuites d'Ottocar, qu'il connaissait pour un jeune homme hardi, emporté, résolu et s'irritant contre les obstacles à raison des difficultés qu'ils lui présentaient. Yolande était placée dans une localité qui dépendait de sa juridiction : les religieuses ne pouvaient opposer à la violence que leurs larmes, leurs prières et leurs gémissements ; la garde du marquis était un assemblage de gens grossiers et cruels, restes de ces barbares que l'empereur Henri Ier avait défaits en cent rencontres et qui cent fois s'étaient réunis de nouveau en hordes mercenaires, fléaux de la haute Germanie, et se vendaient au plus offrant. Ces misérables joignaient à la brutalité de l'ours l'astuce du renard et la rapacité du loup : ils ne respectaient ni la sainteté d'un lieu, ni la faiblesse d'une jeune fille, ni les cheveux blancs d'un vieillard. Ils étaient chrétiens, uniquement parce qu'ils étaient baptisés, du reste, avides par nature, voleurs par penchant, errants et nomades par goût.

Pandolfe se disait que si Ottocar voulait s'emparer de la personne d'Yolande, rien ne lui serait plus aisé : une troupe de ces mécréants en viendrait à bout aussi facilement que le vautour se saisit de l'agneau à la mamelle de sa mère. Que fallait-il faire ? A qui demander aide et protection ? Au père même du marquis ? C'était risquer beaucoup, et si d'aller était périlleux, le retour l'était davantage, à cause des embûches que les satellites d'Ottocar pouvaient lui tendre et dans lesquelles il devait nécessairement

succomber. Recourir au duc de Moravie, au père de Gisèle, de Gisèle lâchement abandonnée ? N'était-ce pas jeter la discorde entre les deux Etats, allumer la guerre peut-être, et par là mettre en danger la vie de la pauvre Yolande, car on n'hésiterait sans doute pas à la sacrifier, pour apaiser le différend ? Ce qui pressait le plus et semblait le plus sage, était donc de dérober la victime à la griffe du lion et de la cacher dans un lieu où l'insensé jeune homme ne pût la découvrir.

Un soir, au coucher du soleil, un cavalier traversait l'Igla sur un pont de bois. Les traits de ce cavalier disparaissaient sous le double abri d'un casque et d'un capuchon. Son haubert et son gorgerin étaient d'acier bruni ; sa cotte d'armes, d'un vert foncé, était retenue par un large baudrier qui soutenait un cimenterre à la mauresque, tandis que la ceinture supportait un estoc triangulaire. Les cuissards étaient d'écaillés, les jambières à genouillères mobiles en acier poli, tandis que les pieds se perdaient dans des pou-laines de fer. Une lance acérée brillait à sa main que défendaient des gantelets de fer articulés. Cet homme, ainsi armé, n'eut pas plus tôt traversé la rivière, qu'il se mit à presser son cheval avec inquiétude, évitant toutefois de tenir le milieu de la route, comme s'il eût craint quelque surprise. Il était presque nuit, quand il entra dans un sentier, qui se perdait dans la forêt : aussi son inquiétude sembla-t-elle redoubler ; il éperonna plus vivement son cheval, et, non content de jeter de droite et de gauche des regards perçants, il se retournait souvent encore, pour voir s'il n'était pas poursuivi.

Une épaisse obscurité ne tarda pas à remplir ces bois, qui n'étaient jamais très-éclairés, même en plein jour ; le cavalier ralentit le pas, et ne s'avança plus qu'avec précaution, en sondant le passage avec sa lance étendue en avant, pour écarter les obstacles. La lune, sur son déclin, ne faisait que se lever ; cependant sa faible lumière se frayait çà et là un chemin au travers du feuillage et éclairait, par moments, les sinuosités du sentier. Enfin, il arriva subitement à une clairière où la lune, tombant d'aplomb, éclairait une partie du bois d'une vive lumière, tandis qu'elle laissait l'autre dans les plus épaisses ténèbres.

(à continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

LES DICTIONNAIRES

Il y a trois choses que je déteste, disait Michelet : les babels de peinture qu'on appelle musées, où les tableaux se tuent l'un l'autre : les babels de ramages qu'on appelle volières, où le rossignol, mêlé aux oiseaux vulgaires, risque de tomber au patois : les babels de fleurs qu'on appelle bouquets, où parfums et couleurs se combattent et s'annulent.

Voilà trois jolis paradoxes que je ne voudrais pas endosser pour ma part, bien qu'ils ne soient point sans mélange de vérité. Mais, je vous le demande, puisqu'on était en si bon train que n'a-t'on joint à cette énumération, le Dictionnaire ? le Dictionnaire, cette babel de mots qui, bien plus que les tableaux et les fleurs, hurlent de se trouver ensemble...

Le seul besoin de les retrouver instantanément les a alignés et groupés : la seule lettre alphabétique les gouverne, ou plutôt les nivelle et les tyrannise. Entre eux, pas d'analogie éloignée ou prochaine, pas d'ordre logique, pas de transition. Ce sont des matériaux classés seulement pour la main qui les cherche, nullement pour l'édifice où ils figureront. Car ils sont d'eux-mêmes également aptes ou indifférents à l'emploi qu'on en fait.

“ Seront-ils Dieu, table, ou cuvette ? ” L'ouvrier seul en décide. Tout ce que j'en puis dire, c'est que, comme vous et moi, il ne saurait se passer d'eux, alors même qu'il les emploierait sans les chercher et les trier, et que, comme M. Jourdain, il ferait de la prose sans le savoir.

Or le nombre de ceux qui, aujourd'hui, ne veulent les employer qu'à bon escient est incalculable, et c'est peut-être, ce qui donne tant de crédit aux Dictionnaires.

Apprendre peu et savoir à fond, n'est certes pas l'objectif des peuples ultra-civilisés. Au contraire, ils préfèrent généralement savoir un peu de tout, que de savoir beaucoup de quelque chose. D'un autre côté, pressés comme ils le sont de marcher, de changer, d'innover, une grosse et solennelle encyclopédie ne serait point leur affaire. Ils n'auraient pas la patience d'en approfondir la méthode, d'en embrasser successivement toutes les parties. Il leur faut un oracle moins prolix, un conseiller moins imposant et plus alerte quelque chose de portatif comme un trousseau de passe-partout ouvrant dix mille serrures.

Il est d'expérience en effet qu'on est en face de certains mots, comme devant un meuble dont on n'aurait pas la clef.—Eh bien, c'est le Dictionnaire qui la donnera : et vraiment, il est d'autant plus indispensable aujourd'hui, que les nouveaux mots nous ont envahis, en même temps que les anciens affectés à d'autres significations, devenaient énigmatiques.

Je sais bien que les premiers Dictionnaires ne sont pas d'hier, et qu'ils avaient été salués dès le principe, comme codes définitifs et immuables. Je n'ignore pas qu'ils se donnaient comme un répertoire officiel consacrant à jamais un sens et attribuant à chaque mot une idée fixe. Mais ainsi qu'on l'a dit spirituellement, un peuple, comme un homme, change souvent d'idées fixes. C'est ce qui ne pouvait manquer d'arriver au peuple français. D'où ce besoin de refaire sans cesse notre constitution littéraire et cette législation indéfinie, analogue aux refontes malheureusement bien autrement radicales de notre constitution politique.

Ce qui rend ces arrêts moins révolutionnaires et ces décrets plus motivés, c'est le tribunal qui les prononce.

L'Académie est depuis longtemps en possession du droit exclusif de légiférer, en matière de nomenclature, de prononciation, de grammaire, d'étymologie et de définitions. Elle travaille à son Dictionnaire, qu'on ne peut plus railler d'être *inachevé à perpétuité*, depuis que M. Cuvillier-Fleury a si bien fait justice de cette mauvaise plaisanterie.

C'est le répertoire de mots le plus autorisé, celui auquel on en réfère toujours en dernier ressort et qui dirime finalement toutes les controverses. Ce répertoire est le plus parfait : est-ce le plus complet ? Non, si nous l'envisageons au point vue spécial de la nomenclature.—De ce qu'un fleuve, a de ci, de là, et momentanément, rompu ses digues, il ne s'en suit pas qu'il ne puisse par un nouveau régime de sources, jamais prétendre à un accroissement normal. Or, cet accroissement s'est produit forcément, et, nous le pensons, légitimement, pour la langue française, et l'œuvre de

l'Académie ayant stationné, par le fait même de la sagesse de ses délais et de sa prudente lenteur à rendre des sentences, sa nomenclature est devenue notoirement insuffisante.

Aussi, d'autres Dictionnaires très autorisés, celui de Littré au premier rang, ceux de Bescherelles et de Landais ensuite, ont-ils augmenté la leur d'un grand nombre de termes de science et d'art; et de néologismes recommandés par l'usage et l'autorité de nos meilleurs écrivains. L'*Abrégé* de Littré renferme à lui seul 8500 de ces néologismes.

Il est difficile d'imaginer un plus beau monument et plus consciencieux que les 4 volumes grand in quarto dont se compose son *Grand-Dictionnaire*. C'est le travail de la vie de Littré : et que ne l'a-t-il été de toute sa vie ! Que n'a-t'il absorbé les moments beaucoup moins bien employés, d'ou est sorti le trop fameux *Dictionnaire de Médecine*.

Ici, le bout de l'oreille matérialiste passe moins. Il n'y a que de savantes recherches sur l'étymologie, que des arrêts motivés sur la prononciation et sur la grammaire, qu'une classification raisonnée et péremptoire des sens, depuis le sens primitif, jusqu'aux significations les plus éloignées et les plus métaphoriques.

Précieux travail ! Répertoire sûr et inépuisable ! Les jeunes générations qui s'élèvent aujourd'hui, et dont les oreilles sont assourdies de tant d'inexactitudes et d'argots usurpés, ne le consulteront jamais assez. Il ne sera pas de trop sur la table du savant de profession ; et tous les écrivains, les écrivains politiques surtout, y trouveront à préciser encore et à épurer leur langue. Qui sait ? tout serait sauvé peut-être, si on donnait leur vrai nom aux choses ! Mais les choses n'ont aujourd'hui que des sobriquets, et dans la peinture des idées comme dans celle des mœurs, tout tourne à la mode, si ce n'est à la caricature.

Il était réservé à notre siècle, non seulement, de perfectionner les Dictionnaires déjà existants, mais d'appliquer à chaque branche du savoir humain la méthode du répertoire alphabétique. On a tout ramené à cette brutale et matérielle classification, sans prendre garde si le sujet se prêtait oui ou non à l'émission d'un dictionnaire. Il en est résulté une foule de bizarres encyclopédies, où l'explication de chaque mot a la prétention de valoir un traité et d'épargner la lecture de plusieurs volumes.

Ce sont des documents au rabais pour les travailleurs superficiels et un canevas tout trouvé pour les élucubrations de journalistes. Le dictionnaire les dispense d'aller pâlir sur les infolios, où l'on ne s'oriente point sans effort, où l'on ne s'instruit point sans fatigue. C'est l'auberge banale, où ne manquent pas de tom-

ber chaque jour diverses catégories d'affamés. Les uns y font des excès, tandis que d'autres en sortent à jeun. Un très petit nombre s'y restaure.

Tout cela soit dit à la honte de ceux qui ont déserté pour le travail sommaire dont nous parlons les grandes bibliothèques et les grands auteurs, mais sans préjudice du mérite réel de certains Dictionnaires.

M. Bouillet d'abord, MM. Dezobry et Bachelet ensuite, nous ont donné par lettre alphabétique une série d'études, qui sont toutes curieuses à consulter et dont plusieurs sont remarquables. Arrêté comme on l'est souvent par un mot, et talonné comme on l'est en même temps par la besogne, on n'est pas fâché d'avoir sous la main, un de ces bons gros volumes qui ont réponse à tout.

Voici d'abord un *Dictionnaire d'Histoire Universel et de Géographie*, où, sous la rubrique d'un nom, vous trouvez toute la série des renseignements qui s'y rapportent, et parmi eux, celui-là même que vous cherchez. Sans doute, ce n'est pas là apprendre la Géographie ou l'Histoire, c'est plutôt les retrouver dans un de leurs détails oblitéré, les compléter d'une partie perdue.

Tel aussi le *Dictionnaire Universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, par les mêmes auteurs. Vous n'y trouverez ni toutes les sciences, ni toutes les lettres, ni tous les arts, ni même l'aspect général de ces diverses catégories d'études. Mais sous chacun des mots spéciaux qui s'y emploient, et dont aucun n'a été oublié par l'auteur, il y aura une masse de détails intéressants et groupés en vue de l'intérêt même qui vous arrête devant ce mot et de la lumière que vous voulez y faire.

Les mots par eux-mêmes, on l'a dit, sont des boîtes vides ; et le tout est de savoir ce qu'il faut mettre dedans. Est-ce à dire qu'éclairé par un Dictionnaire détaillé, on pourra toujours et immédiatement prendre la plume, et partir de là pour composer soi-même un gros livre ?

C'a été l'erreur de quelques ambitieux de se l'être imaginé ; et il en résultait de fades amplifications dont l'indifférence du public, ne tardait pas à faire justice. Chez eux, ni feu sacré, ni idées neuves. La pensée entrevue était la pièce de 5 francs ; leur phrase la résolvait en petite monnaie ; et ils se trouvaient dans la situation de celui qui avait décroché une étoile, mais n'avait point de ciel où la placer.

Plus sages seront ceux qui laisseront l'étoile où elle est si bien, et se contenteront de s'instruire modestement en consultant les Dictionnaires. Il y en a un si grand nombre que je serai obligé

d'en faire des catégories, ne pouvant entreprendre de les désigner un à un.

Les Sciences Sacrées à elles seules en ont produit une multitude ; et celui qui vient sous ma plume, le premier par le mérite comme par la date, est le savant, modeste et précieux travail de Bergier, la plus sérieuse sinon la plus belle réponse qui ait été faite à l'Encyclopédie et à toute l'infamante campagne scientifique du siècle dernier.—Le Dictionnaire historique de Feller, heureusement augmenté depuis, remonte à la même époque.

On sait que la Librairie Migne s'est donné le luxe d'une série de Dictionnaires sur toutes les branches de la science sacrée. S'y distingue celui d'*Ecriture, etc.*, bien propice aux prédicateurs et aux écrivains religieux même à côté des Concordances : celui de *Droit Canon*, celui de *Théologie morale, ascétique et mystique*. Les Directeurs des âmes en ont un pour les *Cas de conscience*, bien lourd à la vérité pour être feuilleté au confessionnal. Les jeunes prêtres en ont d'autres pour la *Liturgie, les Cérémonies et les Rites*. Tout récemment, l'abbé Decordes a fait paraître son *Dictionnaire raisonné du Culte Catholique* ; et à ceux que leurs loisirs ou leurs attributions engagent à pousser plus avant leurs études en matière de Religion, la même librairie offre les Dictionnaires de *Philologie Sacrée*,—de *Géographie Ecclésiastique*,—de *Physique et d'Astronomie Religieuse*,—d'*Iconographie Chrétienne* (très précieux, celui-là, et assez pratique)—d'*Apologétique*,—de *Patrologie*,—de *Musique et d'Eloquence*.

Les besoins toujours actuels de la controverse historique et philosophique leur rendront presque également utiles, les Dictionnaires—des *hérésies et des schismes*,—des *propositions et des livres condamnés*,—de *Diplomatie chrétienne des Conciles*,—des *persécutions*,—d'*Hagiographie*,—des *inventions et découvertes*,—des *erreurs sociales et de l'art de vérifier les dates*.

Voilà assurément de quoi justifier le titre d'*Encyclopédie Théologique* que les éditeurs donnent à leur collection. C'est à peine si j'ai cité la moitié des titres et l'abondance même de ces répertoires indique assez qu'on ne doit pas s'attendre à les trouver tous parfaits et complets. Ce sont des travaux consciencieux sans doute, mais hâtifs et qui portent la trace d'une collaboration multiple et souvent peu concordante. Tel article est prolix et démesuré : tel autre est écourté jusqu'à en rester inintelligible.

Plusieurs matières, qui par elles-mêmes, il faut le dire, ne se prêtent qu'imparfaitement à ce morcellement alphabétique, ont eu la malchance d'échoir à des rédacteurs peu habiles ou peu compétents qui ne les ont point traitées de main de maître. En

résumé, si quelques Dictionnaires sont mal faits les renseignements en général sont bons et il faut estimer heureux, quiconque à la triple Encyclopédie de Migne sur les rayons de sa Bibliothèque.

Pour en venir maintenant aux Dictionnaires qui sans être toujours les meilleurs, ont fait le plus parler d'eux, citons le tout nouveau *Dictionnaire des sciences philosophiques*, par M. Franck, membre de l'Institut :—le *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* par M. Wurtz également de l'Institut : et le célèbre *Dictionnaire de Médecine*, par M. Littré, aujourd'hui Sénateur et membre de l'Académie française.

J'ai ouï dire que M. Littré qui, en raison de sa prodigieuse laideur personnelle, a peut-être été moins coupable qu'un autre, de faire de l'homme un singe perfectionné, était en son particulier le plus honnête, le plus exquis, le plus acharné et le plus consciencieux des savants de cette époque. Voilà donc un écrivain qui serait fort blessé de s'entendre appelé libre-viveur, et pour qui le nom de libre-penseur est une gloire. Il y a pourtant plus que de l'analogie entre ces deux libertés, et l'usage que l'on fait du *Dictionnaire de Médecine* le prouve. Ouvrage presque indispensable en lui-même, tant il est riche de documents, et bien rédigé, ce lexique médical, de répertoire scientifique qu'il devrait être, devient de plus une école de matérialisme et d'incrédulité. On a pu le dire sans trop d'exagération, il a fait plus de mal à notre génération que les œuvres de Voltaire.

Si M. Littré dans le Dictionnaire précité, (ne pas confondre avec le *Dictionnaire de la langue française*), distille l'incrédulité, M. Vapereau, pour son compte, dans son *Dictionnaire des Contemporains*, distribue la gloire.

De toutes les bizarres productions de notre temps, voilà celle qui d'elle-même semblait appelée à soulever le plus de critiques et à recueillir le moins de succès. Les critiques effectivement ont été vives ; mais cela n'a pas empêché le succès d'être grand. Ranger dans un gros volume et par ordre alphabétique (le seul que les ambitieux veulent subir) tous les noms notoires de ce siècle, en donner une biographie abrégée mais complète ; et par son actualité forcément saisissante contraindre tous ceux qui parlent ou agissent en public, à ambitionner une place dans ce Panthéon, et tous ceux qui sont curieux de connaître leur temps d'en consulter les volumes : voilà ce que se proposait Vapereau. Et nul, même parmi les plus mécontents et les plus oubliés, ne peut contester que ce ne soit une entreprise réussie.

Mais ce n'est que cela heureusement. L'insuffisance des renseignements et des appréciations, la partialité des choix, les incohé-

rences de rédaction et l'inexactitude de certains détails, empêcheront la postérité d'étudier l'histoire dans ce gros livre, qui peut être un répertoire curieux, je le veux bien, et un almanach Gotha passable, mais qui ne donnera à personne, ni n'obtiendra pour lui-même la moindre immortalité.

Après le dictionnaire des noms, voici maintenant le *Dictionnaire des pseudonymes*, dont l'intérêt ne me semble pas des plus palpitants : le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, que j'ai le malheur de n'avoir pas encore lu, mais qui, si j'en crois ses éditeurs, pourrait bien être une merveille.

On nous le présente en effet comme la plus complète des encyclopédies, où environ 80,000 articles comprenant l'universalité des sciences, se trouvent alphabétiquement classés.—Mais l'auteur me semble malheureux, en ajoutant que ces 80,000 articles soit 16 volumes in-octavo, sont aux travaux de l'esprit et au monde de l'intelligence, ce qu'un almanach d'adresses est aux besoins du commerce et de l'industrie.—Enfin, "c'est un aide-mémoire universel, et un arsenal d'idées sagement mûries, sur la plupart des questions." Un tel ouvrage, vous le voyez, ne saurait être qu'un chef-d'œuvre ou une lanterne magique.

Ne parlons pas sans respect des nombreux et savants dictionnaires affectés aux beaux-arts, et en premier lieu du *Dictionnaire d'Esthétique*, par le chanoine Jouve. Il y a aussi le travail monumental de Viollet-Leduc sur l'*Architecture* et le *Mobilier français*, deux ouvrages uniques, qui n'ont pas empêché leur auteur, après avoir restauré Notre-Dame de Paris, de mériter les suffrages les plus radicaux et d'être nommé de ce fait, Conseiller Municipal de la Capitale.

Les musiciens amateurs ou compositeurs qui sont déjà en possession de l'incomparable recueil de Fétis, ont encore le dictionnaire publié par Léon et Marie Esoudier. Les antiquaires à tous crins ont les répertoires variés sur l'*Archéologie*, l'*Héraldique*, la *Numismatique*, la *Paléographie* et la *Cryptologie*.

Ceux qui s'intéressent aux controverses soulevées par Littré et consorts, ont les dictionnaires d'*Anthropologie* et de *Zoologie*. Ceux qu'un brin d'herbe rend pensifs, consulteront avec fruit M. Baillon et son répertoire de Botanique.

Enfin il y a un *Dictionnaire d'Orfèvrerie* pour les curieux amateurs de vieux bijoux, un des *Musées* pour les peintres et les sculpteurs, un d'*Hiéroglyphie* pour ceux que les momies ou l'Obélisque de Louqsor intriguent.

J'ai réservé pour la bonne bouche, le dictionnaire des *Sciences politiques* et celui des *Rimes françaises*. Le premier véritablement

stupéfiant par son titre et ses prétentions, nous conduit depuis l'A jusqu'à Z des merveilles dues au génie gouvernemental des hommes. Il met sous étiquette tous leurs précieux essais de constitutions, nous initie alphabétiquement à tous les régimes, fait un extrait méthodique de tous les philtres politiques connus, met en petits morceaux l'histoire des rapports des hommes entr'eux, depuis Caïn jusqu'à nos jours, et trouve dans cet effort d'élucidation, le moyen d'être constamment obscur, ennuyeux, inutile.

Quant au second, n'en parlons qu'avec discrétion, car nous touchons ici, aux secrètes infirmités des poètes. Le jardin des racines-grecques pouvait s'avouer, le Dictionnaire latin-français n'ôte pas le mérite d'une version, le Dictionnaire français-latin ne déshonore pas un bon thème... Mais le Dictionnaire des rimes!... Mais le souffleur du poète embarrassé! Mais la pharmacie à l'aide de laquelle il panse ses vers estropiés et cheville ses strophes infirmes!... Non ce petit volume ne doit pas s'oublier sur le bureau où l'on écrit ou dans les bosquets où l'on va rêver. Il faut le cacher: il faut l'assimiler à ces instruments honnêtes sans doute, mais inavoués de chirurgie intime.

Qu'il repose sur le même rayon qu'eux et sous la même clef! Qu'il y gise inconnu dans les mêmes ténèbres! Qu'on ne sache jamais que ces beaux vers sont nés boiteux, ou qu'ils ont été faits à coups de Dictionnaire!

TH. B.